



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	02	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	04
EDUCATION	06	SOCIAL	04	TRANSPORT	03
ADMINISTRATION	55	RURAL	12	GOVERNANCE PUBLIQUE	01

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

N° 3053

3 Mai 2024

3 May 2024

05:00 PM/17H:00

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél. (*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1**Reference** [001/ D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** DECISION N° 001/ D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BOUTIQUES AU MARCHÉ DE DZENG VILLE DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, RÉGION DU CENTRE**Nature de prestation** Travaux**Date de cloture** N/A**2****Reference** [023/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb/24](#) [Lire](#)**Titre/objet** DECISION N°24--1023/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JSB/24 PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE AU DOSSIER DE CONSULTATION N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2024, DU 11 MARS 2024, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°00985-24 /L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK DU 28 FEVRIER 2024, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE, EXERCICE 2024.**Nature de prestation** N/A**Date de cloture** N/A**3****Reference** [02/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb/24](#) [Lire](#)**Titre/objet** COMMUNIQUE N°02/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JSB/24PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°01/DC/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 11 MARS 2024, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°00985-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK DU 28 FEVRIER 2024, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE RENFORCEMENT DES PLATEFORMES DE GESTION DU « .CM » ET DE LA MESSAGERIE ELECTRONIQUE EN « .CM », EXERCICE 2024.**Nature de prestation** N/A**Date de cloture** N/A**4****Reference** [002/D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** DECISION N° 002/D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE DZENG VILLE DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE**Nature de prestation** Travaux**Date de cloture** N/A**5****Reference** [05/DM/C-GDER/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N°05/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS**Nature de prestation** Travaux**Date de cloture** N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	006/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°006/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE L'ESPACE URBAIN DE BOUMNYEBEL, ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE,
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

7	Reference	002/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°002/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	003 Lire
	Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

9	Reference	004/ D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 004/ D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 28/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

10	Reference	07/DM/C-GDER/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION A/LUNICIPALE N°07/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

11	Reference	03/DM/C/BOK/SG/CIPM/ M/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°03 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°03/AONO /C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 19/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE(PMH) DANS LES LOCALITES DE BOTOMBO BONGANDO ET TCHEKOS DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [02/DM/C-GDER/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°02/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

13

Reference [04/DM/C/BOK/SG/CIPM/M/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°04/DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°04/AONOC/BOK/SG/CIPM/2024 DU 19/03/2024 POUR L'ACHAT D'UNE NIVELEUSE DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

14

Reference [007/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N°007/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX D'EXTENSION ET D'ASSAINISSEMENT DU MARCHE DE BOUMNYEBEL DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI,

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

15

Reference [013/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 19/02/ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'EBOK DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

16

Reference [004/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°004/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE LIBELLINGOI SUD, DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE,

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

17

Reference [001](#) [Lire](#)

Titre/objet LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [004](#) [Lire](#)

Titre/objet LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

19

Reference [012/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION N° 012/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 30/04/2024

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

20

Reference [08/DM/C-GDER/SIGAMP/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

21

Reference [006/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°006/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE L'ESPACE URBAIN DE BOUMNYEBEL, ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE,

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

22

Reference [002](#) [Lire](#)

Titre/objet LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

23

Reference [02/DM/C/BOK/SG/CIPM/M/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°02 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°02/AONO /C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 19/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE: OSSIM 1(LOT1), TOBAGNE(LOT2), EDIOLOMO(LOT3) DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	007/DC/C.MTWA/CIPM/TBEC/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C-MTWA/CIPM/TBEC/2024 DU 02/05/2024 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NOUBOU DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DU MAYO – KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MISANTE ; EXERCICE 2024
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	24-05-2024

25

Reference	004/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°004/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE LIBELLINGOI SUD, DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE,
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

26

Reference	005/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°005/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE,
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

27

Reference	005 Lire
Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

28

Reference	10/DM/C/PTA/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°10/DM/C/PTA/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/DAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 15/03/2024 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE SOIXANTE (60) LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PITO, DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ, REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	002/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°002/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

30	Reference	003/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°003/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DEFINITIFSUR LA RIVIERE POUQUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

31	Reference	065/24/AOIO/SODECOTON/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/24/AOIO/SODECOTON/CIPM DU 03/05/2024 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN (01) SYSTEME DE CERCLAGE AUTOMATIQUE AVEC FEUILLARDS EN POLYESTER POUR PRESSE HORS FOSSE 20"X54" POUR L'USINE D'EGRENAGE DE KAELE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-06-2024

32	Reference	03/ASMI/EDC/DG/DRH/SDARHAS/SAS Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERETN° 03/ASMI/EDC/DG/DRH/SDARHAS/SAS DUPOUR LE RECRUTEMENT DE DEUX MEDECINS DU TRAVAILA TEMPS PARTIEL POUR LES BARRAGES DE MEMVE'ELE (RÉGION DU SUD) ET MAPE-BAMENDJIN (RÉGION DE L'OUEST)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	31-05-2024

33	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 ABROGEANT CERTAINES INFORMATIONS ANTERIEURES CONTENUES DANS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 03 AVRIL 2024 RELATIF A LA REFECTION DES VITRINES MADE IN CAMEROON A EBOLOWA PAR :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

34	Reference	007/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°007/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX D'EXTENSION ET D'ASSAINISSEMENT DU MARCHE DE BOUMNYEBEL DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI,
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference	016/DPx/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 30/04/24 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE PRIX N° 016/DPx/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 RELATIVE À L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	24-05-2024

36

Reference	006/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II) FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUN REFERENCE DU MARCHÉ : N°006/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 DESCRIPTION DU MARCHÉ : RÉALISATION TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE DE RIZ AVEC BLOCS LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II, LOT 2.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

37

Reference	005/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°005/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE,
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

38

Reference	008/AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/2024 DU 03 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION DES USAGERS DE LA ROUTE ET DES ACTEURS DE LA SECURITE ROUTIERE DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2024. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	28-05-2024

39

Reference	006/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/AG/2024 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/AG/2024 DU 30 AVRIL 2024 RELATIVE L'ACQUISITION DE SOIXANTE (60) KITS DE LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LA VILLE DE KAELE, COMMUNE DE KAELE, DÉPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDEVEL , EXERCICE 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	05-06-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	03/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb/2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°03/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JSB/2024PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 11 MARS 2024, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°00985-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK DU 28 FEVRIER 2024, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE, EXERCICE 2024.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

41

Reference	0002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION N° 0002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 30/04/2024
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

42

Reference	04/DM/C-GDER/SIGAMP/2024 Lire
Titre/objet	DECISION IVLUNICIPALE N°04/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

43

Reference	001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION N° 001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 30/04/2024
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

44

Reference	011/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°011/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE DZENG VILLE DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

45

Reference	012/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°012/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BOUTIQUES AU MARCHÉ DE DZENG VILLE DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference	014/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°014/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 28/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE DZENG DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

47

Reference	005/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/2023 DU 02/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE TCHOFFI DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2024.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	24-05-2024

48

Reference	003/AONO/C.KLE/CIPM/AI/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-KLE/SIGAMP/AI/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE A ENERGIE SOLAIRE A GABAN TISSELE (LOT 1) ET AU NOUVEAU MARCHÉ DE KAELE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE KAELE, DÉPARTEMENT DE MAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEE (LOT 1) ET (LOT 2), EXERCICE 2024.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	04-06-2024

49

Reference	001/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KLE/SIGAMP/TBEC/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 21 BOUTIQUES AU MARCHÉ MODERNE DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2024.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	03-06-2024

50

Reference	004/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KLE/SIGAMP/TBEC/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ENCADREMENT DES JEUNES DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MNEJEC, EXERCICE 2024.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	04-06-2024

51

Reference	009/DC/C-KLE/SIGAMP/TBEC/2024 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/TBEC/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE AQUACULTURE DE KAELE DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPIA, EXERCICE 2024
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	06-06-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

52

Reference	01/DM/C/BOK/SG/CIPM/ M/2024 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°01 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°01/AONOC/BOK/SG/CIPM/2024 DU 19/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE BILINGUE DE BALAMBA (PHASE 2) DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

53

Reference	_009/RQ/BUEA COUNCIL/BCTB/2024 Lire
Titre/objet	TENDER NOTICE REQUEST FOR QUOTATION N° 009/RQ/BUEA COUNCIL/BCTB/2024 OF 16/4/23 FOR THE SUPPLY OF MATERIALS/EQUIPMENT TO SOME INSTITUTIONS AND CENTERS WITHIN THE BUEA MUNICIPALITY LOT I: THE EQUIPMENT OF 3 LITERACY CENTERS WITHIN BUEA; OF BALALIA, KINGE LITERACY CENTER AND MANJINJA FOLKORE LOT II: THE EQUIPMENT IN BENCHES, TEACHERS, TABLES AND CHAIRS IN SOME PRIMARY SCHOOL IN THE BUEA MUNICIPALITY (G.S. MOLYKO TOWN, G.S. BWASSA, G.S. GREAT SOPPO I, G.S. MAPANJA AND GBPS BONDUMA LOT III: SUPPLY OF EQUIPMENT TO CEAC BOKOVA FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2024 FINANCIAL YEAR.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	14-05-2024

54

Reference	008/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
Titre/objet	DÉCISION N°008/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

55

Reference	005/AONO/C.KLE/CIPM/RIR/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CMNE-KLE/SIGAMP/ROUTE/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ROND-POINT MAIRIE KAELE – TASSA MODI (1,2KM) AVEC CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DE DEUX COTES, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2024, IMPUTATION : 58 36 126 01 641326 523511 861
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	03-06-2024

56

Reference	001bis/AONO/PU/C- MVGAN/CIPM/ 2024 DU 17/04/2024 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/PU/C- MVGAN/CIPM/ 2024 DU 17/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE D'ABOELONE,EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-05-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

57	Reference	003/ D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 003/ D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007 AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EBOK DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

58	Reference	03/DM/C-GDER/SIGAMP/2024 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

59	Reference	007/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-KLE/SIGAMP/CIPM/AI/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU NOUVEAU MARCHE DE KAELE (2,6KM) COMPAGNIE DE KAELE – NOUVEAU MARCHE DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-06-2024

60	Reference	002/DC/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIION N°002/DC/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/2024 DU 03 MAI 2024 RELATIVE À LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES BERLINES QUATRE (04) PORTIERES OCCASION D'EUROPE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-05-2024

61	Reference	008bis/AONO/PU/ C- MVGAN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008BIS/AONO/PU/ C- MVGAN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE LOT N°1 : EP BIKONG LOT N°2 : EP AMVOM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-05-2024

62	Reference	006bis/AONO/PU/C.MVGAN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006 BIS/AAONO/PU/C.MVGAN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AMVOM-MINKOUMOU (8.6 KM), EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-05-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

63	Reference	009/AONO/LO705/C/NGG/CIPM/2024 DU 22/04/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/LO705/C/NGG/CIPM/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES AKOATALA - CHAMPS INDUSTRIELS DE MANIOC (3 KM) ET BINYENIALI (COLLINE OWONO IYE) - CHAMPS SEMENCIERS - FONE (8 KM DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-05-2024

64	Reference	05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 DU 3 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	10-06-2024

65	Reference	006/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/2024 DU 02/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE DE 200 PLACES AU STADE DE NOUBOU DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSEP, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	24-05-2024

66	Reference	008/DC/C.KLE/CIPM/TBEC/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/TBEC/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE TOURISTIQUE DU LAC AUX CROCODILES DE BOBOYO, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTOUL, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-06-2024

67	Reference	011/AONO/COMV.MV ENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/04/2 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/COMV.MV ENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/04/2024POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE PROMOTION L DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-05-2024

68	Reference	003/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°003/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DEFINITIFSUR LA RIVIERE POGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

69

Reference	013/AONO/COM. MVENGUE/CIPMP/2024 DU 22/04/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/COM. MVENGUE/CIPMP/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DU TRONÇON DE ROUTE AWANDA - MVENGUE D'UNE LONGUEUR DE 06 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DÉPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	15-05-2024

70

Reference	006/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 Lire
Titre/objet	AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION N° 006/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 30/04/2024
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

71

Reference	n°000002067/L/MINEPAT/SG/DGCDOP/DIR/SDCRA Lire
Titre/objet	AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	03-05-2024

72

Reference	01-24/AONR-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 30/04/24 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01-24/AONR-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE METROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX DU MINCOMMERCE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	04-06-2024

73

Reference	015/DPx/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 30/04/24 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE PRIX N° 015/DPx/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 RELATIF À L'ACHAT DES FOURNITURES DE BUREAUX POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES-PHASE II (PADFA II).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	21-05-2024

74

Reference	017/DPx/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2024 DU 29/04/24 Lire
Titre/objet	DEMANDE DE PRIX N° 017/DPx/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2024 DU 29 AVRIL 2024 RELATIF À ACQUISITION DES FOURNITURES D'ENTRETIEN POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES-PHASE II (PADFA II).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	21-05-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

75

Reference [006](#) [Lire](#)

Titre/objet LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

76

Reference [008/AONO/LANACOME/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/LANACOME/CIPM/2024 DU 02/05/2024 RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES PAILLASSES MODULAIRES POUR L'UNITE DES CONTROLES MICROBIOLOGIQUES POUR LE COMPTE DU LABORATOIRE NATIONAL DE CONTROLE DE QUALITE DES MEDICAMENTS ET D'EXPERTISE DE YAOUNDE (LANACOME) (PHASE 1)FINANCEMENT : BIP-MINSANTEEXERCICE 2024

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 30-05-2024

77

Reference [002/AONO/C.KLE/CIPM/TBEC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-KLE/SIGAMP/TBEC/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION DE KAELE DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MNEDUB, EXERCICE 2024.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 04-06-2024

78

Reference [06/AONO/C.MATOMB/SIGAMP/CIPM-PCCM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°06/AONO/C.MATOMB/SIGAMP/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 3 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 10-06-2024

79

Reference [06/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2024 DU 30/04/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D 'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2024 DU 30/04/2024 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE;

Nature de prestation N/A

Date de cloture 31-05-2024

80

Reference [07/AONO/COM-BOKITO/CIPM/2024 DU30/04/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07 /AONO/COM-BOKITO/CIPM /2024 DU30/04/ 2024, RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE VOIRIES DANS LA VILLE DE BOKITO (RADIO BOKITO FM-EXPRESS UNION-CENTRE VILLE).

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 31-05-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

81

Reference [066/24/AOIO/SDCC/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°066/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/05/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS DE MANUTENTION A LA SODECOTON

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 11-06-2024

82

Reference [001/D/C-NBI/SG/2023 DU 18 Avril 2024](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°001/D/C-NBI/SG/2023 DU 18 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/2024 DU 14 MARS 2024 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE (AUTORITE CONTRACTANTE): MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, EXERCICE 2024

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

83

Reference [002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION N° 002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 30/04/2024

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

84

Reference [0002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 0002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI).NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II)FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUNREFERENCE : N°0002/ASMI/MINADER/PADFA II/SSPM/SPM/2023 DU 08 FÉVRIER 2024DESCRIPTION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL À L'ANTENNE RÉGIONALE DE MAROUA PADFA II : ASSISTANT AU SPÉCIALISTE PRODUCTION ANTENNE PADFA II MAROUA

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

85

Reference [001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS.NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II)FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUNDESCRIPTION : RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE EN GÉNIE RURAL EN APPUI AU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRE AGRICOLES (PADFA II)

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

86

Reference [012/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 012/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI).NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II)FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUNREFERENCE : N° 012/AMI/MINADER/PADFA II/SCGGS/SPM/2023 DU 30 OCTOBRE 2023.DESCRPTION : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) ILLUSTRATEUR (TRICE) GRAPHISTE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

87

Reference [05/AONO/C-BOK/CIPM/2024 DU 30/04/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-BOK/CIPM/2024 DU 30/04/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A BETAIL A BOALONDO (PHASE I), DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 31-05-2024

88

Reference [001/DC/C.KLE/CIPM/AG/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/AG/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR ACQUISITION DE DEUX (02) TRICYCLES POUR LA COLLECTE DES ORDURES DANS LA VILLE DE KAELE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPDED, EXERCICE 2024

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 05-06-2024

89

Reference [03/ACO/C/BOK/SG/CIPM-2024 DU 30/04/24](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE N° 03 /ACO/C /BOK/S G/CIPM-2024 DU 30/04/24 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE YANGBEN ET OMENEDANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 31-05-2024

90

Reference [06/DM/C/BOK/ SG/CIPM/M/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°06/DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/BOK/SG/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR L'ACHAT ET L'INSTALATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 30KVA AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

COMMUNE DE DZENG

DECISION N° 001/ D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BOUTIQUES AU MARCHÉ DE DZENG VILLE DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu** le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** la Circulaire N° 00000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024;
- Vu** Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu** Le dossier d'appel d'offres National ouvert N°005/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 15/02/2024 pour les Travaux de construction de quatre boutiques au Marché de Dzeng ville dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o, Région du Centre;

Vu La proposition d'attribution n°006/L/CIPM-DZENG/ 2024 du 24/04/2024 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1er : L'Appel d'Offres National ouvert N°005/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 15/02/2024 pour les Travaux de construction de quatre boutiques au Marché de Dzeng ville dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o, Région du Centre

Est attribuée à **BAREMACAM CONSTRUCTION COMPANY PO BOX : 1029 Bamenda**

DZENG le 2 Mai 2024

pour un montant TTC de 23 818 256 FCFA (Vingt Trois Million Huit Cent Dix Huit Mille Deux Cent Cinquante Six Francs CFA) TTC pour une durée de Quatre (04) mois calendaires.

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DECISION N°24--1023/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JSB/24 PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE AU DOSSIER DE CONSULTATION N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2024, DU 11 MARS 2024, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°00985-24
/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK DU 28 FEVRIER 2024, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE, EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu La Loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

- **Vu** La Loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- **Vu** La Loi N°2023/019 du 19 Décembre 2023 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2024 ;
- **Vu** Le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- **Vu** Le Décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- **Vu** Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- **Vu** Le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- **Vu** L'Arrêté n° 93/CAB/PM du 5 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'Appel d'Offres ;
- **Vu** L'Arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;
- **Vu** L'Arrêté N°00000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant nomination d'un Agent Comptable auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;
- **Vu** L'arrêté MINCOMMERCE fixant la mercuriale des prix ;
- **Vu** L'Arrêté N°00000212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administratives des Marchés Publics ;
- **Vu** l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant nomination des Responsables dans les Services déconcentrés du Ministère des Finances ;
- **Vu** La Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- **Vu** Les Circulaires n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des marchés publics ;
- **Vu** La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- **Vu** La Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics
- **Vu** La Circulaire n°00000026/C/MINFI/DU 29 Décembre 2023 Portant Instruction relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;
- **Vu** La Décision n°0000571/CAB/MINMAP du 11 août 2021 portant nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC ;
- **Vu** La Décision n°23-769/ANTIC/DG/IS/DAG/SDCPR/SMAR/23 du 27 juillet 2023 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (CIPM/ ANTIC) ;

- **Vu** La Décision N°24-903/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/jsb du 11 mars 2024 Portant création d'un Comité ad hoc chargé d'examiner les offres des soumissionnaires du Dossier de Consultation Ouvert N°01/ANTIC/DG/CIPM/2024 suivant autorisation de gré à gré N°00985-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK du 28 février 2024, pour l'Acquisition de Matériel Informatique pour le Renforcement des Plateformes de Gestion du « .cm » et de la Messagerie Electronique en « .cm », exercice 2024 ;
- **Vu** La Résolution N°3 du 21 décembre 2023, portant adoption du budget 2024 de l'ANTIC ;
- **Vu** l'Autorisation de gré à gré N°00985-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK du 28 février 2024, pour l'Acquisition de Matériel Informatique pour le Renforcement des Plateformes de Gestion du « .cm » et de la Messagerie Electronique en « .cm » ;
- **Vu** la Correspondance N°01492-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK du 27 mars 2024, portant Correction et Renouvellement de l'Autorisation de gré à gré N°00985-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK du 28 février 2024 ;
- **Vu** le Dossier de Consultation N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2024 du 11/03/2024 suivant autorisation de gré à gré N°00985-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK du 28 février 2024, pour l'Acquisition de Matériel, exercice 2024 ;
- **Ø Considérant** la correspondance datée du 23 avril 2024, portant l'avis favorable de la CIPM sr le projet de marché relatif au Dossier de Consultation N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2024 du 11/03/2024 suivant autorisation de gré à gré N°00985-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK du 28 février 2024, pour l'Acquisition de Matériel Informatique, exercice 2024.

DECIDE :

Article 1er: La prestation relative à la Consultation sus évoquée est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTCFCFA
Acquisition du Matériel Informatique exercice 2024	ETS N.D.C (NEGOCE & DEVELOPMENT CORPORATION) B.P : 12831 Yaoundé, Tel: 699 684 380	Cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations	- 249 936 075 (Deux cent quarante-neuf millions neuf cent trente-six mille soixante-quinze) YAOUNDE le 24 Avril 2024 Le DIRECTEUR GÉNÉRAL PROF. EBOT EBOT ENAW

Article 2 : Ladite Structure est invitée à se présenter à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales-Service des Marchés, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868, pour l'accomplissement des formalités liées à l'établissement du projet de Marché y relatif.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**COMMUNIQUE N°02/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JSB/24PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT
RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°01/DC/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 11 MARS 2024, SUIVANT
AUTORISATION DE GRE A GRE N°00985-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK DU 28
FEVRIER 2024, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE RENFORCEMENT DES
PLATEFORMES DE GESTION DU « .CM » ET DE LA MESSAGERIE ELECTRONIQUE EN « .CM »,
EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public que la prestation relative au Dossier de Consultation susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTCFCFA
Acquisition du Matériel Informatique pour le Renforcement des Plateformes de Gestion du « .cm » et de la Messagerie Électronique en « .cm », exercice 2024.	GROUPEMENT MJ SERVICES/DOUBLE D Sarl Tel: 697-372-614; BP : 12831 Yaoundé	Cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations	- 187 413 300 (Cent quatre-vingt-sept millions quatre cent treize mille trois cent)

Ladite Structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés) dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités réglementaires nécessaires à l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs Offres auprès du Comité Ad hoc siégeant à la Direction Générale de l'ANTIC, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 22 Avril 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

COMMUNE DE DZENG

DECISION N° 002/D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE DZENG VILLE DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu** le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** la Circulaire N° 00000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024;
- Vu** Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu** Le dossier d'appel d'offres National ouvert N°004/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 15/02/2024 pour les travaux de construction d'un hangar au Marché de Dzeng ville dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et

So'o, Région du Centre;

Vu La proposition d'attribution n°005/L/CIPM-DZENG/ 2024 du 24/04/2024 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service ;

-

DECIDE :

Article 1er : L'Appel d'Offres National ouvert N°004/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 15/02/2024 pour les travaux de construction d'un hangar au Marché de Dzeng ville dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o, Région du Centre

Est attribuée à **BAREMACAM CONSTRUCTION COMPANY PO BOX : 1029 Bamenda**

DZENG le 2 Mai 2024

pour un montant TTC de 21 891 800 FCFA (Vingt Un Millions Huit Cent Quatre Vingt Onze Mille Huit Cent Francs CFA) pour une durée de Quatre (04) mois calendaires.

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE GUIDER**DECISION MUNICIPALE N°05/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER**

Vu La constitution de la République du Cameroun

Vu La Loi N°2004/01 / ou 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la Décentralisation au Cameroun ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu La Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, Syndicats des communes et Etablissements communaux modifiés par les décrets n°77/285

du 03/08/77 et n°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu Le décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N°2022/302 du 12 Novembre 2022 Portant Nomination de Monsieur SADI GILES

CHRISTIAN, Administrateur Civil aux Fonctions de Préfet du Département du Mayo-Louti ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création ; organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics.

Vu l'arrêté N°OOO323/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints;

Vu L'arrêté N°006/A/MINMAP du 15 Janvier 2014 portant création des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes ;

Vu La Décision Municipale N°18/2019/DM/C-GDER/SG DU 26/06/2019 ConsLatant la composition de la Commission interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Guider ;

Vu Le DAO N°04 pour les travaux de construction d'un bar-restaurant aux Gorges de Kola

Vu la proposition d'attribution N° 05/PA/C1PM/2024

Considérants les nécessités des services

DECIDE

Article 1er: Le marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offres sus visé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit ;

Entreprise	Montant hors taxe (F CFA)	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
ETS KOTOROKSA	25 132 067	29 969 990	Quatre(04) mois

Article 2 : a) L'entreprise sus visée ne pourra exécuter les travaux qu'après la signature des marchés y relatifs.

b) Le délais d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

c) La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GUIDER le 20 Mars 2024

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

DÉCISION N°006/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE L'ESPACE URBAIN DE BOUMNYEBEL, ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°72/04/COR/PM du 18 février 1972 portant création de la Commune de Ngog-Mapubi ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu la Loi n°2023/019/du 19 Décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjoints au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°41/AP/JO8/SDL du 31 Janvier 2024 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2024 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 Portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissements ;

Vu la note de service n°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes dans la Région du Centre ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 005/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 du 14 mars 2024 pour l'exécution des travaux d'éclairage public avec énergie solaire photovoltaïque de l'espace urbain de BOUMNYEBEL, département du Nyong et Kellé, en procédure d'urgence;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ainsi que procès-verbal subséquent des travaux,

Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	DÉ D'EXÉC
UNIQUE	GPT ETS BILLY BUSINESS ET C ^{ie} BIONET SARL B.P : YAOUNDE Tél. : 699 085 177 – 678 503 158	49 854 650 (<i>Quarante-neuf millions huit cent cinquante-quatre mille six cent cinquante francs</i>)	49 854 650 (<i>Quarante-neuf millions huit cent cinquante-quatre mille six cent cinquante francs</i>)	Quatr m

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°002/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par décision N°002/D/C-NBI/SG/2024 du 02 MAI 2024, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée à

Lot	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC Lu (FCFA)
Unique	ETS NYANGO SARL U B.P : Tél : 695 259 296	20/20 soit 100%	34 998 499 F (trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit Mille et quatre-vingt-neuf Francs)

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétaire

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE BOKITO**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Communique.**

L'Entreprise **PCS PRIVA CAMEROUN SARL BP Yaoundé Tel.695 96 42 69** a été retenue comme adjudatrice, du Marché relatif à la demande de cotation **N°01/DC/C/BOK/SG/CIPM-2024 DU 27/03/2024** pour l'achat de deux(02) tricycles au profit de la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou Région du Centre.

Le responsable est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 26 Avril 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE DZENG

DECISION N° 004/ D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010 AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 28/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
- Vu** le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;
- Vu** le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;
- Vu** la Circulaire N° 00000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024;
- Vu** Les normes en vigueur en République du Cameroun.
- Vu** Le dossier d'appel d'offres National ouvert N°010/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 28/02/2024 pour les travaux de réhabilitation de la voirie en terre de la ville de Dzeng Département du Nyong et So'o, Région du centre;

Vu La proposition d'attribution n°008/L/CIPM-DZENG/ 2024 du 24/04/2024 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service ;

-

DECIDE :

Article 1er : L'Appel d'Offres National ouvert N°010/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 28/02/2024 pour les POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE Est attribuée à **GENERAL BUILDING COMPANY SARL**

pour un montant **TTC de 64 945 041 FCFA (Soixante Quatre Millions Neuf Cent Quarante Cinq Mille quatre cent Un Francs CFA)** pour une durée de **Quatre (04) mois calendaires.**

DZENG le 3 Mai 2024

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE GUIDER**DECISION A/LUNICIPALE N°07/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER

Vu La constitution de la République du Cameroun

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la décentralisation au Cameroun ;

Vu La Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales

décentralisées ;

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, Syndicats des communes et Etablissements communaux modifiés par les décrets n°77/285 du 03/08/77 et n°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu Le décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N°2022/302 du 12 Novembre 2022 Portant Nomination de Monsieur SADI GILES CHRISTIAN, Administrateur Civil aux Fonctions de Préfet du Département du Mayo-Louti ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création ; organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics.

Vu l'arrêté N°000323/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints

Vu L'arrêté N° 006/A/MINMAP du 15 Janvier 2014 portant création des commissions internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes ;

Vu La Décision Municipale N°18/2019/DM/C-GDER/SG DU 26/06/2019 Constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Guider ;

Vu DAO N°07 pour les travaux de construction de deux (02) forages équipé de PMH dans certaines localités de la Commune de Guider.

Vu la proposition d'attribution N°006/PA/CIPM/2024 Considérant les nécessités des services

DECIDE

Article 1er : Le marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offres sus visé, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué ainsi qu'il suit:

Entreprise	Lot	Montant hors Taxes (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai d'exécution
ETS AMS	1	6 706 989	7 998 084	Trois (03) mois
	2	6 706 989	7 998 084	Trois (03) mois

Article 2 : a) L'entreprise sus visée ne pourra exécuter les travaux qu'après la signature des marchés y relatifs.

b) Le délais d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

c) La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GUIDER le 28 Mars 2024

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N°03 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°03/AONO /C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 19/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS(03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE(PMH) DANS LES LOCALITES DE BOTOMBO BONGANDO ET TCHEKOS DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offre **N°02/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023** pour les travaux de construction de trois(03) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine dans les localités de Botombo, Bongando, et Tchékos dans la Commune de Bokito; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	PROJET	ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA(FCFA)	MONTANT TTC(FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
1	Construction forage équipé PMH à Botombo	PCS-PRIVA CAMEROUN SARL	6 708 595	8 000 000	Trois(03) Mois
2	Construction forage équipé PMH à Bongando		6 708 595	8 000 000	
3	Construction forage équipé PMH à Tchékos		6 708 595	8 000 000	
	TOTAL		20 125 785	24 000 000	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BIKOK le 3 Mai 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE GUIDER

DECISION MUNICIPALE N°02/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER

Vu La constitution de la République du Cameroun

Vu La Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la Décentralisation au Cameroun ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu La Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, Syndicats des communes et Etablissements communaux modifiés par les décrets n°77/285 du 03/08/77 et n°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu Le décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N°2022/302 du 12 Novembre 2022 Portant Nomination de Monsieur SADI GILES CHRISTIAN,

Administrateur Civil aux Fonctions de Préfet du Département du Mayo-Louti ,

Vu le décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création ; organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics.

Vu l'arrêté N°000322/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints]

Vu L'arrêté N° 006/A/MINMAP du 15 Janvier 2014 portant création des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes ;

Vu La Décision Municipale N°18/2019/DM/C-GDER/SG DU 26/06/2019 Constatant la composition de la

Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Guider ;

Vu DAO N°01 pour les travaux de construction de trois salles de classe dans trois écoles primaires de la Commune de Guider

Vu la proposition d'attribution N° 02/PA/CIPM/2024 du 14/03/2024

Considérant les nécessités des services

DECIDE

Article 1er: Le marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offres sus visé, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué ainsi qu'il suit :

Entreprise	N° de Lot	Montant Hors Taxes (F CFA)	Montant TTC (fF cfa)	Délai d'exécution
ETS GAGA FILS	01 (Korake)	8 369 961	9 981 179	Trois (03) mois
GPT ETS LOUTI ET BADJOUA NOUVEL ESPOIR	02 (Mazavla)	8 384 903	9 998 996	Trois (03) mois
BADJOUA NOUVEL ESPOIR	03 (kona-golombe)	8 379 553	9 992 617	Trois (03) mois

Article 2 : a) Les entreprises sus visées ne pourront exécuter les travaux qu'après la signature des marchés y relatifs.

b) Le délais d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

c) La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GUIDER le 15 Mars 2024

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N°04/DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°04/AONOC/BOK/SG/CIPM/2024 DU 19/03/2024 POUR L'ACHAT D'UNE NIVELEUSE DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offre **N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2024** du **19/03/2024** pour l'achat d'une niveleuse dans la Commune de Bokito; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ABC SARL	Tél. 698 66 27 94	83 857 442	100 000 000	Trois(03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 3 Mai 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

DÉCISION N°007/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX D'EXTENSION ET D'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ DE BOUMNYEBEL DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI,

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°72/04/COR/PM du 18 février 1972 portant création de la Commune de Ngog-Mapubi ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu la Loi n°2023/019/du 19 Décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjoints au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°41/AP/JO8/SDL du 31 Janvier 2024 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2024 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 Portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissements ;

Vu la note de service n°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes dans la Région du Centre ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 006/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 du 14 mars 2024 pour l'exécution des travaux d'extension et d'assainissement du marché de BOUMNYEBEL, département du Nyong et Kellé, en procédure d'urgence;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ainsi que procès-verbal subséquent des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	DE D'EXÉ
UNIQUE	ETS N.B FOURNITURES SERVICES B.P : 4327 Douala Tél. : 677 765 566	94.464.438 (Quatre-vingt-quatorze millions quatre cent soixante-quatre mille quatre cent trente-huit francs)	94.464.438 (Quatre-vingt-quatorze millions quatre cent soixante-quatre mille quatre cent trente-huit francs)	Quat m

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°013/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 19/02/ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE D'EBOK DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG

AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique :

Par décision N°003/D/C-DZG/SG/2024 du **02 MAI 2024** la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} : la lettre commande objet de la consultation, est attribuée ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EBOK DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE	STAR HORIZON BP 11311 YAOUNDÉ	de 17 207572 FCFA (Dix-Sept Millions Deux Cent Sept Mille Cinq Cent Soixante-Douze Francs CFA) TTC	Quatre mois (04)	Adjudicataire

DZENG le 2 Mai 2024

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°004/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE LIBELLINGOI SUD, DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE D****(AU**

Par décision N°004/D/C-NBI/SG/2024 du 02 MAI 2024, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée a

Lot	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC Lu (FCFA)
Unique	ETS BILLY BUSINESS ET COMPANY B.P : YAOUNDE Tél. : 699 085 177 – 678 503 158	27/30 soit 87,6%	25 124 195 (Vingt-cinq millions cent vingt-quatre mille cent

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétaire

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE BOKITO**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Communique,**

L'Entreprise **ABC-SARL BP14953 Yaoundé Tel.698 66 27 94** a été retenue comme adjudatrice, du Marché relatif à l'appel d'offre **N°04/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2024 DU 19/03/2024** pour la fourniture d'une niveleuse, à la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou Région du Centre.

Le responsable est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 26 Avril 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Communique,**

L'Entreprise **ETS LA SOLIDARITE BP Yaoundé Tel.696 26 85 29** a été retenue comme adjudatrice, du Marché relatif à la demande de cotation **N°02/DC/C/BOK/SG/CIPM-2024 DU 27/03/2024** pour l'achat et l'installation d'un groupe électrogène de 30KVA au profit de la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou Région du Centre.

Le responsable est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 26 Avril 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION N° 012/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 30/04/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

À l'attention du Représentant autorisé du Consultant

M. ETABI ETABI Léon Valdez Lézin

Tel : 690 50 06 32 / 621 38 30 64

E-mail : etabietabileonvaldezlezin@email.com

Entité Acheteuse: Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II).

Intitulé du Marché: Recrutement d'un(e) Consultant(e) Individuel(le) Illustrateur (trice) graphiste.

Référence: N°012/AMI/MINADER/PADFA II/SSC/SPM/2023 DU 30 Octobre 2023.

Le présent Avis a pour objet de notifier notre Intention d'Attribuer le Marché susmentionné au Consultant **M. ETABI ETABI Léon Valdez Lézin**, au montant Hors Taxes (HT) de Trois Millions Cinq Mille (3 500 000) Francs CFA. La durée de la Mission est de Douze (12) mois.

Nous attirons l'attention sur le fait que cet Avis n'a nulle valeur de contrat entre l'Entité Acheteuse et le Consultant; de même, il n'ouvre ni ne crée juridiquement aucun droit ni obligation au profit ou à l'égard de l'entité acheteuse ou du soumissionnaire.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

COMMUNE DE GUIDER**DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER**

Vu La constitution de la République du Cameroun

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes :

Vu La Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2000 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret N°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, Syndicats des communes et Etablissements communaux modifiés par les décrets n°77/285 du 03/08/77 et n°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu Le décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les compétences et leur ressort territorial les textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N°2022/302 du 12 Novembre 2022 Portant Nomination de Monsieur SADi GILES CHRISTIAN, Administrateur Civil aux Fonctions de Préfet du Département du Mayo-Louti ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création ; organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics.

Vu l'arrêté N°000323/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints:

Vu L'arrêté N° 006/A/MINMAP du 15 Janvier 2014 portant création des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes

Vu La Décision Municipale N°18/2019/DM/C-GDER/SG DU 26/06/2019 Constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Guider ;

Vu DAO N°08 pour les travaux d'extension du réseau électrique CRTV-Hôtel de ville-Cité municipale-Ribao-Doualaré Ouro Tara.

Vu la proposition d'attribution N° 07/PA/C1PM/2024

Considérants les nécessités des services

DECIDE

Article 1er: Le marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offres sus visé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit :

Entreprise	Montant Hors Taxes (F CFA)	Montant TTC	Délai d'exécution
		en FCFA	
ETS MBM	41 921 930	49 991 901	Trois (03) mois

Article 2 ; a) L'entreprise sus visée ne pourra exécuter les travaux qu'après la signature des marchés y relatifs.

b) Le délais d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

c) La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

GUIDER le 28 Mars 2024

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°006/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC AVEC ENERGIE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE L'ESPACE URBAIN DE BOUMNYEBEL, ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI****(AUTORITÉ CONTRACTANTE)****COMMUNIQUE :**

Par décision **N°006/D/C-NBI/SG/2024** du **02 MAI 2024**, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué aux soumissionnaires ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC calculé (FCFA)	Délai d'exécution	Observations
Unique	GPT ETS BILLY BUSINESS ET C^{ie} BIONET SARL B.P : YAOUNDE Tél. : 699 085 177 – 678 503 158	26/28 <i>soit 92,86%</i>	49 854 650 <i>(Quarante-neuf millions huit cent cinquante-quatre mille six cent cinquante francs)</i>	49 854 650 <i>(Quarante-neuf millions huit cent cinquante-quatre mille six cent cinquante francs)</i>	Quatre (04) mois	Attribué <i>1^{er}</i>

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétaire Général de la Mairie de Ngog-Mapubi, Service des Marchés, pour l'établissement de la lettre-

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE BOKITO**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Communique,**

Les Entreprises suivantes : ETS **LES QUATRE ETOILES**, BP 1151Yaoundé, Tel.699 44 16 90, ETS **MECYGER**, BP Yaoundé, Tel. **677 69 78 89/ 696 34 91 17** et ETS **ABOYA ? CIE**, BP 00 Yaoundé, Tel. **690 71 69 60** ont été retenues comme adjudatrices, du Marché relatif à l'appel d'offre **N°02/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2024 DU 19/03/2024** pour les Travaux de Construction d'un bloc de deux(02) salles de classe dans les localités de :

N°	LIEU	ADJUDICATAIRE
LOT 1	EP OSSIM 1	ETS LES QUATRE ETOILES
LOT2	EP TOBAGNE	ETS MECYGER
LOT3	EP EDIOLOMO	ETS ABOYA ? CIE

Les responsables sont priés de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 26 Avril 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N°02 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°02/AONO /C/BOK/SG/CIPM/2023 DU 19/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE : OSSIM 1(LOT1), TOBAGNE(LOT2), EDIOLOMO(LOT3) DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offre **N°02/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2023** pour les travaux de construction d'un bloc de deux(02) salles de classe dans les écoles primaires de : OSSIM 1(Lot 1), Tobagne (Lot 2), et Ediolomo (Lot 3) dans la Commune de Bokito; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Sont déclarés adjudicataires des travaux relatifs à l'Appel d'Offre susmentionné, les entreprises ci-dessous désignées et conformément au tableau ci-après :

N°	LIEU	ADJUDICATAIRE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
Lot1	EP OSSIM 1	ETS LES QUATRES ETOILES	16 729 560	19 950 000	Trois(03) mois
Lot2	EP TOBAGNE	ETS MECYGER	16 771 488	19 999 999	Trois(03) mois
Lot3	EP EDIOLOMO	ABOYA ET CIE	16 761 746	19 988 382	Trois(03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 3 Mai 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE MOUTOURWA

**AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C-MTWA/CIPM/TBEC/2024 DU 02/05/2024 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NOUBOU DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DU MAYO – KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINSANTE ; EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 40 047 06 641362 523316 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINSANTE de l'Exercice 2024, le Maire de Moutourwa Maitre d'Ouvrage, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Moutourwa, un avis de Consultation pour **les travaux de réhabilitation de CSI de Noubou.**

2. Consistance des prestations

Maçonnerie--Revêtement ;

Charpente-Couverture ;

Menuiserie Bois-Métallique ;

Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

16 000 000 (SEIZE millions) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public MINSANTE de l'Exercice 2024 sur la ligne d'Imputation Budgétaire **58 40 047 06 641362 523316 611**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu auprès du Secrétaire général de la Commune dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu auprès du Secrétaire général de la Commune dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25.000) francs CFA**, payable à la recette Municipale de Moutourwa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir auprès du Secrétaire général de la Commune contre récépissé, au plus tard le **24/05/2024 à 10Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C-MTWA/CIPM/TBEC/2024 DU 28/03/2024
POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NOUBOU DANS LA COMMUNE DE
MOUTOURWA, DEPARTEMENT DU MAYO – KANI, REGION DE L'EXTREME -NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **deux cent mille (200 000) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originales, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Moutourwa, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis	Le 24/05/2024 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des actes de la Commune de Moutourwa

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de l'original de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Absence d'une pièce administrative non conforme produite après 48 heures;
4. Déclaration sur l'honneur de non abandon du chantier;
5. Omission d'une rubrique de devis quantitatif et estimatif

Critères Essentiels

Le critère essentiel porte sur l'unique point suivant

La preuve d'avoir déjà exécuté pour chacune de deux années un (01) marché dont chacun à un montant au moins égal au montant prévisionnel, les coordonnées des responsables des projets ou des Maîtres d'Ouvrage ainsi que les documents justificatifs (copies des marchés ou lettres-commande première et dernière pages, bordereau de livraison signé par le Maître d'Ouvrage, PV de réception certifiant la bonne exécution de ces marchés).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétaire Général Tel : 696 28 03 45 dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants: 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 2 Mai 2024

Le MAIRE

MBIDI Jean

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

DÉCISION N°004/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE LIBELLINGOI SUD, DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°72/04/COR/PM du 18 février 1972 portant création de la Commune de Ngog-Mapubi ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu la Loi n°2023/019/du 19 Décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjoints au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°41/API/JO8/SDL du 31 Janvier 2024 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2024 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 Portant nomination des Présidents des Commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissements ;

Vu la note de service n°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes dans la Région du Centre ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°003 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 du 14 mars 2024 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc maternel a l'école maternelle de LIBELLINGOI SUD dans l'Arrondissement de NGOG-MAPUBI, Département du NYONG ET KELLE, en procédure d'urgence;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ainsi que procès-verbal subséquent des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
UNIQUE	ETS BILLY BUSINESS ET COMPANY B.P : YAOUNDE Tél. : 699 085 177 – 678 503 158	25 124 195 (Vingt-cinq millions cent vingt-quatre mille cent quatre-vingt-quinze francs)	29 960 602 (Vingt-neuf millions neuf cent soixante mille six cent deux francs)	Quatre (04) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

DÉCISION N°005/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°72/04/COR/PM du 18 février 1972 portant création de la Commune de Ngog-Mapubi ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu la Loi n°2023/019/du 19 Décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°04/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjoints au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°41/AP/JO8/SDL du 31 Janvier 2024 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2024 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 Portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissements ;

Vu la note de service n°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes de la Région du Centre ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 du 14 mars 2024 pour l'exécution des travaux d'extension du réseau électrique dans certaines localités dans l'arrondissement de Ngog-Mapubi, département du Nyong et Kellé, en procédure d'urgence;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ainsi que procès-verbal subséquent des travaux,

de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	DÉLA D'EXÉCU
1	ETS MASSAD BATISSES BP.....YAOUNDE	<i>24.963.199 (Vingt-quatre millions neuf cent soixante-trois mille cent cent-dix-neuf francs)</i>	<i>24.963.199 (Vingt-quatre millions neuf cent soixante-trois mille cent cent-dix-neuf francs)</i>	Quatre (mois)
3	656.767.569	<i>23.951.959 (Vingt-trois millions neuf cent cinquante et un mille neuf cent cinquante-neuf francs)</i>	<i>23.951.959 (Vingt-trois millions neuf cent cinquante et un mille neuf cent cinquante-neuf francs)</i>	Quatre (mois)
2	ETS S.C.I.F SARL BP.3457 YAOUNDE	<i>23.985.000 (Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille francs)</i>	<i>23.985.677 (Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille six cent soixante-dix-sept francs)</i>	Quatre (mois)
4	Tél. : 699.921.959 – 674 718 226	<i>23.980.000 (Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt mille francs)</i>	<i>23.980.000 (Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt mille francs)</i>	Quatre (mois)

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE BOKITO**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Communique,**

L'Entreprise **ETS LA SOLIDARITE BP Yaoundé Tel.696 26 85 29** a été retenue comme adjudatrice, du Marché relatif à l'appel d'offre **N°01/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2024 DU 19/03/2024** pour les Travaux de Construction de deux(02) salles de classe à l'école bilingue de Balamba (phase2), dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou Région du Centre.

Le responsable est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

BOKITO le 26 Avril 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE PITOA

DECISION MUNICIPALE N°10/DM/C/PTA/2024 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/DAONO/C-PTA/CIPM/2024 DU 15/03/2024 POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE SOIXANTE (60) LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PITOA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PITOA, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret n°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation Marchés Publics ;
Vu le Décret n°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire la composition des commissions internes passation des marchés auprès de certaines Communes ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la Lettre circulaire n°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
Vu l'avis d'appel d'offres national ouvert susmentionné ;
Vu la proposition d'attribution n°09/CIPM/PCI/PITOA signée en date du 11/04/2024, du président de la Commission Ad hoc, a examen du rapport de la Sous Commission d'Analyse des Offres ;
Considérant les nécessités de service. Vu le Procès verbal de négociation signé entre l'adjudicataire et le Maître d'ouvrage en du 15/04/2024 ; **DECIDE**

Article 1er : La Lettre Commande, objet du dossier de l'avis d'appel d'offres national ouvert susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision attribuées ainsi qu'il suit :

N° lot	Nature des travaux	Adjudicataire	Montant TTC en Franc CFA	Délai d'exécution
Unique	FOURNITURE ET LA POSE DE SOIXANTE (60) LAMPADAIRES SOLAIRES AIL IN ONE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PITOA	GROUPEMENT AS CONSULTING & SOTRAGEL SARL BP 34881 YAOUNDE, Téléphone 690 77 48 75	Trente deux millions neuf cent cinquante mille (32 950 000)	Quatre mois

Article 2 : L'entreprise susvisée ne pourra exécuter ledit marché qu'après signature des documents contractuels y relatifs ; le délai d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

PITOA le 19 Avril 2024

Le MAIRE

OUSMANOU AMAN SA'ALY

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

DÉCISION N°002/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°72/04/COR/PM du 18 février 1972 portant création de la Commune de Ngog-Mapubi ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu la Loi n°2023/019/du 19 Décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjoints au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°41/AP/JO8/SDL du 31 Janvier 2024 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2024 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 Portant nomination des Présidents des Commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissements ;

Vu la note de service n°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes dans la Région du Centre ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 du 14 mars 2024 pour travaux de construction de cinq (05) forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ainsi que procès-verbal subséquent

des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
UNIQUE	ETS NYANGO SARL U B.P : Tél : 695 259 296	42.500.000 (Quarante-deux millions cinq cent Mille Francs)	42.453.000 F (quarante-deux millions quatre cent cinquante-trois Mille Francs) NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024 LE MAIRE NGO TJOCK Christine	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

DÉCISION N°003/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DEFINITIFSUR LA RIVIERE POUGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°72/04/COR/PM du 18 février 1972 portant création de la Commune de Ngog-Mapubi ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu la Loi n°2023/019/du 19 Décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjoints au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°41/AP/JO8/SDL du 31 Janvier 2024 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2024 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 Portant nomination des Présidents des Commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissements ;

Vu la note de service n°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes dans la Région du Centre ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°002 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 du 14 mars 2024 pour l'exécution des travaux de construction d'un ponceau définitif sur la rivière POUPOUGUE dans l'Arrondissement de NGOG-MAPUBI, Département du NYONG ET KELLE, en procédure d'urgence;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ainsi que procès-verbal subséquent des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
UNIQUE	MM & ASSOCIES B.P : Tél : 699 764 772	22 987 124 (<i>Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cent vingt-quatre francs</i>)	22 987 124 (<i>Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-sept mille cent vingt-quatre francs</i>)	Trois (03) m
	ETS MANGHE PATRICK NYUYKI	22 996 170 (<i>Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cent soixante-dix francs</i>)	22 996 170 (<i>Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-seize mille cent soixante-dix francs</i>)	Trois (03) m

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/24/AOIO/SODECOTON/CIPM DU 03/05/2024
POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN (01) SYSTEME DE CERCLAGE
AUTOMATIQUE AVEC FEUILLARDS EN POLYESTER POUR PRESSE HORS FOSSE 20''X54'' POUR
L'USINE D'EGRENAJE DE KAELE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un (01) système de cerclage automatique avec feuillards en polyester pour presse hors fosse 20'' X 54'' pour l'usine d'égrenage de Kaélé.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture, l'installation et la mise en service d'un (01) système de cerclage automatique avec feuillards en polyester pour presse hors fosse 20'' X 54'' pour l'usine d'égrenage de Kaélé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **600 000 000 FCFA**.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **200 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 06/06/2024 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°065/24/AOIO/SODECOTON/CIPM DU 03/05/2024
POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN (01) SYSTEME DE CERCLAGE
AUTOMATIQUE AVEC FEUILLARDS EN POLYESTER POUR PRESSE HORS FOSSE 20''X54'' POUR L'USINE
D'EGRENAGE DE KAELE**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu usine d'égrenage de Kaélé dans un délai de **120 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1^{er} ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **12 000 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être reproduites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 06/06/2024 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites;

La fourniture comprendra :

- Une cerceuse automatique P361 ou équivalent ;
- Un ensemble de plateaux, socle du dameur et support de chiens ;
- Une Cerceuse électrique manuelle ;
- Une cerceuse manuelle pneumatique ;
- Un compresseur d'air équipé d'un sécheur ;
- Vingt rouleaux de feillard pour la production d'au moins 2 000 balles ;
- Un lot de pièces de rechanges.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES**1. 1. Cerceuse modèle P361 pour presse hors Fosse ou équivalent**

- Six (6) Têtes d'attache Model P361 avec servo-moteur pour la disposition des feillards ainsi que les fonctions de collage des feillards de manière automatique ou manuelle ;
- Le tout piloté par un automate PLC avec Ecran couleur tactile et les servo-variateurs Mitsubishi précâblés pour faciliter l'installation et une formation simplifiée des utilisateurs ;
- La partie pneumatique sera protégé par un dispositif de conditionnement d'air comprimé (Filtre Régulateur

lubrificateur avec manomètre) et commandé par des électrovannes électropneumatiques pour assurer le mouvement des vérins ;

- Fournir avec un manuel d'installation et d'opération du système en français ou en anglais.

1. 2. Jeu de pièces pour modifier la presse hors fosse

- Deux (02) Plateaux inférieurs avec guides de feuillard
- Un (01) plateau supérieur avec guides de feuillards
- Un Socle de dameur ;
- Des supports de chiens.

1. 3. Deux cerceuses manuelles à feuillards en polyester

- Une cerceuse manuelle électrique à feuillards en polyester modèle P331 ou équivalent, longueur minimale de la surface plane 152,4 mm, tension Max 1,450 lbs, temps de chargement 40 minutes, Akku Li-Ion (36V) 5.0 Ah, poids total avec batterie : 6.35 kg.
- Machine fournie avec une batterie de rechange, un chargeur et une plaque d'usure.
- Une cerceuse manuelle à air comprimé à feuillards en polyester avec support et filtre régulateur et lubrificateur.

1. 4. Un Compresseur d'air à vis industriel ATLAS COPCO GA 7 13FF HAV TM 500 ou équivalent

- Moteur : 7KW ;
- Pression de fonctionnement : 12,5 bar ;
- Débit : 12,5 litres/sec ;
- Complet (avec sécheur incorporé) ;
- Version tropicalisée pour fonctionner dans des lieux à air ambiant élevé (température 50°C) ;
- Réservoir : 500 litres.

1. 5. Un lot de pièces de rechanges pour cerceuse P361 à fournir selon la liste suivante :

REF	DESIGNATIONS	QUANTITE
-	Tête de soudage complète	2
23321-01	PLC, COMPACT LOGIX	1
23672-01	SERVO DRIVE:MITSUBSHI,400V,J4*	2
P600-7351	TOUCH SCREEN MITSUBISHI GOT8.4	1
20651-01	RELAY SAFETY:3SM4_B RELAY, SAF	1

REF	DESIGNATIONS	QUANTITE
20528-01	EX500,COMMS GATEWAY UNIT,4 STA	1
20526-01	EX500,REMOTE OUTPUT ASSY 2X8	1
20527-01	EX500,REMOTE OUTPUT ASSY 1X8	1
20524-01	EX500,REMOTE OUTPUT ASSY 6X2	1
20525-01	EX500,REMOTE OUTPUT ASSY 4X2	1
P600-2100	Belt: P361 Master Belt Gates [450L050] / COURROIE [450L050]	6
P600-2490	Feeder: P361 Small Geared Guide Wheel Bearing / ROULEMENT GUIDE DE P361	6
P600-2851	Bumper Wheel / ROUE PARE-CHOCS	4
P600-3130	Belt: Weld Belt (160XL037] / COURROIE COLLAGE [160XL037]	3
P600-4311	Snap-Out Pin w/ Springs &"E" Clips (for P600 Platen & all Follow Blocks) / GOUPILLE AVEC RESSORT ET E-CLIPS (POUR P600 ET PLATEAUX)	12
P600-2860	Snap-Out Pin w/ Springs and "E" Clips (P361 Chutes ONLY) / GOUPILLE AVEC RESSORT ET E-CLIPS (POUR P361)	30
P600-5130	Belt: Feed Belt [240L050] / COURROIE ALIMENTATEUR [240L050]	6
23671-01	Cord: Mitsubishi Servo Drive Power Câble, 10m, Shielded / CABLE BLINDE DE PUISSANCE, 10M POUR VARIATEUR SERVO MITSUBISHI	1
23674-01	Cord, Mitsubishi Servo Drive Encoder Câble, 10m, J4 / CABLE DE COMMANDE, 10M, J4 POUR VARIATEUR SERVO MITSUBISHI	1
23784-01	Câble: Mistubishi Servo Junction Terminal Block Cable, J4 / TERMINAL DE CONNEXION DE CABLE, J4 POUR SERVO MITSUBISHI	1
P600-7240	Limit Switch: Tubular / DETECTEUR DE FIN DE COURSE TUBULAIRE	1
P600-8010	Kit: Fittings Set / JEU DE CONNECTEURS PNEUMATIQUE (COUDES, T...)	1
P600-8120	Hose: 1/4", 100' Black / FLEXIBLE 1/4 ", 100' NOIR	1
P600-8130	Hose: 3/8", 100' Black / FLEXIBLE 3/8", 100' NOIR	1
P600-8131	Hose: 1/2", 100' Black / FLEXIBLE 1/2" , 100' NOIR	1
P600-8711	Valve: Rexroth, single solenoid / VALVE REXROTH, UNE BOBINE	1
P600-8751	Valve: Rexroth, closed ports / VALVE REXROTH, PORTS FERMES	1
P600-8761	Valve: Rexroth, open ports / VALVE REXROTH, PORTS FERMES	1

REF	DESIGNATIONS	QUANTITE
P600-7222	Limit Switch: Cable Extension for TL Proximity Switch / CABLE D'EXTENSION POUR TL DETECTEUR DE PROXIMITE	1
P600-7227	Limit Switch: T-Slot, Q/C-M8, Parker, for P361, Global Switch (Black)	2
20529-01	Cord, Valve Connector, Lighted, M12 Quick Connect / CABLE, CONNECTEUR VALVE, ILLUMINE, M12 CONNEXION RAPIDE	1
20530-01	Patch Cord: 5M, SMC Comm. Câble	1
20535-01	Patch Cord: 5M, M8 to M8	2
20545-01	Câble: 10M Ethernet to M12 Câble / ETHERNET CABLE	1
20550-01	Output Unit Power Câble / CABLE DE MODULE DE SORTIE	1

SUPERVISION DE L'INSTALLATION ET FORMATION

1. Apporter la preuve que l'équipement proposé a été livré et fonctionne dans une industrie cotonnière sur des presses hors fosse liftbox . (Joindre les références de la commande et un PV de réception technique).
2. Le soumissionnaire doit avoir une preuve de l'existence d'au moins une équipe de deux (02) techniciens formés et basés en Afrique pour fournir de l'assistance technique.
3. Le montage et la mise en service des équipements se feront par le fournisseur qui dispose des compétences en la matière (joindre CV).
4. Les essais, les réglages et la formation devront s'étendre sur une production de 5 000 balles minimum.

6 Non-validation d'au moins 70% des critères essentiels ;

7 Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;

9 Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original** (joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur le cas échéant) ;

10 Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;

11 Absence ou non-conformité du descriptif de la Garantie et justificatif du Service après-vente.

14. 2 Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;

- Planning de livraison.....oui/non.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu usine d'égrenage de Kaélé.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

GAROUA le 3 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

ELECTRICITY DEVELOPMENT CORPORATION

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 03/ASMI/EDC/DG/DRH/SDARHAS/SAS DU
.....POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX MEDECINS DU TRAVAIL A TEMPS PARTIEL POUR LES
BARRAGES DE MEMVE'ELE (RÉGION DU SUD) ET MAPE-BAMENDJIN (RÉGION DE L'OUEST)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Electricity Development Corporation (EDC), créée en 2006 et réorganisée en 2020 est une société à capital public, ayant l'Etat comme actionnaire unique. Elle a pour mission (i) la gestion pour le compte de l'Etat, du patrimoine public dans le secteur de l'électricité, à l'exception de celui concédé à d'autres acteurs du secteur ; (ii) l'étude, la préparation ou la réalisation de tout projet d'infrastructure dans le secteur de l'électricité qui lui est confié par l'Etat ; (iii) la promotion des investissements dans le secteur de l'électricité ; (iv) l'appui conseil dans le secteur de l'électricité.

Dans le souci du processus permanent de normalisation et du respect de la réglementation en vigueur, EDC souhaite procéder au recrutement des médecins du travail distincts pour les barrages de **Memve'ele** (Région du Sud) et **Mapé-Bamendjin** (Région de l'Ouest) qui exercera à temps partiel, est acteur central de la prévention des risques professionnels. Soumis au secret médical, il veillera sur la santé des travailleurs et conseillera l'employeur sur l'ensemble des problématiques liées aux conditions de travail.

2. Objet

Le présent ASMI vise le recrutement des médecins du travail distincts pour les barrages de **Memve'ele** (Région du Sud) et **Mapé-Bamendjin** (Région de l'Ouest) donc la mission à temps partiel consistera à éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, notamment en surveillant leurs conditions d'hygiène au travail, les risques de contagion et leur état de santé, ainsi que toute atteinte à la sécurité des tiers.

3. Consistance des prestations

Le médecin du travail a plusieurs missions.

Le médecin du travail est le conseiller de l'employeur et des travailleurs notamment sur :

- L'amélioration des conditions de vie et de travail en entreprise ;
- La surveillance de l'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la santé physique et mental, notamment en vue de préserver le maintien dans l'emploi des salariés
- La protection des travailleurs contre l'ensemble des nuisances, et notamment contre les risques d'accidents du travail ou d'exposition aux effets du courant électrique, des agents chimiques dangereux, des agents vecteurs de maladies (simulie etc...), les reptiles etc.;
- L'hygiène générale des sites et dans les services de restauration ;
- La proposition sur la mise en place ou la modification de l'organisation du travail de nuit.

Le médecin du travail assure ces missions d'une part, en réalisant des examens médicaux, et d'autre part en menant des actions sur le lieu du travail.

Ces action sur le lieu du travail comprennent notamment :

- La visite des lieux de travail,
- L'étude des postes en vue de l'amélioration des conditions de travail et de leur adaptation dans certaines situations;
- L'identification et l'analyse des risques professionnels ;
- La délivrance de conseils en matière d'organisation de secours et de service d'urgence ;

Le médecin du travail assure également le suivi individuel de l'état de santé des salariées. Il contribue à la veille épidémiologique et à la traçabilité. Il réalise notamment :

- Les visites périodiques des travailleurs se déclarant malades ;
- Les visites d'information et de prévention ;
- Les examens médicaux d'aptitude et d'embauche ;
- les examens médicaux périodiques, de pré-reprise, de reprise et à mi-parcours, après une période d'absence pour cause de maladie ;
- Tout autre examen ou prescription complémentaire ou sur demande.

Le médecin du travail doit rendre compte des activités menées à l'employeur. A cet effet il doit déclarer:

- Les cas de maladie professionnelle dont il a eu connaissance ;
- Les cas de maladie survenue du fait du travail et non encore reconnue comme maladie professionnelle.

Le médecin du travail doit tenir les documents suivants :

- Un dossier individuel pour chaque travailleur et strictement confidentiel ;
- Un registre des examens de prévention pour certaines maladies professionnelles, le double étant tenu parallèlement par l'employeur ;
- Un registre d'étude de poste de travail ;
- Un fichier des accidents de travail ;
- Un carnet à souche pour déclaration de maladies professionnelles et contagieuses.

Le médecin du travail devra fournir certains livrables à savoir :

- Un rapport semestriel sur l'état sanitaire des travailleurs (statistiques de morbidité) à l'intention du ministre de la santé publique suivant le modèle prescrit avec copie à l'employeur.
- Un rapport annuel d'activité selon le modèle en vigueur.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à tout médecin camerounais remplissant les critères ci-après :

5. Remises des offres

Les dossiers de candidatures seront déposés au bureau du courrier de EDC siège, 4^{ème} étage porte 412, immeuble hibiscus Yaoundé, au plus tard le **31 mai 2024 à 12 heures**, heure locale, sous plis fermés et revêtus de la mention suivante, **Recrutement du Médecin de Travail au barrage de : Memve'ele**(Région du Sud) ou **Mapé-Bamendjin** (Région de l'Ouest) selon le poste et le site visé.

6. Composition du dossier

Les dossiers de candidatures doivent avoir les éléments suivants :

- Une lettre de motivation signée par le candidat ;
- Un CV détaillé et signé ;
- Une copie légalisée des diplômes du médecin ;
- Les preuves de son expérience (contrats précédents et en cours) ;
- L'agrément du Ministère du Travail ;
- L'attestation d'inscription à l'Ordre National des Médecins du

7. Critères d'évaluation**1. Critères essentiels :**

- Être docteur en médecine ;
- Être titulaire d'un diplôme en médecine du travail, hygiène industrielle ou tout autre titre équivalent ;
- Avoir un diplôme de spécialisation est un atout ;
- Justifier d'une expérience forte et avérée en la matière.

2. Critères éliminatoires :

- Faire partie de l'Ordre des Médecins du Cameroun ;
- Avoir un agrément du Ministère du Travail ;
- Exercer la profession dans la région concernée et/ou proche de la zone choisie pour la candidature.

8. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à EDC, immeuble hibiscus, hippodrome au 6^{ème} étage, porte 609, BP 15111 Yaoundé TEL (237) 222 23 10 89 Email : karing.ghebeh@edc.cm

YAOUNDE le 24 Avril 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR NSANGOU THEODORE

MINISTERE DU COMMERCE

ADDITIF N°01 ABROGEANT CERTAINES INFORMATIONS ANTERIEURES CONTENUES DANS L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 03 AVRIL 2024 RELATIF A LA REFECTION DES VITRINES MADE IN CAMEROON A EBOLOWA PAR :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

REFERENCES ET PAGE	AU LIEU DE	LIRE
Pièce n°1 Avis d'Appel d'Offres Page 6	13. REMISE DES OFFRES Chaque offre est rédigée en français ou en anglais, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir en ligne sur la plateforme COLEPS, au plus tard le 06 mai 2024 à 13h30 précises, heure locale.	13. REMISE DES OFFRES Chaque offre est rédigée en français ou en anglais, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir en ligne sur la plateforme COLEPS, au plus tard le 17 mai 2024 à 13h30 précises, heure locale.
Pièce n°1 Avis d'Appel d'Offres Page 7	15. OUVERTURE DES PLIS L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 06 mai 2024 à 14h30 précises, heure locale.	15. OUVERTURE DES PLIS L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 17 mai 2024 à 14h30 précises, heure locale.
Cahier des clauses techniques particulières, Page 62	Point N°101 : TRAVAUX PRELIMINAIRES Installation du chantier y compris amené et repli du matériel, unité FF, Qté 5.	Point N°101 : TRAVAUX PRELIMINAIRES Installation du chantier y compris amené et repli du matériel, unité FF, Qté 1.
Cahier des clauses techniques particulières, Page 62	Point N°102 : TRAVAUX PRELIMINAIRES Etudes complémentaires et projet d'exécution, unité FF, Qté 5.	Point N°102 : TRAVAUX PRELIMINAIRES Etudes complémentaires et projet d'exécution, unité FF, Qté 1.
Cahier des clauses techniques particulières, Page 62	Point N°204 : DIVERS TRAVAUX DE GENIE CIVIL Béton arme pour divers raccords de maçonnerie y compris toutes sujétions, unité m³, Qté 5.	Point N°204 : DIVERS TRAVAUX DE GENIE CIVIL Béton arme pour divers raccords de maçonnerie y compris toutes sujétions, unité m², Qté 5.
Cahier des clauses techniques particulières, Page 62	Point N°206 : DIVERS TRAVAUX DE GENIE CIVIL Reprise du circuit d'éclairage y compris fourniture et pose de 07 luminaires et toutes sujétions, unité FF, Qté 5.	Point N°206 : DIVERS TRAVAUX DE GENIE CIVIL Reprise du circuit d'éclairage y compris fourniture et pose de 07 luminaires et toutes sujétions, unité FF, Qté 1.
Cahier des clauses techniques particulières, Page 62	Point N°207 : DIVERS TRAVAUX DE GENIE CIVIL Enduit de ciment sur murs de clôture y compris toutes sujétions, unité m³, Qté 30.	Point N°207 DIVERS TRAVAUX DE GENIE CIVIL Enduit de ciment sur murs de clôture y compris toutes sujétions, unité m², Qté 30.

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°007/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR TRAVAUX D'EXTENSION ET D'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ DE BOUMNYEBEL DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par décision N°007/D/C-NBI/SG/2024 du 02 MAI 2024, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée à

Lot	Soumissionnaire	Note technique	Montant TT
Unique	GPT ETS BILLY BUSINESS ET C^{ie} BIONET SARL B.P : YAOUNDE Tél. : 699 085 177 – 678 503 158	<i>37/43</i> <i>soit 87,04%</i>	49 854 650 (Quarante-neuf millions huit cent c

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétariat

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**DEMANDE DE PRIX N° 016/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 RELATIVE À
L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU
DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II).**

FINANCEMENT

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II) envisage d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché « **relatif à l'acquisition des Consommables Informatiques pour le compte du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADFA II)** ».

2. Consistance des prestations

L'acheteur invite à présent les entités remplissant les conditions requises (soumissionnaires) à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour l'**acquisition des Consommables Informatiques pour le compte du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADFA II)**.

Vous trouverez de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans la présente Demande de Prix.

3. Allotissement

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en un lot unique.

4. Participation et origine

La présente Demande de Prix est adressée aux structures suivantes, inscrites dans le répertoire des entreprises retenues en vue du lancement des Demandes de Prix.

N°	SOUSSIONNAIRES	Pays	ADRESSES
1.	GBESTS ENGINEERING AND SEVICES	Cameroun	Tél : (+237) 699 355 713 / 674 522 592
2.	Ets. DANAY & COMPAGNIE	Cameroun	Tél. : (+237) 699 566 688 / 675 174 790
3.	Ets. COREMA	Cameroun	Tél. : (+237) 699 998 099
4.	INTERNATIONAL TRADING KEMJIO	Cameroun	Tel : (+237) 694 670 228
5.	KLASH EXPRESS	Cameroun	Tél. : 675 042 642 / 696 213 749
6.			

EST ISSAF



Cameroun



Tél : (+237) 697 937 368



7.	Ets. TEAM MP	Cameroun	Tél: 691 28 28 43 E-mail: teammp@yahoo.com
----	--------------	----------	---

5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer la Demande de Prix vendue au prix de **Vingt-Cinq Mille (25 000) F CFA**, somme non remboursable. Le mode de paiement sera en espèce, dans le Compte de l'ARMP N°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

6. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique, format PDF (plus le fichier Excel/Word de l'Offre Financière), desdites Offres sur une (01) clé USB**, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email [padfa](#)

*« DEMANDE DE PRIX N° 016/DPx/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 30/04/24 RELATIVE À L'ACQUISITION DES CONSOMMABLES INFORMATIQUES POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II)
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

NB : Les Offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées.

7. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour l'acquisition des Consommables Informatiques pour le compte du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADFA II) est de : **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le MINFI, d'un montant de **deux cent soixante-dix mille (270 000) F CFA**.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **24 Mai 2024** à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

10. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires:** Il s'agit notamment :

- Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins **8/9 « Oui »** des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission (en cas groupement, la caution de soumission doit être libellée au nom du groupement) ;
- Non-conformité des spécifications techniques au descriptif des matériels.

2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre (01 critère) ;
- Références similaires (des Références de marchés similaires réalisés au cours des cinq dernières années (joindre pour chaque marché, la 1ère page, la page de signature et d'enregistrement et le PV de réception provisoire ou définitive) d'un montant cumulé supérieur ou égal à Quinze Millions (15 000 000) de F CFA). (1 critère) ;
- Capacité financière de l'entreprise délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances d'un montant supérieur ou égal à cinq millions (5 000 000) FCFA (1 critère) ;
- Délai et planning de livraison (2 critères) ;
- Méthodologie de travail (4 critères).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenue au moins **8/9 « Oui »** des critères essentiels conformément à la Grille de notation des offres techniques (**Confère annexe**).

11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme à la Demande de Prix, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **8/9 « Oui »** et une offre financière évaluée la moins-disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Il a été décidé, pour le présent marché, de passer une Demande de Prix, les offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus de Demande de Prix comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

La procédure de Demande de Prix se déroulera conformément aux procédures de Demande de Prix Nationale spécifiées dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA de Septembre 2021 et au Code des Marchés Publics du 20 juin 2018.

Veuillez noter que les soumissions des Offres par voies électroniques *ne sont pas* acceptées.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N° 006/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/RPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II) FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUN REFERENCE DU MARCHÉ : N°006/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15 SEPTEMBRE 2023 DESCRIPTION DU MARCHÉ : RÉALISATION TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) NOUVEAUX BÂTIMENTS DE STOCKAGE DE RIZ AVEC BLOCS LATRINES DE DEUX (02) CABINES DANS LA RÉGION DE L'EXTRÊME-NORD, POUR LE COMPTE DU PADFA II, LOT 2.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

La Coordinatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) communique:

Conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition de Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/ft/project-procurement>, les résultats de l'Appel d'Offre International Ouvert ci-dessus référencés se présentent comme suit:

N° Lot	Nom du soumissionnaire	Pourcentage de « oui » Note Technique	Prix Proposé de l'Offre, en FCFA	Prix évalué de l'Offre en FCFA	Observation	Rang
2	GROUPEMENT INTELLEC CONSULTING SARL / DUC ALT	86,84%	112 906 540	112 906 540	Retenu	1 ^{er}
	LARN INTERNATIONAL LTD	57,89	Offres Non Conformes			
	GROUPEMENT ETS EDC ET ETS LEFAS DE DIOS	10,52				
	GROUPEMENT SAPCPI BTP SARL – STE POUM'S SARL	21,05				
	STE SAHEL INGENIEURS CONSEILS	55,26				
	GRADIT TECHNOLOC INDUSTRIES SARL	05,26				
	INGENIERIE DESIGN CONST	18,42				

Le Représentant de ladite Entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Cellule des Marchés du PADFA II, pour la formalisation du projet de marché subséquent.
 Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°005/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/ AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE

Par décision N°005/D/C-NBI/SG/2024 du 02 MAI 2024, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée a

Lot	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC Lu (FCFA)
1	ETS MASSAD BATISSES BP.....YAOUNDE	23/28 soit 82,14%	24.963.199 (Vingt-quatre millions neuf cent soixante-trois mille ce
3	656.767.569	23/28 soit 82,14%	23.951.959(Vingt-trois millions neuf cent cinquante et un mille neuf c
2	ETS S.C.I.F SARL BP.3457 YAOUNDE	24/28 soit 85,71%	23.985.000 (Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-ci
4	Tél. : 699.921.959 – 674 718 226	24/28 soit 85,71%	23.980.000(Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétaire

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/2024 DU 03 MAI 2024
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION DES USAGERS DE LA
ROUTE ET DES ACTEURS DE LA SECURITE ROUTIERE DANS LA COMMUNE DE
NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : FONDS ROUTIER, EXERCICE : 2024. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA
COMMUNE DE NGOG-MAPUBI**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la sécurisation routière, le Maire de la Commune de **NGOG-MAPUBI**, Maitre d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres **pour la formation et la sensibilisation des usagers de la route et des acteurs de la sécurité routière dans la commune de NGOG-MAPUBI**.

Le présent Appel d'Offres fait suite à **sensibilisation des usagers de la route et des acteurs de la sécurité routière** pour l'accompagnement de certaines Communes dans la mise des actions de prévention et de sécurité routières.

2. Consistance des prestations

Pour chaque localité, la mission du consultant consistera à :

- a) identifier les usagers potentiels concernés par les questions de prévention et de sécurité routières notamment les conducteurs de moto taxis, les responsables des établissements scolaires ;
- b) déterminer et identifier les partenaires sociaux et publics concernés par les questions de prévention et de sécurité routières ;
- c) évaluer leurs capacités et leurs connaissances en la matière ;
- d) élaborer une méthodologie de renforcement de capacité d'intervention en matière de sécurité routière ;
- e) organiser des séminaires de renforcement des capacités sur les thèmes d'actualités en matière de prévention et sécurité routières.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier,
Le budget prévisionnel de l'opération est de **quinze millions (15 000 000) FCFA**,

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier,
Le budget prévisionnel de l'opération est de **quinze millions (15 000 000) FCFA**,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de **NGOG-MAPUBI**, structure interne de gestion administrative des marchés, Tel. (237) 697 52 25 75

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie **NGOG-MAPUBI**, structure interne de gestion administrative des marchés, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de : **25 000 (vingt mille) francs CFA** payable **au compte de la recette municipale de NGOG-MAPUBI**.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en cinq (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de **NGOG-MAPUBI**, Service des Marchés, au plus tard le 28 mai 2024 à 12heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°008/AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/2024 DU 03 MAI 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FORMATION ET LA SENSIBILISATION DES USAGERS DE LA ROUTE ET DES ACTEURS DE LA SECURITE ROUTIERE DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI »

“A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de un (01) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou toute autre institution financière agréé par le Ministre en charge des finances présentée sur la liste jointe en annexes, et d'un montant égal à **trois cent mille (300 000) FCF**

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 90 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou toute autre institution financière agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 28 mai 2024 à partir de 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La commission de passation des marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis. A l'issue de l'examen des offres administratives et analyse des offres techniques, L'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu une note technique égale ou supérieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100).

13. Critères d'évaluation**1 Critères éliminatoires**

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Non présentation au-delà de 48 heures d'une pièce du dossier Administratif (autre que la caution de soumission) jugée non conforme ou absente à l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives ;

Note technique inférieure à 80 points sur 100.

12.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera par points.

N°	
----	--

Critères



Notation



1	Présentation de l'offre	05 points;
2	Expérience du Soumissionnaire	15 points
3	Compréhension des Termes de Référence	15 points;
4	Méthodologie et plan de travail	20 points;
5	Compétence du personnel clé pour la mission	45 points.
	Total	100 points

Les offres n'ayant pas obtenu au moins une note de **80 points sur 100** des critères essentiels, seront jugées techniquement non qualifiées et ne pourront accéder à l'analyse financière.

1. METHODE DE SELECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi selon la méthode qualité-coût : note technique sur 80 points et note financière sur 20 points conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre après évaluation est la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note finale la plus élevée, calculée selon la formule de pondération suivante: **Note finale= (80xnote technique + 20xnote financière)/ 100.**

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de **NGOG-MAPUBI**, Secrétariat général. **697 52 25 75**

Pour tous actes contraires à la procédure réglementaire ou ayant trait à la fraude et à la corruption, bien vouloir saisir le MINMAP par téléphone ou SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25/699 37 07 48.**

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »A

YAOUNDE le 3 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE KAELE

**DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/AG/2024 DU 30 AVRIL 2024 RELATIVE
L'ACQUISITION DE SOIXANTE (60) KITS DE LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LA VILLE DE KAELE,
COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DU MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL , EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 27 100 02 641326 523415 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Consultation **N°006/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/AG/2024 DU 30 AVRIL 2024** Relative à l'acquisition de soixante (60) kits de lampadaires solaires pour la ville de Kaélé. Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Maire de la commune de KAELE envisage de procéder à l'acquisition de soixante (60) kits de lampadaires solaires pour la ville de Kaélé. (BIP MINDDEVEL) pour le compte de la commune de KAELE.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est **30 000 000 (trente millions) F. CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée et vérifiable dans le domaine d'au moins deux (02) ans.

6. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL , Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Bureau de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de KAELE

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Bureau de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de KAELE sur présentation d'une quittance de versement auprès de la recette municipale de Kaélé d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres seront remises et déposées au Bureau du SIGAMP de la Commune de KAELE au plus tard le **05 JUIN 2024 à 10 heures** (Une Heure avant l'ouverture des plis) sous enveloppe cachetée avec la mention :

Consultation N°006/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/AG/2024 DU 30 AVRIL 2024 Pour la fourniture de soixante (60) kits de lampadaires solaires pour la ville de Kaélé.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

le délai de livraison de **30 jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Caution de soumission d'un montant de **Six cent mille (600 000) F CFA et d'un délai de validité de 120 jours** émise par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances suivant le modèle joint ; (voir liste des établissements bancaires agréés par le MINFI en annexe)

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **05 JUIN 2024 à 11 heures** dans la salle des actes de la Mairie de KAELE par la commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Votre offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé et valant engagement ferme au cas où votre offre serait retenue.

14. Critères d'évaluation

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE KAELE

Consultation N°06/DC/C-KLE/SIGAMP/AG/2024 DU 2024 RELATIVE L'ACQUISITION DE SOIXANTE (60) KITS DE LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LA VILLE DE KAELE.

Date limite de remise des offres : 2024 à 10 heures.

DESCRIPTION TECHNIQUE DES PRESTATIONS (KIT DE LAMPADAIRES SOLAIRES)

(À remplir par le maître d'ouvrage)

Libellé	Désignation	Caractéristiques/Spécifications
KIT DE LAMPADAIRE SOLAIRE	KIT DE LAMPADAIRE SOLAIRE ALL IN ONE	Fourniture du panneau photovoltaïque mono 100 Wc/17.7V
		la lampe LED : 300W
		batterie solaire Life Po4 : 50V-15Ah
		régulateur de charge avec fonction contrôle de la température

N.B : les prospectus font partie intégrante de l'offre

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE KAELE

**Consultation N°06/DC/C-KLE/SIGAMP/AG/2024 DU 2024 RELATIVE L'ACQUISITION DE SOIXANTE (60)
KITS DE LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LA VILLE DE KAELE.**

Date limite de remise des offres : 2024 à 10 heures.

CADRE DU DEVIS ESTIMATIF, DESCRIPTIF ET QUANTITATIF

(À remplir par le candidat)

No	Description détaillée de l'article	unité	Quantité	Prix Unitaire (En chiffres)	Prix Total
1.	KITS DE LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LA VILLE DE KAELE	U	60		
TOTAL HORS TVA					
AIR (5,5% ou 2,2%)					
TOTAL TTC					

Arrêté le présent devis à la somme toutes taxes comprises à _____ F CFA

Le

Signature

Nom et qualité du signataire

pour le compte du Candidat

**Consultation N°06/DC/C-KLE/SIGAMP/AG/2024 DU 2024 RELATIVE L'ACQUISITION DE SOIXANTE (60)
KITS DE LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LA VILLE DE KAELE.**

Date limite de remise des offres : 2024 à 10 heures.

CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRE,

(À remplir par le candidat)

No	Description détaillée de l'article	Unité	Prix Unitaire (En chiffres)	Prix Unitaire (En lettre)	Livraison	
					délai	lieu
1.	KITS DE LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LA VILLE DE KAELE Fourniture lampadaire solaire photovoltaïque complet ALL IN ONE (Fourniture du panneau photovoltaïque mono ou poly cristallin : 100 Wc/17.7V, régulateur de charge, batterie solaire Life Po4 : 50V-100AH, la lampe LED : 300W, équipement de protection, candélabre et régulation du flux lumineux et Accessoires d'installation)	U			30 jours	Mairie de Kaélé

Le

Signature

Nom et qualité du signataire

pour le compte du Candidat

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DE LA COMMUNE DE KAELE

CONSULTATION N°06/DC/C-KLE/SIGAMP/AG/2024 DU 2024 RELATIVE L'ACQUISITION DE SOIXANTE (60) KITS DE LAMPADAIRES SOLAIRES POUR LA VILLE DE KAELE.

Date limite de remise des offres : 2024 à 10 heures.

TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

No	Nom des soumissionnaires	Adresse	Conformité de l'offre		Livraison		Prix Total	Observations
			oui	non	Délai	lieu	TTC	
1.								
1.								

Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés :

15. Attribution**Nom Fonction Signature**

La Commission interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au Fournisseur, dont elle aura vérifié la conformité pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins-disante. Si l'offre du soumissionnaire satisfait pas aux conditions de qualifications minimales imposées, l'offre sera écartée et la Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classé second dans l'ordre du tableau récapitulatif établi par ordre croissant des montants. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

16. Durée Validité des Offres

Les offres seront valables pour la période de 30 jours.

17. Renseignements Complémentaires

La Commission interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres suivant :

- Vérifier que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles,

Les Présidents et Membres de commission et les Fournisseurs doivent observer en tout temps, les règles d'éthiques professionnelles. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les règles sont définies de la façon suivante :

(a) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action de l'attribution ou de l'exécution d'une lettre commande,

(b) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sur des numéros différents et/ou sur des numéros d'enregistrement différents

(c) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.

"Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après l'attribution) à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre, privant ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**COMMUNIQUE N°03/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/JSB/2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT
RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2024 DU 11 MARS 2024, SUIVANT
AUTORISATION DE GRE A GRE N°00985-24/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2-CE8/MK DU 28
FEVRIER 2024, POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE, EXERCICE 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public que la prestation relative au Dossier de Consultation susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	ATTRIBUTAIRE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTCFCFA
Acquisition du Matériel Informatique, exercice 2024.	ETS N.D.C (NEGOCE & DEVELOPMENT CORPORATION) B.P : 12831 Yaoundé, Tel: 699 684 380	Cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations	- 249 936 075 (Deux cent quarante-neuf millions neuf cent trente-six mille soixante-quinze)

Ladite Structure est invitée à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés) dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités règlementaires nécessaires à l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs Offres auprès du Comité Ad hoc siégeant à la Direction Générale de l'ANTIC, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 24 Avril 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION N° 0002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 30/04/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

À l'attention du Représentant autorisé du Consultant

M. HAMADOU HALIDOU

Tel : 696 056 974

E-mail : hamadouhalidou93@gmail.com

Entité Acheteuse: Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II).

Intitulé du Marché: Recrutement d'un Consultant individuel à l'antenne Régionale de Maroua PADFA II : Assistant au Spécialiste Production Antenne PADFA II Maroua.

Référence : N° 0002/ASMI/MINADER/PADFA II/SSPM/SPM/2023 du 08 Février 2024.

Le présent Avis a pour objet de notifier notre Intention d'Attribuer le Marché susmentionné au Consultant **HAMADOU HALIDOU**, au montant Hors Taxes (HT) de Sept Millions Deux Cent Mille (7 200 000) Francs CFA. La durée de la Mission est de Un (01) an.

Nous attirons l'attention sur le fait que cet Avis n'a nulle valeur de contrat entre l'Entité Acheteuse et le Consultant; de même, il n'ouvre ni ne crée juridiquement aucun droit ni obligation au profit ou à l'égard de l'entité acheteuse ou du soumissionnaire.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le COORDONNATEUR

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

COMMUNE DE GUIDER**DECISION IVLUNICIPALE N°04/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER**

Vu La constitution de la République du Cameroun

Vu La Loi N°2004/01 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la Décentralisation au Cameroun ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu La Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, Syndicats des communes et Etablissements communaux modifiés par les décrets n°77/285

du 03/08/77 et n°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu Le décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N°2022/302 du 12 Novembre 2022 Portant Nomination de Monsieur SADI GILES CHRISTIAN, Administrateur Civil aux Fonctions de Préfet du Département du Mayo-Louti ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création ; organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics.

Vu l'arrêté N°000323/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints;

Vu L'arrêté N° 006/A/MINMAP du 15 Janvier 2014 portant création des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes ;

Vu La Décision Municipale N°18/2019/DM/C-GDER/SG DU 26/06/2019 Constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Guider ;

Vu Le DAO N°03 pour les travaux de construction des ouvrages d'assainissement sur le tronçon de route communale de LOUGGUERE RO 405- Chefferie de KORAKE-EP KOSEYEL NIEBE

Vu la proposition d'attribution N° 04/PA/CIPM/2024

Considérant les nécessités des services

DECIDE

Article 1er: Le marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offres sus visé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit :

Entreprise	Montant Hors taxe (FCFA)	Montant TTC (F CFA) en FCFA	Délai d'exécution
ETS AL NAHAM	54 494 740	64984 977	04 mois

Article 2 : a) L'entreprise sus visée ne pourra exécuter les travaux qu'après la signature des marchés y relatifs.

b) Le délais d'exécution court dès notification de l'ordre de service.

c) La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission.

Article 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GUIDER le 20 Mars 2024

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION N° 001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 30/04/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

À l'attention du Représentant autorisé du Consultant
M. HOUSSA GBÈNAGNON Calixte Désiré Avrankou
E-mail : houssacalixte@yahoo.fr

Entité Acheteuse : Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II).

Intitulé du Marché : Recrutement d'une **Assistance Technique Internationale en Génie Rural** en Appui au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA II).

Le présent Avis a pour objet de notifier notre Intention d'Attribuer le Marché susmentionné au Consultant **HOUSSA GBÈNAGNON Calixte Désiré Avrankou**, au montant Hors Taxes (HT) de Vingt-cinq millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille (25 894 000) Francs CFA. La durée de la Mission est de Huit (08) mois.

Nous attirons l'attention sur le fait que cet Avis n'a nulle valeur de contrat entre l'Entité Acheteuse et le Consultant; de même, il n'ouvre ni ne crée juridiquement aucun droit ni obligation au profit ou à l'égard de l'entité acheteuse ou du soumissionnaire.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°011/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE DZENG VILLE DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG

(AUTORITE CONTRACTANTE)

Communique :

Par décision N°...../D/C-DZG/SG/2024 du la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} : la lettre commande objet de la consultation, est attribuée ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
Travaux deconstruction d'un hangar au Marché de Dzeng ville dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o, Région du Centre	BAREMACAM CONSTRUCTION COMPANY PO BOX : 1029 Bamenda	21 891 800 FCFA (Vingt Un Millions Huit Cent Quatre Vingt Onze Mille Huit Cent Francs CFA) TTC	Quatre mois (04)	Adjudicataire

DZENG le 3 Mai 2024

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°012/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 15/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE BOUTIQUES AU MARCHÉ DE DZENG VILLE DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG****AUTORITE CONTRACTANTE)****Communique :**

Par décision N°001/D/C-DZG/SG/2024 du **02 MAI 2024** la Lettre Commande objet de la consultation susvisée est attribuée aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} : la lettre commande objet de la consultation, est attribuée ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
Travaux de construction de quatre boutiques au Marché de Dzeng ville dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o, Région du Centre	BAREMACAM CONSTRUCTION COMPANY PO BOX : 1029 Bamenda	23 818 256 FCFA (Vingt Trois Million Huit Cent Dix Huit Mille Deux Cent Cinquante Six Francs CFA)TTC	Quatre mois (04)	Adjudicataire

*DZENG le 2 Mai 2024**Le***AYI EPSE NKAMGNA Monique**

COMMUNE DE DZENG

COMMUNIQUE N°014/C/AONO/C-DZG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 28/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA VOIRIE EN TERRE DE LA VILLE DE DZENG DANS LA COMMUNE DE DZENG DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG****(AUTORITE CONTRACTANTE)****Communique :**

Par décision N°004/D/C-DZG/SG/2024 du **02 MAI 2024** Le Marché objet de la consultation susvisée est attribué aux soumissionnaires ci-après :

Article 1^{er} : le Marché objet de la consultation, est attribuée ainsi qu'il suit :

Objet et lieux d'exécution	Entreprises	Montant	Délai d'exécution	Observations
Travaux de réhabilitation de la voirie en terre de la ville de Dzeng dans la Commune de Dzeng Département du Nyong et So'o, Région du Centre	GENERAL BUILDING COMPANY SARL BP 34624 Yaoundé	de 64 945 041 FCFA (Soixante Quatre Millions Neuf Cent Quarante Cinq Mille quarante Un Francs CFA) TTC	Quatre mois (04)	Adjudicataire

*DZENG le 2 Mai 2024**Le MAIRE**AYI EPSE NKAMGNA Monique*

COMMUNE DE MOUTOURWA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/2023 DU 02/05/2024 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE
POUR DEUX ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE TCHOFFI DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEDUB, EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 15 104 04 641362 523212 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024 du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la Commune de MOUTOURWA, Autorité Contractante, et par ailleurs Maître d'Ouvrage lance pour le compte de la Commune de MOUTOURWA, un Appel d'Offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'Astreinte pour enseignants à l'Ecole Publique de TCHOFFI dans la Commune de MOUTOURWA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Les travaux préparatoires et terrassement ;
- La fondation ;
- Le béton armé en élévation ;
- La maçonnerie ;
- Les enduits chapes et divers ;
- Le faux plafond ;
- Les revêtements scellés ;
- La charpente et couverture ;
- La menuiserie bois ;
- La menuiserie métallique ;
- La peinture et vitrerie ;
- L'électricité ;
- Les fluides ;
- Et les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt Millions (20 000 000) F CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de l'Exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire : **58 15 104 04 641362 523212 426**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MOUTOURWA dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MOUTOURWA dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **30.000 (Trente mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de MOUTOURWA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Commune de MOUTOURWA contre décharge, au plus tard le **24/05/2024 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/2024 DU 02/05/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE
TCHOFFI DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24/05/2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MOUTOURWA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
3. Absence d'une pièce administrative 48h après ouverture ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui ;
5. Absence d'un sous détails de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur trois années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MOUTOURWA, dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 2 Mai 2024

Le MAIRE

MBIDI Jean

COMMUNE DE KAELE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/C-KLE/SIGAMP/AI/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE A ENERGIE SOLAIRE A GABAN TISSELE (LOT 1) ET AU NOUVEAU MARCHÉ DE KAELE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE KAELE, DÉPARTEMENT DE MAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEE (LOT 1) ET (LOT 2), EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 32 138 01 641326 523412 851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, exercice 2024, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un (01) forage à énergie solaire a GABAN TISSELE (lot 1) et au NOUVEAU MARCHÉ DE KAELE (lot 2) dans la Commune de Kaélé, Département de Mayo-kani, Région de l'Extrême-nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Installation du chantier ;
- Études hydrogéologiques et géophysiques et implantation ;
- Foration et développement à l'air lift ;
- Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Développement à la pompe immergée, et essai de pompage ;
- Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;
- Fourniture et pose de la pompe ; des équipements et accessoires solaire ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyse-traitement-tête de forage ;
- Construction de la superstructure pour réserve ;
- Fourniture et pose d'un cubitenaire de **5m³** d'eau et accessoires ;
- Construction du réseau de distribution ;
- Maintenance du projet

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-deux millions sept cent dix mille (22 710 000) FCFA** pour le **lot 1** et **Vingt-deux millions (22 000 000) FCFA** pour le **lot 2**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEE (lot 1) et (lot 2) de l'Exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire **58 32 138 01 641326 523412 851 lot 1 et lot 2.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Bureau de Suivi des Lettre-commandes et des Projets à la Mairie Kaélé dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Bureau de Suivi des Lettre-commandes et des Projets de la Commune de Kaélé dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **60.000 (soixante mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau du SIGAMP à la Mairie Kaélé, au plus tard le **04 JUIN 2024** à

10 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-KLE/SIGAMP/AI/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE A ENERGIE SOLAIRE A GABAN TISSELE (LOT 1) ET AU NOUVEAU MARCHÉ DE KAELE (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE KAELE, DÉPARTEMENT DE MAYO-KANI, RÉGION DE L'EXTREME-NORD.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **454 200 (quatre cent cinquante-quatre mille deux cent) F CFA pour le lot 1 et 440 000 (quatre cent quarante mille) F CFA pour le lot 2** valables pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment **l'absence de la caution de soumission** délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04 JUIN 2024** à **11 Heures** par la **Commission Interne de Passation des Lettre-commandes** auprès de la Commune de Kaélé dans **la salle de réunion de la Commune de Kaélé**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment **mandatée**.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire
- Vérification technique des offres techniquement conformes
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

Offre Administrative

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de 48heures réglementaire
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis
3. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
4. Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Lettre-commandes Publics

Offre technique

1. Fausse déclaration ou pièce falsifiée
2. Le non- respect de deux (02) OUI Critères d'évaluation ;
3. Présence d'informations financières dans l'offre technique

Offre financière

1. Offre financière incomplète
2. Omission du prix d'une tâche quantifiée dans l'offre

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Présentation des offres
2. Références antérieures de l'entreprise
3. Organisation et Méthodologie
4. Personnel du chantier
5. Matériel de chantier
6. Planning des travaux et Délai
7. Attestation de visite du site signée sur l'honneur

NB. Voire grille d'évaluation dans les annexes du DAO

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Lettre-commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du **Directeur de SIGAMP de la Commune de Kaélé**, Téléphone : **697 04 54 02 / 677 86 88 36** dès publication du présent avis. L'Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres. Sous réserve de l'observation des dispositions réglementaires en vigueur.

NB. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

COMMUNE DE KAELE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KLE/SIGAMP/TBEC/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 21 BOUTIQUES AU MARCHÉ MODERNE DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DÉPARTEMENT DE MAYO KANI, RÉGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDEVEL, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 27 100 02 641326 523311 621

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public 2024 du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de **construction de boutiques (21) au marché moderne de Kaélé**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Fondation ;
- Maçonnerie ;
- Charpente – Couverture –Plafond ;
- Menuiserie Bois -Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Soixante-dix millions (70 000 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL de l'exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire : **58 27 100 02 641326 523311 621**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Bureau de Suivi des marchés et des projets de la Commune de KAELE dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **80 000 (quatre-vingt mille) francs CFA**, payable à la Recette municipale de **KAELE**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au Bureau du SIGAMP de la Commune de KAELE, au plus tard le **03 JUIN 2024 à 10 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KLE/SIGAMP/TBEC/2024 DU 29 AVRIL 2024
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 21 BOUTIQUES AU
MARCHE MODERNE DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO KANI, REGION
DE L'EXTREME-NORD.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou toute autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 400 000 (Un million quatre cent mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03 JUIN 2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés à la Commune de KAELE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces administratives

Absence de la caution de soumission au dépouillement des Offres ou la non production d'une pièce administrative conforme après le délai de 48 heures.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ;
- d) Offre avec solvabilité financière inférieure à cinquante (50) millions ;
- e) Non satisfaction, au moins, à trente-un (31) critères essentiels sur quarante-quatre (44) ;
- f) Abandon des projets dans les trois dernières années ;

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site

7.	Déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier antérieur
----	--

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Directeur du SIGAMP de la Commune de Kaélé, Tél : **677 86 88 36 / 697 04 54 02. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

COMMUNE DE KAELE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KLE/SIGAMP/TBEC/2024 DU 29 AVRIL 2024
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE
D'ENCADREMENT DES JEUNES DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE
MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
(BIP) MNEJEC, EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 26 145 05 641326 523313 541

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024 du Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique (BIP MINJEC), le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un centre d'encadrement des jeunes de KAELE, dans la Commune de KAELE, Département de Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie ;
- Electricité ;
- Plomberie ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINJEC de l'Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire : n° **58 26 145 05 641326 523313 541**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Mairie de Kaélé au Bureau de la Structure Interne de Gestion des Marchés Publics (**SIGAMP**) de la Mairie de Kaélé à Kaélé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **quarante mille (40 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le **04 JUIN 2024 à 10 heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C-KLE/SIGAMP/TBEC/2024 DU 29 AVRIL 2024
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ENCADREMENT
DES JEUNES DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE
L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **400 000 (Quatre cent mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04 JUIN 2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Commune Kaélé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces administratives

Absence de la caution de soumission au dépouillement des Offres ou la non production d'une pièce administrative conforme après le délai de 48 heures.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ;
- d) Offre avec solvabilité financière inférieure à cinquante (50) millions ;
- e) Non satisfaction, au moins, à trente-un (31) critères essentiels sur quarante-trois (43) ;
- f) Abandon des projets dans les trois dernières années

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être

impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures environnementales)
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site
7.	Déclaration sur l'honneur du non abandon de chantier antérieur

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : **677 86 88 36 / 697 04 54**
02. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

COMMUNE DE KAELE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/TBEC/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE AQUACULTURE DE KAELE DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPIA, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 31 053 06 641326 523317 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPIA de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour **les travaux de réhabilitation du centre aquaculture de KAELE**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Maçonnerie ;
- Plafond ;
- Electricité ;
- Menuiserie ;
- Peinture ;
- plomberie ;
- couverture ;

3. Cout Prévisionnel

20 000 000 FCFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public **MINEPIA** de l'Exercice 2024 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **58 31 053 06 641326 523317 951**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau du SIGAMP

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau du SIGAMP, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **quarante mille (40 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de SIGAMP, au plus tard le **06 JUIN 2024 à 10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°009/DC/CMNE-KLE/SIGAMP/CIPM/TBEC/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE AQUACULTURE DE KAELE DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **400 000 (quatre cent mille) F CFA** et d'une durée de validité de **120 jours à compter de la date de dépouillement des offres**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ;

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 06 JUIN 2024 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de l'hôtel de ville de Kaélé

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif ; (caution de soumission)
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Critères essentiels :

1. Absence de Preuves de deux réalisations au moins dans le domaine de travaux de réfection de bâtiment au montant supérieur à 10 millions de CFA francs.
2. Chantier abandonné en (2021-2022-2023).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Description des Travaux, aux capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante après les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de la Direction de la Gestion Administrative des Marchés Publics (**SIGAMP**) de la Commune de Kaélé, Tél : **677 86 88 36 / 697 04 54 02**. « Pour éviter les mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS au **699 37 07 48** ».

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N°01 /DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE N°01/AONOC/BOK/SG/CIPM/2024 DU 19/03/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE BILINGUE DE BALAMBA (PHASE 2) DANS LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;

Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offre **N°01/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2024** du **19/03/2024** pour les travaux de construction d'un bloc dedeux(02) salles de classe à l'école bilingue de BALAMBA (Phase 2) dans la Commune de Bokito; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.

Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à l'Appel d'Offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et

conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS LA SOLIDARITE	Tél. 696 26 85 29	8 385 744	10 000 000	Trois(03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 3 Mai 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BUEA

TENDER NOTICE REQUEST FOR QUOTATION N° 009/RQ/BUEA COUNCIL/BCTB/2024 OF 16/4/23 FOR THE SUPPLY OF MATERIALS/EQUIPMENT TO SOME INSTITUTIONS AND CENTERS WITHIN THE BUEA MUNICIPALITY LOT I: THE EQUIPMENT OF 3 LITERACY CENTERS WITHIN BUEA; OF BALALIA, KINGE LITERACY CENTER AND MANJINJA FOLKORE LOT II: THE EQUIPMENT IN BENCHES, TEACHERS, TABLES AND CHAIRS IN SOME PRIMARY SCHOOL IN THE BUEA MUNICIPALITY (G.S. MOLYKO TOWN, G.S. BWASSA, G.S. GREAT SOPPO I, G.S. MAPANJA AND GBPS BONDUMA LOT III: SUPPLY OF EQUIPMENT TO CEAC BOKOVA FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET 2024 FINANCIAL YEAR.

FINANCING

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2024, **Public Investment Budget** the Mayor of Buea Council, Contracting Authority, hereby launches the Request for Quotation for

N° 009/RQ/BUEA COUNCIL/BCTB/2024 OF 16/4/23

FOR

The supply of Materials/Equipment to some institutions and

centers within the Buea Municipality

LOT I: The Equipment of 3 Literacy centers within Buea; of BALALIA,

Kinge Literacy Center and Manjinja Folkore LOT II: The Equipment in benches, teachers, tables and chairs in some primary school in the Buea

Municipality (G.S. Molyko Town, G.S. Bwassa, G.S. Great Soppo I, G.S. Mapanja and GBPS Bonduma

LOT III: Supply of Equipment to CEAC Bokova

2. Nature of services

The supplies comprise notably: supply of equipment, handling, setting up and acceptance.

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is **as mentioned below** all taxes inclusive

Project Title	Amount/FCFA
LOT I: The Equipment of Literacy centers of BALALIA, Kinge Literacy Center and Manjinja Folkore within the Buea Municipality	12,000,000

LOT II: The Equipment in benches, teachers, tables and chairs in some primary school in the Buea Municipality (G.S. Molyko Town, G.S. Bwassa, G.S. Great Soppo I, G.S. Mapanja and GBPS Bonduma	8,000,000
LOT III: Supply of Equipment to CEAC Bokova	8,000,000

4. allotment

LOT I: The Equipment of **3 Literacy centers within Buea; of BALALIA, Kinge Literacy Center and Manjinja Folkore**

LOT II: The Equipment in benches, teachers, tables and chairs in some primary school in the Buea Municipality (G.S. Molyko Town, G.S. Bwassa, G.S. Great Soppo I, G.S. Mapanja and GBPS Bonduma

LOT III: Supply of Equipment to CEAC Bokova

5. Participation and origin

Participation is open to duly legalized Cameroonian enterprises or companies that fulfill the requirements of this invitation to tender.

6. Financing

Supplies which form the subject of this request, shall be financed by Public Investment Budget of the 2024 financial year, budget head Number

LOT BUDGET HEAD Record No

LOT 1 LOT 2 LOT 3

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the **office of the Project Development Unit Room 213, Buea Council, Tel: +237 677 68 917** from the date of publication of this notice.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from **the office of the Project Development Unit, Room 213, Buea Council, Tel: +237 677 68 917** as soon as this notice is published against a payment of a non-refundable sum of **Forty seven thousand (47.000) FCFA** payable at the Buea Council Treasury.

9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French in **Seven (07)** copies including **one (1) original** and **six (06) copies** marked as such, should reach the office of the **Project Development Unit Room 213, Buea Council, Tel: +237 677 68 917** not later than 14/05/2024 at 10 AM and should carry the inscription:

REQUEST FOR QUOTATION

N° 009/RQ/BU EA COUNCIL/BCTB/2024 OF 16 /4/23
FOR
The supply of materials/Equipment to some institutions and
centers within the Buea Municipality

LOT I: The Equipment of **3 Literacy centers within Buea; of BALALIA, Kinge Literacy Center and Manjinja Folkore AND/OR**

LOT II: The Equipment in benches, teachers, tables and chairs in some primary school in the Buea Municipality (G.S. Molyko Town, G.S. Bwassa, G.S. Great Soppo I, G.S. Mapanja and GBPS Bonduma

AND/OR

LOT III: Supply of Equipment to CEAC Bokova

"Ta be opened only during the bid-opening session"

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Contracting Authority shall be **Two (02) months per lot**

11. Bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and who's list is found in document No. 11 of the tender file, of an amount of

Project Title		Amount/FCFA
LOT I: The Equipment of 3 Literacy centers within Buea; of BALALIA, Kinge Literacy Center and Manjinja Folkore		240,000
LOT II: The Equipment in benches, teachers, tables and chairs in some primary school in the Buea Municipality (G.S. Molyko Town, G.S. Bwassa, G.S. Great Soppo I, G.S. Mapanja and GBPS Bonduma		160,000
LOT III: Supply of Equipment to CEAC Bokova		160,000

And valid for **Thirty (30) days** beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French in **Seven (07)** copies including **one (1) original** and **six (06) copies** marked as such, should reach the office of the **Project Development Unit Room 213, Buea Council, Tel: +237 677 68 917** not later than 14/05/2024 at 10 AM and should carry the inscription:

REQUEST FOR QUOTATION**N° 009/RQ/BU EA COUNCIL/BCTB/2024 OF 16 /4/23****FOR****The supply of materials/Equipment to some institutions and centers within the Buea Municipality****LOT I: The Equipment of 3 Literacy centers within Buea; of BALALIA, Kinge Literacy Center and Manjinja Folkore AND/OR****LOT II: The Equipment in benches, teachers, tables and chairs in some primary school in the Buea Municipality (G.S. Molyko Town, G.S. Bwassa, G.S. Great Soppo I, G.S. Mapanja and GBPS Bonduma****AND/OR****LOT III: Supply of Equipment to CEAC Bokova***"Ta be opened only during the bid-opening session"***13. Opening of bids**

The bids shall be opened in a **single (01) phase** on 14/05/2024 at 11 AM **local** time by the Buea Council Tenders Board in the Buea Council Chambers.

Only bidders may attend or be duly represented by a person with a written authorization and

with a sound knowledge of the tender file.

14. Award

The contract shall be awarded to the lowest bidder with the least evaluated financial offer having the technical and administrative files which are in conformity with the tender document/file.

15. Validity of bids

Bidders will remain committed to their bids for Sixty (60) **days** from the deadline set for the submission of tenders.

16. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Office **of the Project**

BUEA le 16 Avril 2024

Le MAYOR

MAFANI David

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

DÉCISION N°008/D/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DÉFINITIVE DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN PERIODIQUE DE CERTAINES ROUTES COMMUNALES EN TERRE DANS LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°72/04/COR/PM du 18 février 1972 portant création de la Commune de Ngog-Mapubi ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu la Loi n°2023/019/du 19 Décembre 2023 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024

Vu le Décret n°2011/412 du 09 décembre portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté n°204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°000173/O/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection des Maires et Adjoints au Maire, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngog-Mapubi, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté Préfectoral n°41/AP/JO8/SDL du 31 Janvier 2024 portant approbation et rendant exécutoire le Budget de la Commune de NGOG-MAPUBI pour l'exercice 2024 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 Portant nomination des Présidents des Commissions Internes de passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissements ;

Vu la note de service n°016/NS/MINMAP/CAB du 29 mars 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes dans la Région du Centre ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°002 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 du 14 mars 2024 pour l'exécution des travaux d'entretien périodique de certaines routes communales en terre dans la commune de Ngog-Mapubi, Département du NYONG ET KELLE, en procédure d'urgence;

Considérant le rapport de la Sous-commission d'analyse des offres ainsi que procès-verbal subséquent des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngog-Mapubi,

DÉCIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande objet de la Demande de Cotation susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

LOT	ATTRIBUTAIRE	Montant TTC Lu (FCFA)	Montant TTC Calculé (FCFA)	DÉLAI D'EXÉCUTION
UNIQUE	GPT ETS BILLY BUSINESS & COMPANY ET S.C.I.F SARL B.P : YAOUNDE Tél. : 699 085 177 – 678 503 15	149 983 110 (Cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cent dix francs)	147 728 832 (Cent quarante-sept mille sept cent vingt-huit mille huit cent trente-deux francs)	Douze (12) mois
	ETS PISHON GROUP INTERNATIONAL	149 995 680 (Cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt francs)	149 995 680 (Cent quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-trois mille six cent quatre-vingt francs)	Douze (12) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE KAELE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CMNE-KLE/SIGAMP/ROUTE/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE ROND-POINT MAIRIE KAELE – TASSA MODI (1,2KM) AVEC CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DE DEUX COTES, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2024, IMPUTATION : 58 36 126 01 641326 523511 861

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 36 126 01 641326 523511 861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kaélé, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route Rond-point Mairie Kaélé – Tassa Modi (1,2km) avec construction des caniveaux de deux côtés, dans la Commune de Kaélé, Arrondissement de Kaélé, Département du Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier, étude et projet d'exécution,
- Démolition des ouvrages existants et abattage d'arbres,
- Caniveaux de type R2 de section 50x40,
- Dalette pour caniveaux.

3. Cout Prévisionnel

65 000 000 FCFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux routiers. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'investissement public (BIP) du MINTP, Exercice 2024, pour un montant TTC de **65 000 000 FCFA**, sur les lignes budgétaires **N°58 36 126 01 641326 523511 861**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) **original** et six (06) **copies** marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, au plus tard le **03 JUIN 2024 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/CMNE-KLE/SIGAMP/RIR/2024 DU 29 AVRIL 2024
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX REHABILITATION DE LA ROUTE
ROND-POINT MAIRIE KAELE – TASSA MODI (1,2KM) AVEC CONSTRUCTION DES CANIVEAUX DE DEUX
COTES, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

FINANCEMENT : BIP MINTP, Exercice 2024,

Imputation :58 36 126 01 641326 523511 861

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **03 JUIN 2024 à 11 heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de Kaélé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission au dépouillement ou la non production des pièces du dossier administratif conformes après un délai de 48 heures.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ;
- d) Offre avec solvabilité financière
- e) Non satisfaction, au moins, à trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45) ;
- f) Non présentation d'une déclaration sur l'honneur attestant de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années et une défaillance annuelle établie par le MINMAP.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 45 critères essentiels ci-dessous :

- a) Présentation sur **03 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;

d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **07 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Chef de Bureau de Suivi des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, **Tél : 677 86 88 36 / 697 04 54 02. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

COMMUNE DE MVANGAN

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/PU/C- MVGAN/CIPM/ 2024 DU 17/04/2024 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE
PUBLIQUE D'ABOELONE, EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 27 100 02 641830 523212

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2024, le Maire de la Commune de Mvangan lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de logement d'astreinte pour enseignants à l'Ecole publique d'ABOELONE, en procédure d'urgence.

Ces travaux sont spécifiés ainsi qu'il suit :

Intitulé du projet	Gestio
Travaux de construction de logement d'astreinte pour enseignants à l'Ecole publique d'ABOELONE, en procédure d'urgence	Maire/Commun

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif Estimatif (DQE) :

Travaux préparatoires – Etudes ;

Terrassements ;

Fondations ;

Maçonneries -élévations ;

Charpente – Couverture ;

Menuiserie métallique ;

Menuiserie bois ;

Plomberie sanitaire;

Electricité ;

Peinture ;

VRD.

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le DQE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de dix sept millions (17 000 000) francs CFA et constitue l'enveloppe globale du projet.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience commerciale et technique satisfaisante, et n'ayant pas été déclarée en faillite, ni condamnée pour des faits de fraude, d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires observés ces cinq dernières années.

Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2024 du MINDEVEL selon le code d'imputation ci-après 58.

6. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mvangan (Secrétariat General), Tel : 222 22 00 09.

7. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient à la Mairie de Mvangan, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance.

NB : En cas de difficultés, saisir l'ARMP et le MINMAP

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marquées comme suit :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001BIS/AONO/PU/C-MVGAN/CIPM/ 2024 du 17/04/2024_ pour

FINANCEMENT

(An'ou)

9. Delai de Livraison

Le délai prescrit par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, d'un montant de cent (100) millions de francs CFA valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances sera également sanctionnée.

Le présent Avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP, et par voie d'affichage à la Mairie de Mvangan et auprès de

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps à la Mairie de Mvangan **le 22/05/2024 à 15 Heures**. La Commission Interne de Passation aura la parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Pièces administratives :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce Administrative après les 48 heures prévues pour la régularisation ;
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables

- Offre technique :

- Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- Offre technique incomplète ;
- Non acceptation des conditions de la Lettre Commande (CCAP, CCTP, CCES et plans paraphés à chaque page et signés
- Présence des pièces falsifiées ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels.

- Offre financière :

- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:

1. La capacité financière ; présentation d'une attestation de capacité financière au moins égale aux deux-tiers (2/3) du coût prévu
2. L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire a
3. La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement un conducteur des travaux, (Technicien Supérieur du génie C minimum)
4. La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en locati
5. La méthodologie d'exécution des tâches.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Mvangan attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble de la commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires sont proscrites pour la présente consultation.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général).

COMMUNE DE DZENG

DECISION N° 003/ D/C-DZENG/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007 AONO/C-DZENG/CIPM/2024 DU 19/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'EBOK DANS LA COMMUNE DE DZENG, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DZENG.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;

Vu le décret 2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2011/048 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02 Mars 2018 ;

Vu la Circulaire N° 00000001/C/MINFI du 04 Janvier 2024, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024;

Vu Les normes en vigueur en République du Cameroun.

Vu Le dossier d'appel d'offres National ouvert N°007/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 19/02/2024 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de à L'école publique d'EBOK dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o Région du centre;

Vu La proposition d'attribution n°007/L/CIPM-DZENG/ 2024 du 24/04/2024 par le Président de la Commission de passation interne des Marchés auprès de la Commune de Dzeng ;

Vu L'arrêté N°000148/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Madame AYI Monique Epse NKAMGNA, au poste de Maire de la Commune de Dzeng à l'issue du scrutin Municipal du 09 Février 2020 ;

Vu les nécessités de service ;

-

DECIDE :

Article 1er : L'Appel d'Offres National ouvert N°007/AONO/C-DZENG/CIPM/2024 du 19/02/2024 **pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'école publique d'EBOK dans la Commune de Dzeng, Département du Nyong et So'o, Région du Centre** Est attribuée à **STAR HORIZON BP 11311 YAOUNDE**

pour un montant TTC de de 17 207572 FCFA (Dix-Sept Millions Deux Cent Sept Mille Cinq Cent Soixante-Douze Francs CFA) pour une durée de Quatre (04) mois calendaires.

DZENG le 2 Mai 2024

Le MAIRE

AYI EPSE NKAMGNA Monique

Article 2 : La présente décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

COMMUNE DE GUIDER

DECISION MUNICIPALE N°03/DM/C-GDER/SIGAMP/2024PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES PUBLICS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GUIDER

Vu La constitution de la République du Cameroun

Vu La Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la Décentralisation au Cameroun ;

Vu La Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu La Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ,
Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, Syndicats des communes et Etablissements communaux modifiés par les décrets n°77/285 du 03/08/77 et n°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu Le décret N°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les communes et leur ressort territorial et les textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N°2022/302 du 12 Novembre 2022 Portant Nomination de Monsieur SADI GILES CHRISTIAN, Administrateur Civil aux Fonctions de Préfet du Département du Mayo-Louti ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création ; organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics.

Vu l'arrêté N°000323/A/MINDDEVEL du 09 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses adjoints]

Vu L'arrêté N° 006/A/MINMAP du 15 Janvier 2014 portant création des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certaines communes ;

Vu La Décision Municipale N°18/2019/DM/C-GDER/SG DU 26/06/2019 Constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune de Guider ;

Vu Le DAO N°02 pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Lougguéré

Vu la proposition d'attribution N° 01/PA/CIPM/2024

Considérant les nécessités des services

DECIDE

Article1: Le marché, objet de l'Avis d'Appel d'Offres sus visé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit :

Entreprise	Montant Hors Taxes (F CFA)	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
BADJOUA NOUVEL ESPOIR	15 090 000	17 994 825	Trois 03 mois

Article 2: a) L'entreprise sus visée ne pourra exécuter les travaux qu'après la signature des marchés y relatifs.

b) Le délais d'exécution court dès notification de l'ordre de service

c) La présente décision tient lieu de main levée de caution de soumission.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera

GUIDER le 15 Mars 2024

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE KAELE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-KLE/SIGAMP/CIPM/AI/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU NOUVEAU MARCHÉ DE KAELE (2,6KM) COMPAGNIE DE KAELE – NOUVEAU MARCHÉ DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 32 137 01 641326 523415 651

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'électrification du nouveau marché de Kaélé, dans la Commune de Kaélé, Département de Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Construction ligne MT triphasée simple
- Poste transformateur
- Construction réseau BT triphasée
- Prestations diverses
- etc.

3. Cout Prévisionnel

50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification rurale. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, **exercice 2024**, sous la ligne **58 32 137 01 641326 523415 651** pour un montant TTC de **50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Kaélé, au Bureau de la Structure Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables au Bureau de la Structure Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** payable à la recette municipale de KAELE.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies respectivement marquées comme telles devra être déposée à la Mairie de Kaélé sous pli fermé, auprès du Bureau de la Structure Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) au plus tard le **03 JUIN 2024 à 10 heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C-KLE/SIGAMP/CIPM/AI/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU NOUVEAU MARCHÉ DE KAELE (2,6KM) COMPAGNIE DE KAELE – NOUVEAU MARCHÉ DE KAELE, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEE, EXERCICE 2024

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement. »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Trois (03) mois** calendaires, et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, d'un montant de **Un million (1 000 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **03 JUIN 2024 à 11 heures** précises dans la salle des réunions de la Commune de Kaélé en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- Absence ou non-conformité de toute pièce administrative après 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission au dépouillement.

Offre technique

- Dossier incomplet ou pièce non conforme ;
- Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- Offre sans chef de chantier ou avec chef de chantier de moins de trois ans d'expériences d'ans le domaine d'électricité ;
- Offre sans solvabilité ;
- Non satisfaction à, au moins **soixante-dix (70)** pour cent des critères essentiels ;
- Inachèvement des projets annuels contractés à temps durant les trois dernières années (2021, 2022, 2023) ;
- Non présentation d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours de trois dernières années et une défaillance annuelle établie par le MINMAP.

Offre financière

- Offre financière incomplète ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail de prix ;
- Sous-détail de prix irréaliste et erroné ;
- Impact des erreurs sur le montant à l'ouverture des plis supérieur à 5%

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Présentation sur **04 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **06 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kaélé, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de cent-vingt (120) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Bureau du Suivi des Projets de la Commune de Kaélé, BP 40 Kaélé ; Téléphone 677 86 88 36 – 697 04 54 02. **Pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 207 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

DEMANDE DE COTATIION N°002/DC/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/2024 DU 03 MAI 2024 RELATIVE À LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES BERLINES QUATRE (04) PORTIERES OCCASION D'EUROPE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de NGOG-MAPUBI lance une Consultation Ouverte pour la fourniture de deux (02) véhicules berlines quatre (04) portières occasions d'Europe pour le compte de la commune de Ngog-Mapubi, dans la perspective d'assurer le fonctionnement optimum de ses services et la réalisation de ses missions statutaires.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation résument à la fourniture de deux (02) véhicules berlines quatre (04) potières occasion d'Europe pour le compte de la commune de Ngog-Mapubi.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **douze millions (12 000 000) de Francs CFA**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture de véhicule et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Le véhicule objet de la présente consultation est financé par les Fonds Propres de la Commune de NGOG-MAPUBI, EXECICE 2024

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au sein de la Mairie de la commune de NGOG-MAPUBI dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** dans les caisses de la **recette Municipale de NGOG-MAPUBI**.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré au sein de la Mairie de la commune de NGOG-MAPUBI dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** dans les caisses de la **recette Municipale de NGOG-MAPUBI**.

8. Remises des offres

REMISE DES OFFRES

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept exemplaires dont un (01) original et six (6) copies, devront parvenir sous plis fermé à la Mairie de la commune de NGOG-MAPUBI au plus tard le **28 Mai 2024 à 12 heures précises** et devront porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/2024 DU 03 MAI 2024 RELATIVE À LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES BERLINES QUATRE (04) PORTIERES OCCASION D'EUROPE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI.

“À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison du véhicule est fixé à **45 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service au fournisseur.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation (DC), d'un montant égal à **deux cent quarante mille (240 000) Francs CFA**, établi par une banque de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont la liste figure dans la (DC), valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours après l'expiration** de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres

12. Ouverture des Plis

La commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des plis en temps et en présence des représentant des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le 28 Mai 2024 à 13 heures précises** dans la salle de réunion de la Mairie de NGOG-MAPUBI.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Une feuille de présence attestant leur présence pourra être signée à cet effet.

13. Critères d'évaluation

Après ouverture des offres par la Commission Interne de Passation des Marchés, les plis déclarés acceptables sont confiés à une Analyse technique pour évaluation permettant de déterminer le coût de chaque Offre et de comparer les Offres entre elles.

Critères d'évaluation

1- Les critères éliminatoires

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce Administrative après un délai de 48h accordés par la CIPM ;
- b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- f) Offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels.

2- Les critères essentiels

- a) Caractéristiques techniques : 31 critères ;
- b) Services après-vente : 6 critères ;
- c) Délai de livraison : 1 critère ;
- d) Références du soumissionnaire : 5 critères

Seuls les soumissionnaires qui auront obtenus au moins 70% des éléments seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

NB : La grille d'évaluation est annexée au présent Dossier de Consultation

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribue la Lettre Commande au soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres, délai au cours duquel l'Autorité Contractante avisera de son choix l'entreprise retenue.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de NGOG-MAPUBI (Secrétariat Général) aux numéros : **697 52 25 75**.

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48. CONAC : **1517**

YAOUNDE le 3 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE MVANGAN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008BIS/AONO/PU/ C- MVGAN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 POUR LES TRAVAUX DEREHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE LOT N°1 : EP BIKONG LOT N°2 : EP AMVOM

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

58 15 102 01 641830 523314

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP 2024, le Maire de la Commune de Mvangan lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitationdes salles de classe des Ecoles Publiques de laCommune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud. LOT N°1 : EP BIKONG; LOT N°2 : EP AMVOM

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif et comprennent notamment :

Travaux préliminaires-mobilisation du chantier ;

Maçonneries ;

Charpente – Plafond- Couverture ;

Menuiserie bois et métallique ;

Peinture ;

VRD.

La méthodologie d'exécution des différentes tâches selon les normes constructives du BTP sur financement public est exposée dans le cahier des prescriptions techniques du présent DAO

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables se présente comme suit dans le tableau ci-aprèset constitue l'enveloppe plafond du Maître d'Ouvrage.

N° LOT	LIEU	COÛT PREVISIONNEL (FCFA)
1	EP BIKONG	7 500 000
2	EP AMVOM	24 500 000

4. Allotissement

LOT N°1 : EP BIKONG

LOT N°2 : EP AMVOM

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais témoignant d'une expérience claire et d'une aptitude technique (personnel et matériel) dans les travaux de construction, en milieu rural et urbain, et n'ayant aucun antécédent lié aux pratiques de fraude, d'abandon de chantier, aux chantiers élargis sur plusieurs années budgétaires observés ces cinq dernières années sur le territoire National. Tout antécédent recensé et vérifié relatif aux motifs ci-dessus, entraînera la disqualification de l'offre de l'Entreprise concernée.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BIP 2024 du MINEDUB selon le code d'imputation ci-après : 58 15 102 01 641830 523314.

7. Consultation du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général, Services Techniques), Tel : 691 52 77 48/675 38 43 91 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'Appel d'Offres s'obtient à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général, Services Techniques), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Mvangan d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente mille) francs CFA.

NB : En cas de difficultés, saisir l'ARMP et le MINMAP (Tél : 222 283 437)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Mvangan, Secrétariat Général, Services Techniques au **plus tard le 22/05/2024 à 14 Heures** et devant porter la mention ci - après :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°008BIS/AONO/PU/C-MVGAN/CIPM/2024 du 17/04/2024 pour les travaux de réhabilitation des salles de classe dans certaines Ecoles Publiques de la Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud, en Procédure d'urgence

LOT N°.....

FINANCEMENT: BIP MINEDUB, EXERCICE 2024

(An'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai prescrit par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de deux (02) mois soit 60 jours calendaires par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances selon la liste figurant dans la pièce 12 du DAO, soit un montant conformément au tableau ci-après valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

N° LOT	LIEU	Montant caution (FCFA)	Montant caution en lettre (FCFA)
--------	------	------------------------	----------------------------------

1	EP BIKONG	150 000	Cent cinquante mille
2	EP AMVOM	490 000	Quatre cent quatre-vingt-dix mille

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de dépôt. L'absence ou la non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère de l'Économie et du Développement, dans le journal des marchés de l'ARMP, et par voie d'affichage à la Mairie de Mvanganet auprès de la Délégation Départementale des Marchés Publics, rendra l'offre irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunion de la Mairie de Mvangan **le 22/05/2024 à 15 Heures**. Les représentants des soumissionnaires dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

- 1^{ère} étape : Vérification de la conformité des offres administratives de chaque soumissionnaire ;
- 2^{ème} étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- 3^{ème} étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères ci-dessous entraînent chacun le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Pièces administratives :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce Administrative après les 48 heures prévues pour la régularisation ;
- La présence des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sous réserve des poursuites judiciaires envisageables

- Offre technique :

- Les Fausses déclarations sur l'aptitude du soumissionnaire ;
- Offre technique incomplète ;
- Non acceptation des conditions de la Lettre Commande par le soumissionnaire (CCAP, CCTP et CCES paraphés à chaque
- Présences des pièces falsifiées ;
- Le non-respect de deux (02) critères essentiels.

- Offre financière :

- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Offre financière incomplète ;
- L'absence du sous-détail d'un prix unitaire quantifié dans le DAO.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur:

- 1.La capacité financière ; présentation d'une attestation de capacité financière au moins égale aux deux-tiers (2/3) du coût prévu
- 2.L'expérience de l'entreprise dans les travaux similaires sur financement public (exécution d'au moins un (01) projet similaire a
- 3.La qualification et l'expérience des personnels d'encadrement un conducteur des travaux, (Technicien Supérieur du génie C minimum) ;
- 4.La disponibilité par le soumissionnaire des matériels appropriés pour l'exécution de ce type de travaux (en propre ou en locati
- 5.La méthodologie d'exécution des tâches.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mvangan attribuera la lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble de la commande de façon satisfaisante et dont l'offre enfin est évaluée la moins-disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires sont proscrites pour la présente consultation.

NB : un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot dans le cadre de cet Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des dites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mvangan (Secrétariat Général).

COMMUNE DE MVANGAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006 BIS/AAONO/PU/C.MVGAN/CIPM/2024 DU 17/04/2024
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AMVOM-MINKOUMOU (8.6 KM), EN
PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mvangan, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Mvangan, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route AMVOM-MINKOUMOU, dans le cadre de l'entretien routier, Exercice 2024, dans la Commune de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud

2. Consistance des prestations

Série 000 : INSTALLATIONS

* Installation du chantier, projet d'exécution et plan de recollement ;

*Amenée et repli du matériel,

Série 100 : NETTOYAGE ET TERRASSEMENT

*Débroussaillage ;

*Abattage d'arbres ;

*Remblais ;

*Mise en forme ;

*reprofilage compactage

*Couche de roulement

Série 300 : ASSAINISSEMENT - DRAINAGE

*Curage des buses et dalots;

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel total dudit projet est de 27 000 000 (vingt sept millions) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques résidant au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget d'investissement public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services techniques de la Mairie de Mvangan.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat général/Service technique de la Mairie de Mvangan sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Mvangan d'une somme non remboursable de 45 000 (quarante cinq mille) Francs CFA au titre des frais d'achat de dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général/Service technique de la Mairie de Mvangan **au plus tard le 22/05/2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/AONO/PU/C.MVGAN/CIPM/2024 DU 17/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE AMVOM-MINKOUMOU EN PROCEDURE D'URGENCE »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de Trois (03) mois calendaires. Ce délai prend en compte les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère en charge des finances et dont le montant est de 540 000 (cinquant quatre mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le dossier d'appel d'offres entraîne à l'ouverture, la non recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un (01) seul temps **aura lieu le 22/05/2024 à 15 heures** à la salle de réunion de la Mairie de Mvangan, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission;
- Absence d'une pièce Administrative après les 48 heures prévues pour la régularisation ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié;
- Offre technique incomplète ;
- Offre financière incomplète ;
- Absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 31 oui sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le Personnel d'encadrement de l'entreprise (pièce 12.4) sur 8 critères ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser (pièce 12.5) sur 06 critères ;
- c) Les Références de l'entreprise (pièce 12.6) sur 03 critères ;
- d) L'Organisation, le planning et la compréhension du projet ; sur 12 critères ;
- e) Capacité financière sur 01 critère ;
- f) CCAP, CCTP, et CCES paraphés, signés et datés à la fin de chaque document sur 01 critère

13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au dossier d'appel d'offres, est évaluée la moins disante. Il sera pris en compte les performances antérieures et la capacité d'absorption suivant les plans de charges des soumissionnaires, de même que les rabais proposés en cas d'attribution de la lettre-commande.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Mvangan Secrétariat Général/Service technique

MVANGANE le 17 Avril 2024

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE DE NGOULEMAKONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/LO705/C/NGG/CIPM/2024 DU 22/04/2024
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES PISTES AGRICOLES AKOATALA - CHAMPS
INDUSTRIELS DE MANIOC (3 KM) ET BINYENIALI (COLLINE OWONO IYE) - CHAMPS SEMENCIERS -
FONE (8 KM DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD,
EN PROCEDURE D'URGENCE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOULEMAKONG lance pour le compte du Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (MINADER), un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation Des Pistes Agricoles Akoatala - Champs Industriels De Manioc (3 Km) Et Binyeniali (Colline Owono Iye) - Champs Semenciers - Fone (8 Km dans la Commune de Ngoulémakong, Département de la Mvila , Région du Sud en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

SERIE 000 : Installation de chantier

TRONCON I : REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE AKOATALA-CHAMPS INDUSTRIELS DE MANIOC (3,00 KM)

SERIE 100: NETTOYAGE ET TERRASSEMENT

TRONCON II: REHABILITATION DE LA PISTE BINYENIALI (COLLINE OWONO IYE)-CHAMPS

SERIE 100: NETTOYAGE ET TERRASSEMENT

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : 23 000 000 (vingt- trois millions) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (MINADER), Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de la Commune de Ngoulémakong dès publication du présent avis, ou au site de l'ARMP : [www .armp .com](http://www.armp.com).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ngoulémakong dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Ngoulémakong

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au Secrétariat General, **au plus tard le 22/05/2024 à 13 h précises.**

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le dossier administratif, un pour le dossier technique et un pour le dossier financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/LO705/C/NGG/CIPM/2024 DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES DES PISTES AGRICOLES AKOATALA -CHAMPS INDUSTRIELS DE MANIOC (03,00 Km) ET BINYENIALI (COLLINE OWONOIYE)-CHAMPS SEMENCIERS-FONE (08,00 KM) DANS LA COMMUNE DE NGOULEMAKONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°15 du Dossier d'Appel d'Offres, d'un montant de Quatre cent soixante mille mille (460 000) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des

modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, **aura lieu le 22/05/2023 à partir de 14 heures** précises dans la Salle des Actes de la Commune de Ngoulémakong .Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant deux types de critères : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

14.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

- ~ L'absence de la caution de soumission ;
- ~ L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48h après le dépôt des offres ;
- ~ La présence de fausses déclarations ou des pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire sans préjudice des poursuites judiciaires ;
- ~ La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif ;
- ~ L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- ~ L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié ;
- ~ Note technique inférieure à 75% des « oui » ;

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

14.2. CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies :

- “ La présentation générale de l'offre
- “ Les références du soumissionnaire dans des travaux similaires ;
- “ Les ressources humaines dédiées à l'encadrement des travaux ;
- “ Les moyens logistiques et matériels ;
- “ La méthodologie d'exécution et le planning des travaux ;
- “ La capacité financière.

A l'issue de l'évaluation technique, seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 75% de « oui » seront retenues pour l'évaluation financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Ngoulemakong attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Ngoulemakong.

NGOULEMAKONG le 22 Mars 2024

Le MAIRE

AKOA Albert Anicet

COMMUNE DE MATOMB

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 DU 3 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE
DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG
ET KELLE, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICES 2023 ET SUIVANTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Construction des Cités Municipales en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, Le Maire de la Commune de MATOMBlance pour le compte de la Commune de MATOMB, Département du NYONG ET KELLE, Région du Centre, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la construction de dix (10) logements de type T2 et T3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires et installation de chantier ;
- Les terrassements complémentaires ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – Elévations ;
- La couverture et bois pour charpente ;
- La menuiserie Bois, alu et métallique ;
- La Plomberie Sanitaire ;
- L'électricité / TV;
- La peinture ;
- Les revêtements durs;
- Les VRD et assainissement ;
- La plantation des arbres et haies vives.

Les bâtiments à construire sont présentés ainsi qu'il suit conformément aux plans et maquettes contenus dans la pièce 14 du présent DAO :

- 03 blocs de 02 appartements de type T2 ;
- 02 blocs de 02 appartements de type T3

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **cent quatre-vingt-six millions cinq cent soixante-huit mille deux cent quatre-vingt-dix (186 568 290) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), exercice 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Secrétariat Général de la Commune de MATOMB et/ou au Service des Marchés des Projets et Programmes de Partenariat à la Direction des Projets et Programme de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Général de la Commune de MATOMB et/ou du Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (DPPP) sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM à MIMBOMAN Yaoundé, contre versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA *payable à la recette municipale* de la Commune de MATOMB.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

1. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont :

L'enveloppe A contenant l'offre administrative (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la **Direction des Projets et Programmes de Partenariat**, sis à l'ancien immeuble siège du FEICOM au plus tard le **10 juin 2024** à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°05/AONO/C-MATOMB/CIPM-PCCM/2024 DU 3 MAI 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3DANS LA COMMUNE DE MATOMB »

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

NB :Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par **une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée** par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **Trois millions sept cent mille (3 700 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **10 juin 2024** à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site).

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du Soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

Absence ou non-conformité au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif ;

Fausse déclaration ou falsification des pièces ;

Absence de la caution de soumission ;

Offre technique incomplète (absence du diplôme requis du personnel dans la rubrique de l'offre technique) ;

Offre financière incomplète (absence du bordereau des prix unitaires, d'un prix unitaire, du devis quantitatif et estimatif et d'un sous-détail des prix) ;

Absence d'une attestation de visite des lieux signée par le Maître d'Ouvrage ou son représentant ou d'une déclaration sur l'honneur signée par le soumissionnaire ;

- Absence d'une ligne de crédit d'un montant minimal de cinquante millions (50 000 000) Francs CFA (attestation de solvabilité) ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

N.B : Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copie certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles du DAO.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Expérience du personnel de l'entreprise (26 critères) ;

Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères) ;

Références de l'entreprise (09 critères) ;

Situation financière de l'Entreprise (04 critères) ;

Proposition technique et planning d'exécution des travaux (04 critères) ;

Acceptation des conditions du marché (02 critères) ;

Présentation générale de l'Offre (02 critères).

Seuls les Soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif conforme et ayant obtenu au moins 70%, seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

NB : La grille d'évaluation constitue la Pièce N°13 du présent DAO.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée **la moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Toutefois, au vue de l'inflation des matériaux de construction sur le marché local, le Maître d'Ouvrage peut à tout moment estimer l'offre la moins disante anormalement basse et la rejeter.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires**1. Administration au nom de laquelle sera conclu le Marché**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du PCCM, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et l'Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de MATOMB.

2. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MATOMB et/ou auprès de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat (Service des Marchés des Projets et Programmes) du FEICOM :

- Commune de MATOMB : Tél. : 695 18 2190 ;

- FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59.

-

YAOUNDE le 3 Mai 2024

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE MOUTOURWA

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C.MTWA/CIPM/TBEC/2024 DU 02/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE DE 200 PLACES AU STADE DE NOUBOU DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSEP, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 16 007 03 641362 523515 561

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024 du Ministère de Sport et de l'Education Physique, le Maire de la Commune de Moutourwa, Autorité Contractante, , Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction d'un bloc administratif au complexe multisport de Moutourwa dans la Commune de **MOUTOURWA**, Département du Mayo Kani.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Les travaux préparatoires ;
- La fondation ;
- La maçonnerie – élévation ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Et les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente Millions (30 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSEP de l'Exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune de Moutourwa dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Moutourwa dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (cinquante mille) francs CFA**, payable à la Recette des Municipale de Moutourwa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Moutourwa, au plus tard le **24/05/2024** à **10 Heures** et devra porter la mention :

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCEDURE D'URGENCE N N°006/AONO/C.MTWA/TBEC/2024 DU
02/05/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE TRIBUNE DE 200 PLACES AU STADE DE
NOUBOU DANS LA COMMUNE DE MOUTOURWA, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE
L'EXTREME-NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de trois **(03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (cinq cent mille) F CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24/05/2024** à **11 heures** par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de Moutourwa dans la salle des Actes de la Commune de Moutourwa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;

1. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 1. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
 2. La note technique inférieure à 70% des oui;
 3. L'absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon des travaux.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables à la Commune de Moutourwa, dès publication du présent avis. « **Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48** ».

MAROUA le 2 Mai 2024

Le MAIRE

MBIDI Jean

COMMUNE DE KAELE

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/TBEC/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE TOURISTIQUE DU LAC AUX CROCODILES DE BOBOYO, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINTOUL, EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 23 150 01 641326 523313 981

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) MINTOUL de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un avis de Consultation pour **les travaux de réhabilitation du site touristique du lac aux crocodiles de BOBOYO**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent :

Les travaux ci après :

- Maçonnerie ;
- Plafond-Couverture ;
- Electricité ;
- Menuiserie ;
- Peinture ;
- plomberie ;
- hangars.

3. Cout Prévisionnel

15 000 000 FCFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public **MINTOUL** de l'Exercice 2024 sur la ligne d'Imputation Budgétaire : **58 23 150 01 641326 523313 981**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **quarante mille (40 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de SIGAMP, au plus tard le **06 JUIN 2024 à 10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/CMNE-KLE/SIGAMP/TBEC/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU SITE TOURISTIQUE DU LAC AUX CROCODILES DE BOBOYO, DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maitre d'Ouvrage est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de **300 000 (trois cent mille) F CFA** et d'une durée de validité de **120 jours à compter de la date de dépouillement des offres**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun ; Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis	Le 06 JUIN 2024 à 11 heures
Lieu d'ouverture des plis	Salle des réunions de l'hôtel de ville de Kaélé

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires****Les critères éliminatoires porteront notamment sur :**

1. L'absence d'une pièce dans le dossier administratif ;(caution de soumission)
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Critères essentiels :

1. Absence de Preuves de deux réalisations au moins dans le domaine de travaux de réfection de bâtiment au montant supérieur à 10 millions de FCFA
2. Chantier abandonné en (2021-2022-2023).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Description des Travaux, aux capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins disante après déduction des remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès de la Direction des Marchés et des Projets de la Commune de Kaélé, Tél : **677 86 88 36 / 697 04 54 02**. « **Pour toute tentative de corruption ou de fraude, veuillez appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 51 11** »

COMMUNE DE MVENGUE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/COMV.MV ENGUE/CIPM/SIGAMP/2024
DU 22/04/2024 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE PROMOTION L DE LA FEMME ET DE
LA FAMILLE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mvengue, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les Travaux d'achKvement du Centre de promotion de la femme et de la famille

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Travaux préparatoires - études ;

- Terrassements

- Maçonnerie en fondation

- Maçonnerie en élévation

- Charpente – couverture ;

- Menuiserie métallique

- Electricité ;

- Plomberie – sanitaire ;

- Revêtements scelle ;

- Peinture et vernis ;

- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de : 24 000 000 FCFA;

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP 2024).

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis au Bureau du SIGAMP de la Commune de Mvengue

7. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de Mvengue sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune Mvengue d'une somme non remboursable de trente mille (30.000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé à la Commune de Mvengue, au plus **tard le 15/05/2024 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/COM.MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 2204/2024 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 480 000 (quatre cent quatre-vingt mille) F CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous- préfet«), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou des compagnies d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps **le 15/05/2024 à 13 Heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de MVENGUE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives critères éliminatoires sont les suivants :

- a) Absence de caution ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures (hors mis la caution);
- c) Pièce falsifiée ou non authentique.
- d) Des preuves d'acceptation du marché (CCAP, CCTP, CCES paraphés à chaque page et signés à la dernière page). La non production de ces preuves d'acceptation du marché entraînera la disqualification de l'offre du soumissionnaire
- e) N'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois dernières années

Offre technique

- a) Documents falsifiés ou scannés ;
- b) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiment ;
- c) Non satisfaction, avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

Offre financière

- a) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

Présentation générale des offres

Expérience ;

Personnels ;

Matériels ;

Méthodologie d'exécution des travaux et planning

Situation financière

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières¹ requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disant

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mvengue. TEL 694 33 95 73 / 656881304

MVENGUE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°003/C/C-NBI/SG/2024 DU 02 MAI 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002 AONO/C-NGOG-MAPUBI/CIMP/2024 DU 14 MARS 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DEFINITIFSUR LA RIVIERE POGUE DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE I

Par décision N°003/D/C-NBI/SG/2024 du 02 MAI 2024, la lettre-commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribuée a

Lot	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC Lu (FCFA)
Unique	ETS NYANGO SARL B.P : 6578 YAOUNDE Tél : 699 764 772	<i>24/30</i> <i>soit 80%</i>	22 987 124 (Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-sept mil
	ETS MANGHEH PATRICK NYUYKI BP 50 KUMBO Tél. : 672 446 869	<i>26/30</i> <i>Soit 86,67%</i>	22 996 170 (Vingt-deux millions neuf cent quatre-vingt-seize mi

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétariat

En outre, le soumissionnaire **MANGHEH PATRICK NYUYKI** est invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au **Secrétariat Ge**

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE MVENGUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/COM. MVENGUE/CIPMP/2024 DU 22/04/2024
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DU TRONÇON DE ROUTE AWANDA - MVENGUE
D'UNE LONGUEUR DE 06 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN,
REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MVENGUE, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DU TRONÇON DE ROUTE AWANDA - MVENGUE D'UNE LONGUEUR DE 06 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

La présente consultation a pour objet pour LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DU TRONÇON DE ROUTE AWANDA - MVENGUE D'UNE LONGUEUR DE 06 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)

Les travaux rassemblent les tâches suivantes :

Etudes - Travaux préparatoires ;

Installation de chantier y/c Amenée et repli du matériel ; Débroussaillage manuel ;

Curages des fosses et exutoires en terre.

Enduit superficiel bicouche ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux à l'issue des études préalables est de 160 000 000 (Cent Soixante Millions) de Francs CFA :

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

Participation et origine La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Fonds Routier Exercices 2024 et 2025.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de MVENGUE au secrétariat de la CIPM de MVENGUE.

8. Acquisition du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Commune de MVENGUE, sur présentation de l'originale d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la commune de MVENGUE d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée contre récépissé à la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de MVENGUE, **au plus tard le 15/05/2024 à 12 Heures** précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/COM.MVENGUE /CIPMP/2024 DU 22/04/2024
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN CONFORTATIF DU TRONÇON DE ROUTE AWANDA - MVENGUE D'UNE
LONGUEUR DE 06 KM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION
DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 3 200 000 (Trois Millions Deux Cents Mille) Francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous- préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de quatre (04) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps Commission Interne de Passation des Marchés. **le 15/05/2024 à 13 Heures** précises par la Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1. Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet au terme du dépouillement ou non conforme, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

- Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et le Maître d'Ouvrage se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre

5

circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relative à la prise en compte des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution de nouveaux marchés).

- Avoir obtenu moins de 70% des critères essentiels de qualification.

2. Critères essentiels

I PRESENTATION GENERALE (01 point)

II EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE (03 points)

III MOYENS HUMAINS (06 points)

IV MOYENS MATERIELS (03 points)

V METHODOLOGIE D'EXECUTION (04 points)

VI CAPACITE FINANCIERE (01 point)

15. Attribution

Conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évalué la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de MVENGUE. Tel. : .699109923 / 699908571

MVENGUE le 22 Avril 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION N° 006/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 30/04/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

À l'attention des représentants autorisés des soumissionnaires

GROUPEMENT INTELLEC CONSULTING SARL / DUC ALT

TEL. : (+237) 699 61 80 98

BP : 6136, YAOUNDE

Email : Ducbtp2035@gmail.com

Entité acheteuse: Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II).

Intitulé du Marché: Réalisation Travaux de construction de sept (07) nouveaux bâtiments de stockage de riz avec blocs latrines de deux (02) cabines dans la région de l'Extrême-Nord, pour le compte du PADFA II en quatre (04) lots.

Référence : N° 006/AOIO/MINADER/PADFA II/CSPM/2023 DU 15 Septembre 2023.

Le présent Avis a pour objet de vous notifier notre Intention d'attribuer le Marché susmentionné au Soumissionnaire **GROUPEMENT INTELLEC CONSULTING SARL / DUC ALT** pour **le Lot 2 (YAGOUA/FOUA-KAPBUO et TOULOU)**, au montant Hors Taxes (HT) de 112 906 540 (Cent Douze Million Neuf Cent Six Mille Cinq Cent Quarante) FCFA. Le délai d'exécution est de 6 (six) mois.

Nous attirons l'attention sur le fait que cet avis n'a nulle valeur de contrat entre l'entité acheteuse et le soumissionnaire; de même, il n'ouvre ni ne crée juridiquement aucun droit ni obligation au profit ou à l'égard de l'entité acheteuse ou du soumissionnaire.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a conclu les accords de prêt et de don avec le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour le financement du **PROJET D'APPUI A LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES (PAGFIP)**.

2. Objet

Le projet a pour objectif de renforcer l'environnement institutionnel et organisationnel de la gestion des finances publiques à travers la mobilisation accrue des recettes fiscales et la promotion de l'efficacité de la dépense publique. De manière spécifique, le projet vise à : (i) améliorer la mobilisation et la sécurisation des recettes fiscales ; (ii) limiter les risques budgétaires à travers le contrôle et la maîtrise de l'exécution budgétaire ; (iii) systématiser les pratiques en matière d'audit et de vérifications internes et externes ; (iv) lutter contre la corruption et les flux financiers illicites ; autrement dit (v) contribuer au développement et à la consolidation des capacités nationales de gestion des finances publiques, de pilotage et de communication sur les réformes en mettant l'accent sur la valorisation des ressources humaines et la modernisation et la mise à niveau des outils de travail.

3. Consistance des prestations

Le projet s'articule autour de trois composantes notamment : (1) Renforcement des capacités de mobilisation des recettes fiscales, (2) Renforcement de l'efficacité et de la transparence de la dépense publique et (3) Gestion du projet.

4. Participation et origine

Biens

L'acquisition des biens ci-dessous se fera par la méthode d'appel d'offres ouvert (AOO) conformément aux dispositions des paragraphes 8.5 a et c du document de la politique d'acquisitions de la Banque, il s'agit : (i) d'une plateforme d'inter-opérationnalité du système d'information des marchés publics et les autres systèmes ; (ii) d'un système intégré de gestion des marchés publics intégrant COLEPS et PrideSoft ; (iii) des logiciels d'audit (iv) du matériel et mobilier de bureau. et (v) des (autres) équipements informatiques suivants (9 lots) : Mise à niveau de la plateforme digitale et du système intégré de gestion fiscale (acquisition de nouveaux modules en vue de renforcer la plateforme digitale Déclaration/Paiement limitant les interactions entre les contribuables et l'administration fiscale et lutter contre la corruption) ; Mise en place du système de suivi de facturation à destination des Grandes Entreprises pour encadrer et contrôler les déclarations de chiffres d'affaires ; Acquisition d'un progiciel de gestion de l'impôt sur le territoire national (SIGI-Harmony) ; Assistance technique pour appui mise à niveau interconnexion DGI et DGD ; Assistance technique à la Maîtrise d'ouvrage pour le pilotage de la Stratégie Intégrée de Gestion Informatisée des Finances Publiques (SIGIPIP) ; Mise en place du mécanisme d'échange de renseignements à des fins fiscales ; Mise en place d'un système de contrôle fiscal basé sur le risqué ; Acquisition d'un logiciel de suivi des projets (TOM2PRO Comptabilité et Finance, Monitoring, Passation des Marchés, Paie) ; et, Matériel informatique pour l'Unité de Gestion du Projet.

5. Financement

Banque Africaine de Développement (BAD)

6. Composition du dossier

Services de consultants

Toutes les acquisitions de services de consultants conformément aux méthodes et procédures d'acquisition de la Banque en utilisant les dossiers - types appropriés.

- Les services de firmes de consultants ci-après seront acquis par la méthode de sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC) : (i) Etude diagnostique du Système d'information Douanier (CAMCIS) et de mise en place d'un système intégré de gestion des risques et de construction d'un entrepôt de données, étude complémentaire sur la mise en place de la plate-forme E-taxi, mise à jour d'un système unique de contribuable de la direction générale des impôts et la direction générale des douanes; (ii) Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'opérateurs économiques agréés et reconnaissance mutuelle de contrôle, mise en place d'un système d'analyse et de faisabilité du suivi évaluation du budget d'investissement public et l'assistance technique à la mise en œuvre et à la gestion informatisée des finances publiques; (iii) Elaboration et validation d'un code éthique et de la gouvernance dans le secteur camerounais des marchés publics, élaboration et vulgarisation des manuels de contrôle de la passation et de l'exécution des marchés, étude sur l'efficacité des opérations de passation des marchés et étude sur la soutenabilité financière de l'ARMP ; (iv) Elaboration de la stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLCC), appui à la mise en œuvre sélective de son plan d'action et étude pour la mise en place d'un système d'échange automatique d'information sur les comptes financiers en faveur de la CONAC et élaboration du programme national à l'éducation à l'intégrité; (v) Assistance auprès du MINCONSUE pour le développement des outils de vérification au sein des entités publiques; (vi) Mise à jour du Manuel de contrôle des finances publiques de l'Assemblée nationale et appui au SENAT; (vii) Etude sur le potentiel fiscal hors pétrole; (viii) Etude sur la rationalisation du régime des incitations fiscales; (ix) Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation des agents de la DGI et de la DGD sur le contrôle fiscal des entreprises multinationales; (x) Etude sur la mise en place des programmes de sécurisation fiscale au niveau sectoriel (Forêts, Mines, Eau et Energie, Routes, Pêches, Cadastre/Domains/Affaires foncières) et (xi) Etude sur la qualité et l'impact des investissements publics au Cameroun.

- Les acquisitions de services de consultants ci-après se feront sur la base de la comparaison d'au moins 3 CV de consultants individuels (CI) qualifiés : (i) Inventaire des politiques publiques mises en œuvre avec les membres du Réseau Citoyen pour la Gouvernance des Finances Publiques (RECGOFIP) ; (ii) Recensement des textes en matière de gouvernance en Afrique et écarts par rapport aux textes applicables au Cameroun ; (iii) Rapport d'audit des acquisitions (iv) Rapport d'audit des marchés passés sous le système national de Passation des marchés et (v) élaboration d'un Plan de Travail et du Manuel de Procédures du PAGFIP.

7. Renseignements Complémentaires

Le recrutement du personnel du projet se fera par les méthodes compétitives et conformément au cadre de passation des marchés de la Banque

Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles en en mai 2024.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Direction de l'Intégration Régionale (DIR) du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), sis derrière l'immeuble ELECAM à Yaoundé.

Téléphone +237 693 80 44 68

Email : valentin.lahkouotou@yahoo.fr

Yaoundé-République du Cameroun.

YAOUNDE le 3 Mai 2024

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTERE DU COMMERCE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
01-24/AONR-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 RELATIF A L'ACQUISITION DU MATERIEL
DE METROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX DU MINCOMMERCE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
58 21 152 01 330004 524418

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Vu le procès-verbal de la réunion en date du 09 avril 2024 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINCOMMERCE, le Ministre du Commerce lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Restreint en Procédure d'Urgence pour l'acquisition du matériel de métrologie des Services Centraux du MINCOMMERCE.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture et l'installation au Ministère du Commerce de :

N°	Désignations	Quantité
Balances électroniques		
1	Balance électronique avec certificat d'étalonnage (Porté max 60 kg ; Echelon : 5 g ; Classe III)	4
2	Balance électronique avec certificat d'étalonnage (Porté max 30 kg ; Echelon : 1 g ; Classe III)	4
3	Balance suspendue à crochet avec certificat d'étalonnage (Porté max 50 kg ; Echelon : 50 g ; Classe III)	15
Jauges – étalons		
4	Jauge – étalon graduée de 20 Litres, en inox, plus certificat d'étalonnage	4
Tables anti – vibration		
5	Tables anti – vibration	2
Matériel de scellé		
6	Paquet de Plombs	50
7	Rouleau de Fil à plomber inox	43
8	Scellé plastique à serrage progressif	50

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables s'élève à **soixante-huit millions sept cent soixante-deux mille (68 762 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

La fourniture et l'installation objet du présent Appel d'Offres, sont en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux entreprises de droit camerounais préqualifiées à l'issue de l'Appel à Manifestation d'intérêt N°001/AMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2024 DU 16 février 2024 relatif à l'acquisition du matériel de métrologie des Services Centraux du MINCOMMERCE, et titulaires chacun d'un agrément en métrologie légale dans le domaine du pesage et/ou du volume ou ayant un contrat notarié avec un agréé en métrologie légale dans le domaine du pesage et/ou du volume.

Il s'agit des entreprises pré-qualifiées ci-après :

Entreprises :	Téléphones :
ETS CHALLENGE SERVICES	Tél : 694 70 26 86
ETS GRAND MONDE SERVICES	BP : 5128 YDE ; Tél : 677 03 27 70
ETS COSMOS INGENERING	Tél : 670 26 00 19

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le **Budget d'Investissement Public (BIP) du MINCOMME**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, 1er é
aux adresses <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage
versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) FCFA** payable au Trésor Public et représentant
Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus
payement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 5 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

- **Pour la soumission hors ligne**, l'offre en sept (07) exemplaires, dont un (01) original, six (06) copies et l'offre financière témoins, sera déposée au Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, 1^{er} étage, porte 106, au plus tard le **04 JUIN 2024 à 13h30** précises heures.

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01-24/AONR-PU/MINCOMMERCE »
M
A N'OUVRIR QU'EN

- **Pour la soumission en ligne**, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la Plateforme COLEPS au plus tard le 04 JUIN 2024 à 13h30 précises heures. L'offre doit être accompagnée d'une indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les documents constituant l'offre seront placés sous enveloppes dont :

- **l'enveloppe A** contenant les pièces du dossier administratif (Volume 1)

- **l'enveloppe B** contenant l'offre technique (Volume 2)

- **l'enveloppe C** contenant l'offre financière (Volume 3)

- **l'enveloppe D** contenant l'offre financière témoin destinée à l'Organisme chargée de la Régulation des Marchés Publics pour l'offre financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppe A, B, C et D) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB : A l'issue de la séance de dépouillement des offres administratives et techniques, l'enveloppe D, scellée contenant l'offre financière, sera remise au soumissionnaire.

L'offre témoin reste scellée et ne peut être ouverte que sur autorisation de l'Autorité chargée des Marchés Publics.

10. Délai de Livraison

1. La fourniture et l'installation se feront dans les Services Centraux du MINCOMMERCE.

2. Le délai global d'exécution des prestations objet du présent marché est de : **cent-vingt (120) jours**. Ce délai court à compter de la date de livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou financier agréé par le Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics, d'un montant de **soixante-quinze mille deux cent quarante (1 375 240) francs CFA**.

Elle est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres qui est de quatre-vingt-dix (90) jours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante (40) jours est accordé pour la régularisation. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par une banque ou un organe agréé entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie de l'ouverture des offres financières. Les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% de l'ensemble des critères essentiels. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **04 JUIN 2024 à 14H30**, heure locale, dans la Salle de conférence. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation selon les critères essentiels. Ils s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité d'une pièce au dossier administratif après 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence d'un agrément ou d'un contrat notarié avec un agréé en métrologie dans le domaine du pesage et/ou de la volumétrie ;
- Absence de la caution de soumission ;
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- De l'absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours de la procédure ;
- Présence des informations sur le montant de l'offre financière dans l'offre administrative ou technique ;
- De l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- Offre n'ayant pas satisfait à au moins 70% de l'ensemble des critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier technique incomplet ;
- Absence de l'offre financière témoin destinée à l'ARMP ;
- Du non-respect du format de fichier des offres ;
- De l'absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le chiffre d'affaires ;
- Présentation de l'offre (ordre des pièces, lisibilité, reliure, clarté) ;
- Délai de livraison et Chronogramme d'exécution détaillé ;
- Expérience d'au moins trois (03) ans et références dans des Marchés Publics (extrait des contrats, pages de présentation) ;
- Service après-vente ;
- Attestation de Garantie des fournitures livrées d'au moins un an
- Caractéristiques techniques des fournitures proposées ;
- Observations ou suggestions éventuelles pertinentes sur les Spécifications techniques ;
- Méthodologie et plan de travail proposé pour la réalisation ;
- Attestation de solvabilité bancaire, supérieure ou égale à **vingt-un million (21 000 000) de francs CFA** délivrée par un établissement financier agréé.

NB : Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit avoir obtenu, à l'issue de l'évaluation administrative et technique, un score global supérieur ou égal à 70%.

3. Méthode de sélection du candidat

Les pondérations attribuées aux propositions techniques (T) et financières (F) sont les suivantes : WT=70% ; WF=30%

Le score technique pondéré est calculé comme suit :

$$PT=WT \times T$$

Avec PT=score technique pondéré (points) de la proposition technique

T= score technique pondéré (points) de l'évaluation technique

WT= poids de la proposition technique (en pourcentage)

Le score financier pondéré est calculé comme suit :

$$PF=WF \times Co/C, \text{ avec}$$

PF= score financier (points) de la proposition financière

C=prix de la proposition financière évaluée

Co=la plus basse proposition financière parmi toutes les propositions financières évaluées

Et le score global est calculé comme étant : **P=PF + PT**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à tous les critères éliminatoires et dont l'offre aura été jugée la mieux adaptée.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de remise de l'offre.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère du Commerce, Services des
aux adresses : <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm>.
Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**DEMANDE DE PRIX N° 015/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 30 AVRIL 2024 RELATIF À
L'ACHAT DES FOURNITURES DE BUREAUX POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU
DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES-PHASE II (PADFA II).**

FINANCEMENT
FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II) envisage d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché « **relatif à l'achat des fournitures de bureaux pour le compte du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADFA II)** ».

2. Consistance des prestations

L'acheteur invite à présent les soumissionnaires, ci-après désignés, à communiquer leurs offres sous pli cacheté pour l'**achat des fournitures de bureaux pour le compte du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADFA II)**.

On trouvera de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans la présente Demande de Prix.

3. Allotissement

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en un lot unique.

4. Participation et origine

La présente Demande de Prix est adressée aux structures suivantes, inscrites dans le répertoire des entreprises retenues en vue du lancement des Demandes de Prix.

N°	SOUSSIONNAIRES	Pays	ADRESSES
1	TEFAL CAMEROUN SARL	Cameroun	B.P. : 2629 YAOUNDE, Tel : (+237) 675 834 811
2	ETS JOSS SERVICES	Cameroun	Tel : (+237) 677 777 169
3	MASSANGO AFRIKA SARL	Cameroun	B.P. : 4172 YAOUNDE, Tel : (+237) 679 722 371
4	ETS BILE & FILS	Cameroun	B.P. : 1632 YAOUNDE, Tel : (+237) 677 771 956
5	SOLUTION PLUS SARL	Cameroun	B.P. : 4237 YAOUNDE Tel : (+237) 222 228 226 / 699 442 872
6	ETS TAFFO	Cameroun	B.P. : 11578 , Tel : (+237) 675 834 811
7			

KLASH EXPRESS

Cameroun

Tél. : 675 042 642 / 696 213 749

5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer la Demande de Prix vendu au prix de **Vingt-Cinq Mille (25 000) F CFA**, somme non remboursable. La mode de paiement sera en espèces, dans le Compte de l'ARMP N°33598800001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

6. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique, format PDF (plus le fichier Excel/Word de l'Offre Financière), desdites Offres sur une (01) clé USB**, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email [padfa](mailto:padfa@armp.cm)

*« DEMANDE DE PRIX N°015/DPx/MINADER/PADFA II/CSPM/SPM/2024 DU 30/04/24 RELATIF À L'ACHAT DES FOURNITURES DE BUREAUX POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II).
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

NB : Les Offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées.

7. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour l'achat des fournitures de bureaux pour le compte du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADFA II) est de : **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.

Les fournitures seront livrées directement à l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II), sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine.

NB : Les livraisons seront effectuées de manière séquentielle (3 à 4 phases), de commun accord entre le PADFA II et le Fournisseur retenu.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le MINFI, d'un montant de **trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000) F CFA**.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **21 Mai 2024** à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

10. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires:**

Il s'agit notamment :

- Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins **09/11 « Oui »** des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission (en cas groupement, la caution de soumission doit être libellée au nom du groupement) ;
- Non-conformité des spécifications techniques au descriptif des matériels.

2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre (01 critère) ;
- Références similaires (02 Références au moins de marchés similaires réalisés au cours des cinq dernières années (joindre pour chaque marché, la 1ère page, la page de signature et d'enregistrement et le PV de réception provisoire ou définitive) d'un montant cumulé supérieur ou égal à Trente Millions (30 000 000) de F CFA). (02 critères) ;
- Capacité financière de l'entreprise délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances d'un montant supérieur ou égal à sept millions (7 000 000) FCFA (01 critère) ;
- Délai et planning de livraison, et délai de garantie (03 critères) ;
- Méthodologie de travail (04 critères).

Chaque offre, pour être déclarée conforme techniquement, doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenue au moins **09/11 « Oui »** des critères essentiels conformément à la Grille de notation des offres techniques (**Confère annexe**).

11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme à la Demande de Prix, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **09/11 « Oui »** et une offre financière évaluée la moins-disante.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Il a été décidé, pour le présent marché, de passer une Demande de Prix, les offres qui seront évaluées selon la procédure décrite dans le dossier, conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA consultable à l'adresse www.ifad.org/fr/project-procurement. Le processus de Demande de Prix comportera, comme indiqué, un examen et une vérification des qualifications et des prestations antérieures ; il sera notamment procédé à un contrôle des références préalablement à l'attribution du marché.

La procédure de Demande de Prix se déroulera conformément aux procédures de Demande de Prix Nationale spécifiées dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA de Septembre 2021 et au Code des Marchés Publics du 20 juin 2018.

Veuillez noter que les soumissions des Offres par voies électroniques *ne sont pas* acceptées.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

**DEMANDE DE PRIX N° 017/DPX/MINADER/PADFA II/CSPM/RPM/2024 DU 29 AVRIL 2024 RELATIF À
ACQUISITION DES FOURNITURES D'ENTRETIEN POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU
DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES-PHASE II (PADFA II).**

FINANCEMENT

FONDS INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE (FIDA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Gouvernement du Cameroun** a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un financement dont il envisage de faire partiellement usage pour couvrir la réalisation des présents travaux. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II)**.

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II (PADFA II) envisage d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements éligibles au titre du Marché « **relatif à l'Acquisition des Fournitures d'Entretien pour le compte du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADFA II)** ».

2. Consistance des prestations

L'acheteur invite à présent les soumissionnaires, ci-après désignés, à communiquer leurs offres sous pli fermé et scellé pour **l'Acquisition des Fournitures d'Entretien pour le compte du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADFA II)**.

Vous trouverez de plus amples informations concernant ces biens et les services connexes sur le bordereau des quantités/calendrier de livraison qui figure dans la présente Demande de Prix.

3. Allotissement

Les biens et services connexes, ainsi que le marché qu'il est prévu d'attribuer, sont répartis en un lot unique.

4. Participation et origine

La présente Demande de Prix est adressée aux structures suivantes, inscrites dans le répertoire des entreprises retenues en vue du lancement des Demandes de Prix.

N°	SOUSSIONNAIRES	Pays	ADRESSES
1	MBS SERVICE	Cameroun	Tel : (+237) 694 451 203
2	ETS KAMGAING RAPHAEL	Cameroun	B.P. : 498 Bafoussam Tel : (+237) 691 341 238/ 675 999 828
3	MASSANGO AFRIKA SARL	Cameroun	B.P. : 4172 YAOUNDE; Tel : (+237) 679 722 371
4	SMART ENTREPRISE SARL	Cameroun	Tel : (+237) 675 39 52 67/ 699 809 318 Email : smartentreprise1@gmail.com
5	ETS TEAM MP	Cameroun	Tel : (+237) 691 28 28 43

6	ETS TAFFO	Cameroun	B.P. : 11578 ; Tel : (+237) 675 834 811
7	GROUPE MBAVENG CORPORATION	Cameroun	Tel : (+237) 677 24 18 48

5. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires qui souhaitent soumettre une offre devront se procurer la Demande de Prix vendu au prix de **Quinze (15 000) F CFA**, somme non remboursable. La méthode de paiement sera en espèces, dans le Compte de l'ARMP N°3359880001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics, auprès des Agences de la Banque Internationale pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

Le lieu d'obtention de la DPx est le siège du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : +237 222 20 74 44. Email padfacameroun@gmail.com ; www.padfa.net.

6. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et une version électronique, format PDF (plus le fichier Excel/Word de l'Offre Financière), desdites Offres sur une (01) clé USB**, seront adressées sous plis et scellés, au Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) ; Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine. Téléphone : (+237) 222 20 74 44. Email padfa

*« ACQUISITION DES FOURNITURES D'ENTRETIEN POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU
DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II).
À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

NB : Les Offres reçues hors délai ne seront en aucun cas acceptées.

7. Délai de Livraison

Le délai de livraison prévu pour l'acquisition des fournitures de bureaux pour le compte du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADFA II) est de : **quinze (15) jours calendaires** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrer la prestation.

Les fournitures seront livrées directement à l'Unité de Coordination et de Gestion du Projet (UCGP) du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II), sise à Yaoundé, au quartier Bastos, derrière l'ambassade de Chine.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le MINFI, d'un montant de **Cent Soixante Cinq Mille (165 000) F CFA**.

9. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **21 Mai 2024** à 14 heures par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PADFA II, sise au quartier Bastos, derrière l'Ambassade de Chine.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

10. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Non-production dans un délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (sauf la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- Non satisfaction d'au moins **09/11 « Oui »** des critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission (en cas groupement, la caution de soumission doit être libellée au nom du groupement) ;
- Non-conformité des spécifications techniques au descriptif des matériels.

2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre (01 critère) ;
- Références similaires (02 Références au moins de marchés similaires réalisés au cours des cinq dernières années (joindre pour chaque marché, la 1ère page, la page de signature et d'enregistrement et le PV de réception provisoire ou définitive) d'un montant cumulé supérieur ou égal à Sept Millions (7 000 000) de F CFA). (02 critères) ;
- Capacité financière de l'entreprise délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances d'un montant supérieur ou égal à Trois millions (3 000 000) FCFA (01 critère) ;
- Délai et planning de livraison, et respect des spécifications techniques (03 critères) ;
- Méthodologie de travail (04 critères).

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenue au moins **09/11 « Oui »** des critères essentiels conformément à la Grille de notation des offres techniques (**Confère annexe**).

11. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté un dossier administratif conforme à la Demande de Prix, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 09/11 « Oui », une offre financière évaluée la moins-disante et aura satisfait à tous les critères de la post-sélection.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

13. Renseignements Complémentaires

La procédure de Demande de Prix se déroulera conformément aux procédures de Demande de Prix Nationale spécifiées dans le Guide pratique de passation des marchés du FIDA de Septembre 2021 et au Code des Marchés Publics du 20 juin 2018.

Veuillez noter que les soumissions des Offres par voies électroniques *ne sont pas* acceptées.

YAOUNDE le 29 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

COMMUNE DE BOKITO**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO MAITRE D'OUVRAGE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Communique,**

L'Entreprise **PCS PRIVA CAMEROUN BP Yaoundé Tel.695 96 42** a été retenue comme adjudatrice, du Marché relatif à l'appel d'offre **N°03/AONO/C/BOK/SG/CIPM-2024 DU 19/03/2024** pour les Travaux de Construction de trois(03) forages positifs équipés de pompe à motricité humaine(PMH)d'un bloc de deux(02) dans les localités de : Botombo, Bongando et Tchékos, dans la Commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou Région du Centre.

Le responsable est prié de prendre attache avec la Mairie pour la confection des lettres commandes.

*BOKITO le 26 Avril 2024**Le MAIRE***AMATAGANA Zachée**

LABORATOIRE NATIONAL DE CONTRÔLE DE QUALITÉ DES MÉDICAMENTS ET D'EXPERTISE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/LANACOME/CIPM/2024 DU 02/05/2024
RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES PAILLASSES MODULAIRES POUR L'UNITE DES
CONTROLES MICROBIOLOGIQUES POUR LE COMPTE DU LABORATOIRE NATIONAL DE CONTROLE DE
QUALITE DES MEDICAMENTS ET D'EXPERTISE DE YAOUNDE (LANACOME) (PHASE 1) FINANCEMENT :
BIP-MINSANTEEXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de l'amélioration du cadre de travail, Le Directeur Général du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise (LANACOME) lance, sur financement du Budget d'Investissement Public MINSANTE, un Appel d'Offres National Ouvert, relatif à la Fourniture et L'Installation des paillasses modulaires pour l'unité des contrôles microbiologiques pour le compte du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise de Yaoundé.

Le présent marché s'inscrit dans la continuité du renforcement du plateau technique du Laboratoire en la fourniture des équipements de contrôle de qualité des médicaments et autres produits du LANACOME.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent la fourniture et installation des équipements de laboratoire notamment :

- **LES PAILLASSES MODULAIRES POUR L'UNITE DES CONTROLES MICROBIOLOGIQUES**
- **L'INSTALLATION D'UN SPECTROPHOTOMETRE UV-VISIBLE DOUBLE FAISCEAU**

3. Cout Prévisionnel

*Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **24 496 479 40 000 000** (quarante millions) FCFA Toutes taxes comprises.*

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises spécialisées dans la fourniture de ces équipements

5. Financement

La fourniture objet du présent Avis d'Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public du-MINSANTE pour le compte de l'exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

*Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, dans les services de la Direction Générale du LANACOME situés non loin du carrefour du Ministère de l'Eau et de l'Energie, dans la même enceinte que la CENAME, **Boîte Postale 12 216 Yaoundé, Tél. : 222 23 06 60/242 60 43 02, Fax : 222 23 93 50.***

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis, au secrétariat de la Direction Générale du LANACOME. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier et payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert à la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction Générale du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise au plus tard le

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° _____ /AONO/LANACOME/CIPM/2024 DU _____ **RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE AU LABORATOIRE NATIONAL DE CONTROLE DE QUALITE DES MEDICAMENTS ET D'EXPERTISE DE YAOUNDE.**

(à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)"

30/05/2024 à **13 heures** précises, heure locale. Les Offres déposées contre récépissé devront porter la mention :

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des prestations est de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la notification de l'ordre de service de ~~commence~~ démarrage.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un montant de **un million huit cent (1 800 000) FCFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps le 30/05/2024 à **14 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) placée auprès du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise dans sa salle de la commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture (un seul représentant par soumission).

13. Critères d'évaluation**14.1- Critères éliminatoires**

1. Absence de c ;Dossiers administratifs incomplets ou non conformes ;
2. Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
3. Non-conformité de la fourniture ou de l'équipement proposé par rapport aux spécifications techniques DAO ;
4. Absence de prospectus originaux en couleur avec description détaillée des fournitures proposées ;
5. Non-respect de six (046) critères de qualification sur huit (068) ;
6. Absence de l'autorisation et de garantie valide du fabricant pour l'équipement proposé.

14.2- Critères de qualification

Les offres techniques seront évaluées de façon binaire et en fonction des critères essentiels ci-après :

1	Chiffre d'affaires des Cinq dernières années supérieur ou égal à soixante (70) millions de FCFA	
----------	---	--

Oui/Non



2	Attestation de surface financière de 70 50 millions de FCFA (au moins)	Oui/Non
3	Références générales de l'entreprise et dans le domaine justifiées	Oui/Non
4	Disponibilité d'un service après-vente	Oui/Non
5	Expérience du personnel d'encadrement : 5ans au moins dans le domaine	Oui/Non
6	Matériel à livrer et planning de formation	Oui/Non
7	Présentation de l'offre	Oui/Non
8	Condition d'acceptation des clauses du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et descriptif des fournitures (DF) remplis, paraphés, daté et signés ;	Oui/Non

1. Méthode de sélection du Consultant

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection du moins disant, conformément aux procédures décrites dans le présent RPAO.

14. Attribution

Le présent marché est constitué de deux (2) lots, un candidat ne peut être attributaire des deux (2) lots.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **90 (quatre-vingt-dix)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès des services de la Direction Générale du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments et d'Expertise (LANACOME) situés non loin du carrefour du Ministère de l'Eau et de l'Energie, dans l'enceinte de la CENAME.

YAOUNDE le 2 Mai 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABONDO NÉE NGONO MBALLA Rose

COMMUNE DE KAELE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-KLE/SIGAMP/TBEC/2024 DU 29 AVRIL 2024
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A
L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION DE KAELE DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE
MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC
(BIP) MNEDUB, EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
58 15 101 02 641326 523314 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2024 du Ministère de l'Education de Base, le Maire de la Commune de Kaélé, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un bloc maternel à l'école maternelle d'application de Kaélé, dans la Commune de KAELE, Département de Mayo-Kani, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- terrassements
- fondations
- élévations
- charpente
- couverture
- plafonnage
- menuiseries bois et métalliques
- électricité
- plomberie sanitaire
- revêtements
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Vingt-cinq millions (25 000 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire : n° **58 15 101 02 641326 523314 426**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de Kaélé au Bureau du SIGAMP.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, au titre des frais d'achat du dossier, de **quarante mille (40 000) francs CFA** auprès de la Recette municipale de la Commune de Kaélé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau du SIGAMP, au plus tard le **04 JUIN 2024 à 10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-KLE/SIGAMP/TBEC/2024 DU 29 AVRIL 2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE D'APPLICATION DE KAELE DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (Cinq cent mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **04 JUIN 2024 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de réunion de la Commune Kaélé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation****Critères éliminatoires****Pièces administratives**

Absence de la caution de soumission au dépouillement des Offres ou la non production d'une pièce administrative conforme après le délai de 48 heures.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ;
- d) Offre avec solvabilité financière inférieure à 20 millions ;
- e) Non satisfaction, au moins, à trente-cinq (35) critères essentiels sur cinquante (50) ;
- f) Abandon des projets dans les trois dernières années

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;
2.	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;
3.	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4.	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);
5.	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;
6.	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)
7.	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours et aux heures ouvrables, auprès du Directeur du SIGAMP de la Commune de Kaélé, Tél : 677 86 88 36 / 697 04 54 02. **Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 29 Avril 2024

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

COMMUNE DE MATOMB

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C.MATOMB/SIGAMP/CIPM-PCCM/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 3 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS DE TYPE T2 ET T3 DANS LA COMMUNE DE MATOMB, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET PCCM, EXERCICE 2024 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MATOMB, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance pour les travaux de construction de dix (10) logements de type T2 et T3 dans la Commune de MATOMB, Département du NYONG ET KELLE, Région du CENTRE.

Les bâtiments à achever sont constitués ainsi qu'il suit :

- 03 blocs de 02 logements de Type T2 ;
- 02 blocs de 02 logements de Type T3.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les missions suivantes :

- **Mission n°1** : Examen de la conformité au projet, visa des études et projet d'exécution faits par l'entreprise (EXE) ;
- **Mission n°2** : Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) ordonnancement, pilotage et coordination des chantiers (OPC) ;
- **Mission n°3** : Assistance aux Opérations de Réception et pendant la période de garantie (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **onze millions cent quatre-vingt-quatorze mille quatre-vingt-dix-sept (11 194 097) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réparties en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National en procédure d'urgence est ouverte aux Cabinets d'Architecture et/ou Bureaux d'Etudes Techniques (BET) disposant des qualifications requises pour le contrôle et la surveillance pour les travaux de construction d'une cité municipale de dix (10) logements de type T2 et T3 dans la Commune de MATOMB.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM), Exercice 2024 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du **Service des marchés de la Commune de MATOMB** et/ou à la Direction des Projets et Programmes des Partenariats (**DPPP**) sis à l'ancien immeuble siège du **FEICOM à MIMBOMAN** Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera sur présentation de l'original de la quittance de paiement des frais d'achat du DAO, d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, à la **recette municipale de la Commune de MATOMB**.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (Téléphone, E-mail, B.P., Fax, etc.).

10. Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront présentées en 3 volumes ci-après, placés dans trois enveloppes :

- Enveloppe A : comprenant l'offre administrative (volume 1) et l'offre technique (volume 2) ;
- Enveloppe B : comprenant l'offre financière (volume 3).
- Enveloppe C contenant une copie de l'offre financière (volume 3) séparée et sellée servant **d'offre témoin** destinée à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation marquée comme telle.

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

NB: L'absence de l'offre témoin est un motif de rejet des offres

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, seront déposées le **10 juin 2024** à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (**DPPP**).

Elles devront porter la mention :

« **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert**

N°06/AONO/C.MATOMB/SG/CIPM-PCCM/2024 DU 03 MAI 2024 en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance pour les travaux de construction de dix (10) logements de type T2 et T3 dans la Commune de MATOMB, Département du NYONG ET KELLE, Région du CENTRE.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **neuf (09) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée ou une assurance par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **deux cent vingt mille (220 000) francs CFA**; valable pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence notamment de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 010 juin 2024 à 15 heures heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du **Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM)** au siège du **FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site)**.

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

a.Premier temps :

L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

b.Deuxième temps :

A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenue une note en **capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100)**.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures accordées par la Commission ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;

Absence dans l'offre technique d'une rubrique « organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel » ;

Absence du diplôme requis du personnel spécialisé dans le domaine de la mission

Non satisfaction d'au moins **70% (soit 67 points sur 95)** des critères essentiels ;

Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

Offre financière incomplète.

14.2. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

	DESIGNATION	NOTATION
A	Présentation générale de l'offre	03 points
B	Compréhension du travail demandé (Observations sur les TDR, Organisation, plan d'action et le Planning de mobilisation du personnel)	15 points
C	Expérience générale du Prestataire dans les prestations similaires	05 points
D	Références du Prestataire pour les missions similaires : joindre les contrats (première et dernière pages avec PV de réception)	25 points
E	Qualification du personnel spécialisé dans le domaine de la mission	35 points
F	Moyens techniques et matériels à mettre en place	12 points
TOTAL		95 points

Méthode de sélection du Prestataire

Le Prestataire sera choisi par **la méthode de sélection qualité – coût (mieux disant)** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$\text{Ng} = \frac{70 \times \text{Note technique (Nt)} + 30 \times \text{Note financière (Nf)}}{100}$$

La note financière (**Nf**) est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 100 points, les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule :

$$\text{Nf} = \frac{100 \times \text{Fm}}{\text{F}}$$

F

Fm = le montant de la proposition la moins disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante et jugée conforme** au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le **plus élevé**, lequel sera attributaire et invité à des négociations le cas échéant pour la signature du contrat.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables aux adresses suivantes :

- Commune de MATOMB : : BP:02 MATOMB ; Tél. 695 18 21 90 / 675 78 34 44

FEICOM : BP : 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Rue 4561 MIMBOMAN YDE 4^{ème}, Tél : (237) 222 23 51 64/ 694 28 66 04 / 696 98 01 95 ; Fax : (237) 222 23 17 59

YAOUNDE le 3 Mai 2024

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

COMMUNE DE BOKITO

**DOSSIER D 'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2024 DU 30/04/2024
POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA, DANS L'ARRONDISSEMENT
DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE;**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Bokito, Autorité Contractante, lance un **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-BOK/SG/CIPM/2024 DU 30/04/2024 POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA, ARRONDISSEMENT DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

Montant: 14 000 000 FCFA

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- Travaux préparatoires;
- Charpente et couverture;
- Menuiserie ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Revêtement sols et murs.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de **Quatorze millions de francs CFA (14 000 000) Frs CFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Bokito, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des marchés de la commune de Bokito, sur présentation d'une **quittance de 30.000 francs CFA** versée à la Recette Municipale de Bokito, représentant des frais d'achat du DAO. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés

9. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Service des marchés de la Mairie de Bokito au plus tard le **31/05/2024** à **12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

DOSSIER D 'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C/BOK/SG/CIPM/2024 DU 30/04/2024 POUR LA REHABILITATION DU & CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BAKOA, ARRONDISSEMENT DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **un (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **280 000 (deux cent quatre vingt mille) francs CFA** établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **280 000 (deux cent quatre vingt mille) francs CFA** établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

13. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **31/05/2024 à partir de 13 heures** à la salle de réunion de la commune de Bokito apprêtée à cet effet par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

14. Critères d'évaluation

Elle se fera en trois étapes :

- Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire
- Vérification technique des offres techniquement conformes
- Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

A - Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

1. Dossier non conforme ou incomplet et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
3. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
4. La note technique inférieure à 70% de oui.
5. L'absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
6. Modification d'une quantité dans le DQE, BPU et le sous détail des prix;
7. Offre incomplète à l'ouverture des plis,
8. Absence d'un sous détail des prix.

B- Critères essentiels

- Référence de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages de la lettre commande enregistrée) + procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable : au moins deux (02) références au cours de trois dernière années)
- Attestation de visite de site signe sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Surface financière (minimum égal a 50% du montant de l'offre TTC)
- Qualité du personnel (copies certifiées conforme du diplôme + CV signé et date par le titulaire, attestation disponibilité, copie certifiée de la CNI)
- Délais d'exécution ;

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

A/- méthodologie d'exécution des travaux

B/- attestation et Rapport de visite du site

C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement

D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels

E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai

F/- Références et capacité financière de l'entreprise

G/- Présentation générale de l'offre

N.B:

1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant ;

2/- L'Attestation de visite de site doit revêtir la signature de l'Ingénieur du Marché ;

3/- Le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 80 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de madame le Maire de la Commune de Bokito.

YAOUNDE le 3 Mai 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07 /AONO/COM-BOKITO/CIPM /2024 DU30/04/ 2024,
RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE VOIRIES DANS LA VILLE DE
BOKITO (RADIO BOKITO FM- EXPRESS UNION-CENTRE VILLE).**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent marché a pour objet l'exécution des travaux d'entretien de la voirie urbaine Radio Bokito FM-Express Union –Centre ville (530m).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- L'installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassements;
- Travaux de Chaussée ;
- Travaux d'assainissement et drainage.

NB : Il est à noter que la construction des ouvrages d'assainissement et hydraulique seront obligatoirement exécutés sur la base de l'approche «Haute Intensité de Main d'Œuvre» (HIMO).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de soixante millions cinquante huit mille (60 058 000) francs CFA.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget d'investissement public du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, Exercice 2024 d'un montant de soixante millions cinquante huit mille (60 058 000) francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service des marchés de la commune de Bokito

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis auprès sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **75 000 F (soixante-quinze mille francs CFA)** payable à la recette municipale de la commune de Bokito

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au service des marchés de la commune de Bokito au plus tard le **31/05/2024 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 07/AONO/COM-BOKITO/CIPM /2024 DU 30/04/2024 2024,

**RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE VOIRIES DANS LA VILLE DE BOKITO
(RADIO BOKITO FM- EXPRESS UNION-CENTRE VILLE).**

BIP MINH DU : EXERCICE 2024

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**10. Délai de Livraison**

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances dont le montant est fixé à **1 201 160 francs CFA (Un million deux cent un mille cent soixante francs CFA)**.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 31/05/2024 à partir de 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de Bokito.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

15.1. Critères Eliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

1. Dossier non conforme ou incomplet et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement ;
2. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
3. L'omission, dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
4. La note technique inférieure à 70% de oui.
5. L'absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis,
6. Modification d'une quantité dans le DQE, BPU et le sous détail des prix;
7. Offre incomplète à l'ouverture des plis,
8. Absence d'un sous détail des prix.

15.2. Critères essentiels

- Référence de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages de la lettre commande enregistrée) + procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable : au moins deux (02) références au cours de trois dernière années)
- Attestation de visite de site signe sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Surface financière (minimum égal a 50% du montant de l'offre TTC)
- Qualité du personnel (copies certifiées conforme du diplôme + CV signé et date par le titulaire, attestation disponibilité, copie certifiée de la CNI)
- Délais d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicule de liaison ou pick-up 4x4 camion, disponibilité du matériel et d'équipement essentiel)
- Cahier de clause administratives particulières (CCAP) complète, paraphe à chaque page signé cacheté et date à la dernière page
- Cahier de clauses techniques particulières (CCTP) complète, paraphe à chaque page signé ,cacheté et date à la dernière page

NB : La présence de la copie certifiée, de l'attestation de catégorisation dispense le soumissionnaire catégorisé à la production des éléments justificatifs des critères essentiels exigés.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°066/24/AOIO/SDCC/CIPM DU 03/05/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS DE MANUTENTION A LA SODECOTON

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture de deux (02) lot d'équipements de manutention à la SODECOTON.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présentappel d'offres consistent en la fourniture de deux (02) lot d'équipements de manutention à la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels toutes taxes comprises des fournitures envisagées ont été évalués à l'issue des études préalables à **100 000 000 FCFA** pour le lot 1 et à **50 000 000 FCFA** pour le lot 2.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est lancé en deux (02) lots, répartis comme suit :

Lot N° 1 : Fourniture d'un lot d'équipements de levage ;

Lot N° 2 : Fourniture d'un lot d'élingues et anneaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement. Les groupements d'entreprises devront disposer d'un accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **100 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 11/06/2024 à 15 heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°066/24/AOIO/SDCC/CIPM

DU 03/05/2024 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS D'EQUIPEMENTS DE MANUTENTION A LA SODECOTON.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Les fournitures objet du présent appel d'offres devront être livrées en position rendu magasin transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **120 jours pour chaque lot**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **2 000 000 FCFA** pour le lot **1 000 000 FCFA** pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 11/06/2024 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites ;

LOT 1. Fourniture d'un lot d'équipements de levage

N°	Désignation
1	Tire fort câble manuel, treuil de halage à levier 5400kg + câble de 20 mètres diamètre 20mm
2	Crics forestier à fut montant 10 tonne
3	Crics forestier à fut montant 5 tonnes
4	Palan électrique à chaîne avec crochet motorisé de 2T x 12M / 380V) Hauteur de levage, m : 12 Tension, V: 380 avec commande par bouton tension 24VDC
5	Palan manuel charge utile 2000 kg course de levage 5m
6	Palan manuel charge utile 3000 kg course de levage 5m
7	Chèvre de levage encadrante forme U - Charge max 1200 kg
8	Chèvre de levage encadrante forme U - Charge max 3000 kg
9	Transpalette manuel 2500 Kg double galet fourche 1150 mm
10	Cric Bouteille Hydraulique - Capacité 32 Tonnes
11	Cric Bouteille Hydraulique - Capacité 20 Tonnes
12	Cric Bouteille télescopique à Profil Bas 20 tonnes
13	Rouleur à chenille RS ET PC 15000 kg
14	Échelle télescopique en aluminium - 6,2 m - Avec 2 crochets - Échelle coulissante multi-usages - Facile à utiliser - Charge maximale : 150 kg - Argenté Capacité de charge, kg : 3000 Hauteur de levage, m : 12, Tension, V: 380 Vitesse de levage, m/min : 5,4 Puissance du moteur de levage, kW : 1,5 Longueur du câble de la télécommande, m : 10,5 Poids, kg: 62
15	Escabeau en aluminium 3 marches
16	Escabeau aluminium 5 marches
17	Escabeau aluminium 8 marches
18	échafaudage totem 2 line 300 hauteur d'accès 9,85m, plancher 0,65x2,91m
19	échafaudage roulant junior 200 hauteur d'accès 7,80m, hauteur plancher 5,80m
20	Presse hydraulique d'atelier ? 50 tonnes

Lot 2 : Fourniture d'un lot d'élingues et d'anneaux

N°	Désignations
1	élingue chaine réglable 4 brins 13,8 tonnes
2	élingue chaine réglable 4 brins 8 tonnes
3	élingue chaine réglable 2 brins 8 tonnes

- 4 élingue chaîne réglable 1 brin 8 tonnes
 - 5 élingue textile 1 brin 3 tonnes de 6 m
 - 6 élingue textile 2 brin 4,2 tonnes de 4 m
 - 7 élingue textile 4 brin 6,3 tonnes de 4 m
 - 8 Elingue câble acier 1 brin 3,2 tonnes SK1-EWS-18MM-1M
 - 9 Elingue câble acier 2 brin 4,5 tonnes SK2-ESCHS-18MM-1M
 - 10 Elingue câble acier 4 brin 6,7 tonnes SK4-EWS-18MM-1M
 - 11 élingue textile 4 brin 6,3 tonnes de 6 m
 - 12 Elingue ronde textile sans fin 4m de long 30T
 - 13 élingue ronde sans fin 10 tonnes de 6m
 - 14 élingue ronde sans fin 8 tonnes de 6m
 - 15 élingue plate à boucle 5 tonnes de 6m
 - 16 Anneau de levage male(G8) 10 tonnes
 - 17 Anneau de levage male(G8) 5 tonnes
 - 18 Anneau de levage male(G8) 2 tonnes
 - 19 Anneau de levage male(G8) 1 tonnes
6. Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;
- 7 Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 8 Absence des fiches techniques du fabricant ;
- 9 Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original**. Joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur, le cas échéant) ;
- 10 Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page).

14. 2 Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;
- Capacité financièreoui/non ;
- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante. **Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.**

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03

GAROUA le 3 Mai 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

COMMUNIQUÉ N°001/D/C-NBI/SG/2023 DU 18 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM/2024 DU 14 MARS 2024 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VEHICULE PICK UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, REGION DU CENTRE EN PROCEDURE D'URGENCE MAITRE D'OUVRAGE (AUTORITE CONTRACTANTE): MAIRE DE LA COMMUNE DE NGOG-MAPUBI FINANCEMENT : FEICOM/COMMUNE DE NGOG-MAPUBI, EXERCICE 2024

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par décision N°001/D/C-NBI/SG/2024 du 18 Avril 2024, la lettre-commande objet de de la Demande de Cotation susvisée e

Lot	Soumissionnaire	Note technique	Montant TTC Lu (FCFA)
Unique	AFROMNI MOTOR SARL B.P : 20152 Yaoundé Tél : 693 58 97 70 699 832 684	11/13 soit 91,66%	34 998 499 F (trente-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit M Francs)

Ledit attributaire est invité à se présenter au plus tard sept (07) jours suivants la publication du présent communiqué au Secrétariat

NGOG-MAPUBI le 2 Mai 2024

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION N° 002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/RPM/2024 DU 30/04/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

À l'attention du Représentant autorisé du Consultant

Groupement MANILEC/SICAD

Tel : 237 696 34 01 54/ 678 10 81 95

B.P.: 1252 Yaoundé Cameroun

Entité Acheteuse: Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II).

Intitulé du Marché: Recrutement d'un Consultant (Bureaux d'études/cabinet) pour l'élaboration des guides en vue de la mise à jour des plans de développement locaux avec des informations actualisées sur le changement climatique.

Référence: N° 002/AMI/MINEPDED/ACREGIR/CT/RAF/SPM/2023 DU 11 Octobre 2023.

Le présent Avis a pour objet de notifier notre Intention d'Attribuer le Marché susmentionné au Groupement MANILEC/SICAD, au montant Hors Taxes (HT) de Trente Cinq Millions Huit Cent Vingt Cinq Mille (35 825 000) Francs CFA. La durée de la Mission est de Quatre-Vingt-Dix (90) Jours.

Nous attirons l'attention sur le fait que cet Avis n'a nulle valeur de contrat entre l'Entité Acheteuse et le Consultant; de même, il n'ouvre ni ne crée juridiquement aucun droit ni obligation au profit ou à l'égard de l'entité acheteuse ou du soumissionnaire.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N° 0002/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI).NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II)FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUNREFERENCE : N°0002/ASMI/MINADER/PADFA II/SSPM/SPM/2023 DU 08 FÉVRIER 2024DESCRIPTION : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL À L'ANTENNE RÉGIONALE DE MAROUA PADFA II : ASSISTANT AU SPÉCIALISTE PRODUCTION ANTENNE PADFA II MAROUA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La Coordinnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) communique:

Conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition de Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/ft/project-procurement> , les résultats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ci-dessus référencés se présentent comme suit:

Entreprises	Note Technique/100	Méthode de sélection	Rang	Observation
HAMADOU HALIDOU	81,75	Sélection d'un Consultant Individuel(SCI)	1 ^{er}	Qualifié
ETONO ABE ROGER	80,375		2 ^{ème}	Qualifié
SOULEYMANOU BOUBA DJAM	78,5		3 ^{ème}	Éliminé
NDJIFON MBOMBO IBRAHIM SOULTAN	42,4		4 ^{ème}	Éliminé
ABANDA FRANCK PERLY	37,75		5 ^{ème}	Éliminé

Le **PADFA II** reste Ouvert, pour toute demande d'un compte rendu des résultats de l'évaluation et toute contestation de la procédure de Passation des Marchés.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N° 001/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS. NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN. NOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II). FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUN. DESCRIPTION : RECRUTEMENT D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE EN GÉNIE RURAL EN APPUI AU PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES (PADFA II)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

La Coordonnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) communique:

Conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition de Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/ft/project-procurement>, les résultats du recrutement ci-dessus référencés se présentent comme suit:

Entreprises	Note Technique/100	Méthode de sélection	Rang	Observation
HOUSSA Gbénagnon Calixte Désiré Avrankou	68,75	Sélection d'un Consultant Individuel(SCI)	1 ^{er}	Qualifié
ELHADJI MAHAMAN TASSIBOU Sani	61,25		2 ^{ème}	Qualifié
BOUKAR AHMET	27,50		3 ^{ème}	Éliminé
SOGOBA Daniel	13,75		4 ^{ème}	Éliminé
BARRY MALHADO	-		Non classé	
SANON MARIUS	-			

Le PADFA II reste Ouvert, pour toute demande d'un compte rendu des résultats de l'évaluation et toute contestation de la procédure de Passation des Marchés.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N° 012/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 30 AVRIL 2024 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI).NOM DU PAYS : RÉPUBLIQUE DU CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES - PHASE II (PADFA II)FINANCEMENT : PRÊTS FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 ET GOUVERNEMENT DU CAMEROUNREFERENCE : N° 012/AMI/MINADER/PADFA II/SCGGS/SPM/2023 DU 30 OCTOBRE 2023.DESCRPTION : RECRUTEMENT D'UN(E) CONSULTANT(E) INDIVIDUEL(LE) ILLUSTRATEUR (TRICE) GRAPHISTE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La Coordonnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) communique:

Conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition de Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/ft/project-procurement> , les résultats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) ci-dessus référencés se présentent comme suit:

Entreprises	Note Technique/100	Méthode de sélection	Rang	Observation
ETABI ETABI Léon Valdez Lézin	85	Sélection d'un Consultant Individuel(SCI)	1 ^{er}	Qualifié
MENGUE MENGUE Alphonse Daudet	80		2 ^{ème}	Qualifié
NDEME MINKADA Miche	40		3 ^{ème}	Éliminé
AYI Thaddée (Samory)	20		4 ^{ème}	Éliminé

Le **PADFA II** reste Ouvert, pour toute demande d'un compte rendu des résultats de l'évaluation et toute contestation de la procédure de Passation des Marchés.

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH BOUQUET HÉLÈNE

COMMUNE DE BOKITO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-BOK/CIPM/2024 DU 30/04/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ À BÉTAIL À BOALONDO (PHASE I), DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2024, le Gouvernement Camerounais à travers le Maire de la Commune de Bokito, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, **pour l'exécution des travaux de construction d'un marché à bétail.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Parcs de marché ;
- Quais d'embarquement et de débarquement;
- Construction latrines.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **35 000 000 (Trente cinq Millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINEPIA, Exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire : **58310506641114 464211**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés de la Mairie de Bokito dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des marchés de la Mairie de Bokito dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (Cinquante Mille) Francs CFA**, versée à la **Recette Municipale de Bokito**. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Service des marchés de la Mairie de Bokito, au plus tard le 31/05/2024 à **12 heures**, heure locale. **Toute offre incomplète sera purement et simplement rejetée.**

Elles seront présentées sous pli fermé et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**N°05/AONO/C-BOK/CIPM/2024 DU 30/04/2024**

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ A BETAIL A BOALONDO (PHASE I), DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévus par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant de **700 000** Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier l'Appel d'Offres, **entraînera le rejet pur et simple du dossier d'Appel d'Offres sans aucun recours.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 31/05/2024 à 13 heures, heure locale, dans la salle de délibération de la Mairie de Bokito, par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la Caution de soumission du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

1. Dossier non conforme ou incomplet et non régularisé dans les 48 heures après dépouillement ;
2. L'absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ou document scanné ;
4. L'omission, dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
5. La note technique inférieure à 70% de oui ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Absence d'un sous-détail de prix ;
8. La modification d'une quantité dans le DQE.

14.2 Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite selon le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels d'évaluation ci-dessous.

- Référence de l'entreprise dans les BTP ou réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages de la lettre commande enregistrée) + procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable : au moins deux (02) références au cours de trois dernières années)
- Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC)
- Qualité du personnel (copies certifiées conformes du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, copie certifiée de la CNI)
- Délais d'exécution ;
- Moyens logistiques (véhicule de liaison ou pick-up 4x4 camion, disponibilité du matériel et d'équipement essentiel)
- Cahier de clauses administratives particulières (CCAP) complète, paraphé à chaque page signé et daté à la dernière page
- Cahier de clauses techniques particulières (CCTP) complète, paraphé à chaque page signé et daté à la dernière page

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant obtenu le score technique minimal de 70 % de oui et dont l'offre sera qualifiée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès du Maître d'ouvrage ou du DD MINEPIA MI. Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) et au Maire de Bokito au numéro suivant : 650 16 22 07.

YAOUNDE le 3 Avril 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE KAELE

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/AG/2024 DU 30 AVRIL 2024 POUR ACQUISITION DE DEUX (02) TRICYCLES POUR LA COLLECTE DES ORDURES DANS LA VILLE DE KAELE, COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINEPDED, EXERCICE 2024

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D

IMPUTATION

58 23 093 03 641326 524311 931

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Objet : Consultation **N°01/DC/C-KLE/SIGAMP/AG/2024 DU 30 AVRIL 2024** Relative à l'acquisition de **deux (02)** tricycles pour la collecte des ordures dans la ville de Kaélé. Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Maire de la commune de KAELE envisage de procéder à l'acquisition de deux (02) tricycles pour la collecte des ordures dans la ville de Kaélé. (BIP MINEPDED) pour le compte de la commune de KAELE.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

7 000 000 (sept millions) F. CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée et vérifiable dans le domaine d'au moins deux (02) ans.

6. Financement

Budget d'Investissement Public (BIP) MINEPDED, Exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Bureau du SIGAMP de la Commune de KAELE

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Bureau du SIGAMP de la Commune de KAELE sur présentation d'une quittance de versement auprès de la recette municipale de Kaélé d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres seront remises et déposées au Bureau du SIGAMP de la Commune de KAELE au plus tard le **05 JUIN 2024 à 10 heures** (Une Heure avant l'ouverture des plis) sous enveloppe cachetée avec la mention :

Les Fournisseurs placeront l'original et les **cinq (05)** copies de leur offre dans une enveloppe unique et cachetée :

adressée au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans la lettre d'invitation à soumissionner et portant le nom du projet, le titre et le numéro de la consultation qu'indiqués dans la lettre d'invitation à soumissionner.

Consultation N°001/DC/C-KLE/SIGAMP/CIPM/AG/2024 DU 30 AVRIL 2024 relative la fourniture de deux (02) tricycles pour la collecte des ordures dans la ville de Kaélé.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Ces tricycles devront être livrés dans un délai de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison de la fourniture.

11. Cautionnement Provisoire

Caution de soumission d'un montant de **Cent quarante mille (140 000) FCFA et d'un délai de validité de 120 jours** émise par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des Finances suivant le modèle joint ; (voir liste des établissements bancaires agréés par le MINFI en annexe)

12. Recevabilité des Offres

N/D

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard le **05 JUIN 2024 à 11 heures** dans la salle des réunions de la Mairie de KAELE par la commission Interne de passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Votre offre devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnée du modèle de soumission signé et valant engagement ferme au cas où votre offre serait retenue.

14. Critères d'évaluation**DESCRIPTION TECHNIQUE DES PRESTATIONS (MATERIEL ROULANT)**

(À remplir par le maître d'ouvrage)

Libellé	Désignation	Caractéristiques/Spécifications	Qté
TRICYCLES	Carrosserie	Game des couleurs : Bleu ou Orange	02
		tricycles	
		radiateur	
		Ventilateur radiateur	
		Caisse à outils	
		Parasoleil	
	Moteur	Energie : super	
		capacité de réservoir : 22 L	
		Moteur à 01 cylindre	
	Transmission	Type de transmission : 2 roues permanentes (motrices)	
		vitesse pédestre	
		Vitesse maximale 120 km/h	
		Pneumatique Pneus Réf. : 10 500-12	
	Capacité volumetrique	Longueur : 2,20 m	
		Largeur : 1,40 m	
		hauteur : 1,52 m	
		PTAC : 2820 kg	
	Confort	Coffret équipements audio Lecteur	
		Pare-soleil côté conducteur et côté passager	
	Pollution	Cons. Moyenne 5 Litres/100 km	

15. Attribution

La Commission interne de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre commande au Fournisseur, dont elle aura le dossier de consultation, et qu'elle est l'offre la moins-disante. Si l'offre du soumissionnaire moins-disant ne satisfait pas aux conditions de la Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'examen de l'offre du soumissionnaire classé second dans l'ordre des cotations. Cette procédure peut se répéter en cas d'offres incomplètes ou de soumissionnaires vérifiés non qualifiés.

16. Durée Validité des Offres

Les offres seront valables pour la période de 30 jours.

17. Renseignements Complémentaires

La Commission interne de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres en

- Vérifier que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles,

(a) Deux copies de lettres commandes (première et dernière pages) + PV de réception des marchés similaires ;

(b) copie certifiée du Diplôme et CV plus une attestation de disponibilité du technicien devant assurer le service après-vente

N.B. : - les pièces administratives devront être produites en original pour les uns et en copies certifiées conformes pour les autres

- les différentes parties du dossier doivent obligatoirement être séparées par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies

- L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet systématique de l'offre.

COMMUNE DE BOKITO

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE N° 03 /ACO/C /BOK/S G/CIPM-2024 DU 30/04/24 POUR
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE YANGBEN ET
OMENDE DANS LA COMMUNE DE BOKITO, DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU
CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bokito « Maitre d'ouvrage » lance en procédure d'urgence, pour le compte de la commune de Bokito, un Avis de Consultation Ouverte relatif à l'équipement en matériel médical du centre de sante intégré (csi) De Yangben et Omendé dans la commune de Bokito, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Avis de Consultation Ouverte comprennent les matériels dont les caractéristiques requises sont décrites dans les spécifications techniques ci-jointes

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de d'un montant TTC de **seize millions (16 000 000)** Francs CFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné. Une préférence sera accordée aux soumissionnaires ayant réalisé des opérations similaires.

6. Financement

Les prestations objet du présent Avis de Consultation Ouverte, d'un montant TTC de **seize millions (16 000 000)** Francs CFA sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE

– Exercice 2024. Imputation N°.....

7. Consultation du Dossier

Le dossier de la présente demande de cotation ouverte peut être consulté aux heures et jours ouvrables au Service des Marchés de la Commune de Bokito dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de la demande de cotation ouverte peut être obtenu sur présentation d'une quittance de versement des frais non remboursables de Cinquante mille (50 000) francs CFA délivrée par la Recette municipale de la Commune de Bokito, dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies respectivement marquées comme telles, devront être déposées au Service des Marchés de la Commune de Bokito contre récépissé, au plus tard le 31/05/24 et devront porter la mention à **12 heures** précises, heure locale

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE

N° 03 /ACO/C/BOK/SG/CIPM/2024 DU 30/04/24 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTE INTEGRES (CSI) DE YANGBEN ET OMENDE DANS LA COMMUNE DE BOKITO DEPARTEMENT DU MBAM-ET-INOUBOU, REGION DU CENTRE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de livraison des prestations de la présente lettre commande est de trente (30) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **320 000** (trois cent vingt mille) franc CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devant être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation des entreprises.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **320 000** (trois cent vingt mille) franc CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devant être impérativement produite en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de la Demande de Cotation des entreprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres aura lieu le 31/05/24 à **13 heures** par la Commission Internede Passation des Marchés de la commune de Bokito, dans la salle de délibération de la commune de Bokito. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

A/ Principaux critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Dossier administratif non conforme ou incomplet et non régularisé 48 heures après le dépouillement ;
- Fausses déclarations, faux documents ou documents scannés; L'Omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail des prix
- Absence du pouvoir d'accord de mandatement signé par les parties prenantes, en cas de groupement (*le cas échéant*) ; unitaires ;
- Offre financière incomplète ;
- Modification d'une quantité dans le Devis Quantitatif et Estimatif(DQE).

B/ Prescriptions Techniques

- **Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes enregistrées) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées** (minimum 3 références)
- **Attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire;**
- **Surface financière (minimum égal à 50% du montant de l'offre TTC) ;**
- **Délai de livraison;**
- **Moyens logistiques (au moins un véhicule de liaison ou pick-up 4 x 4);**
- **Service après-vente ;**
- **Attestation de garantie ;**
- **Cahier des Prescriptions Techniques (CPT) paraphé à chaque page , signé,cacheté et daté à la dernière.**

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre financière évaluée la moins-disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation Ouverte, ayant satisfait 100% des critères éliminatoires.

Toute offre non présentée en un (01) volumes sera purement et simplement rejetée, il en est de même pour toute offre non conforme au règlement Particulier du Dossier de Cotation ouverte (RPDCO).

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Commune de Bokito

YAOUNDE le 30 Avril 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

COMMUNE DE BOKITO

DECISION MUNICIPALE N°06/DM/ C/BOK / SG /CIPM/ M/2024 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°02/DC/BOK/SG/CIPM/2024 DU 27/03/2024 POUR L'ACHAT ET L'INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE DE 30KVA AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOKITO; DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU ; REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BOKITO

Maître d'Ouvrage

- Vu la constitution ;
- Vu la loi n° 2007/117 du 24 avril portant création des Communes ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019, portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu le décret n°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juillet 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés publics ;
- Vu Le décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
- Vu l'Arrêté N°000133/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **AMATAGANA ZACHEE** en qualité de Maire de la Commune de Bokito et ses Adjoints ;
- Vu le Dossier de Demande de cotation **N°02/DC/C/BOK/SG/CIPM/2024** du **27/03/2024** pour l'achat et l'installation d'un groupe électrogène de 30KVA au profit de Commune de Bokito; Département du Mbam et Inoubou ; Région du centre.
- Vu la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bokito ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs à la Demande de cotation susmentionnée, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ADJUDICATAIRE	ADRESSE	MONTANT HTVA (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELAIS D'EXECUTION
01	ETS LA SOLIDARITE	Tél. 696 26 85 29	16 771 488	20 000 000	Deux(02) Mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

BOKITO le 3 Mai 2024

Le MAIRE

AMATAGANA Zachée

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !